Ce document est sur le Web dans l'espoir qu'il aidera à mieux faire comprendre la comptabilité.

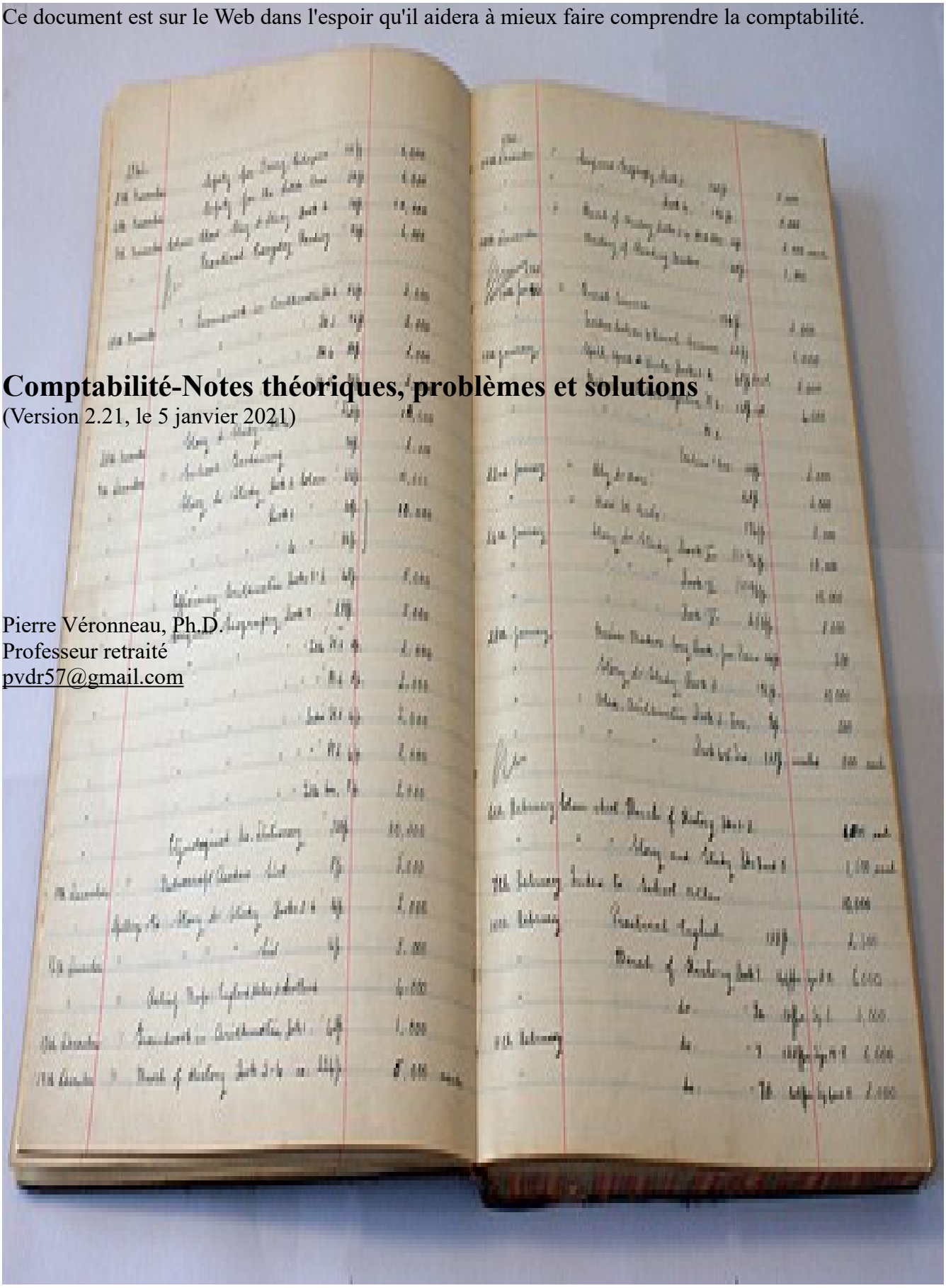

Comptabilité-Notes théoriques, problèmes et solutions

(Version 2.21, le 5 janvier 2021)

Pierre Véronneau, Ph.D.
Professeur retraité
pvdr57@gmail.com

Image de fonds pour la première et la dernière page, Print Order Book, 12 janvier 2010 « Edinburgh City of Print » sous license Creative Commons Paternité,
http://www.flickr.com/photos/30239838@N04/4268147953/in/set-72157622569467798/
Edinburgh City of Print est à l'adresse http://www.edinburghcityofprint.org/

© Copyright, 2009-2021 par Pierre Véronneau
Ce travail est distribué sous « Licence Creative Commons, paternité pas de modification 2.5 Canada » :
http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.5/ca/legalcode.fr
ou en anglais « Licence Creative Commons, Attribution-No Derivative Works 2.5 Canada :
http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.5/ca/legalcode.en
D'autres adresses d'intérêts sont :
http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.5/ca/
http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/
http://cc-canada.jottit.com/Contrats
http://creativecommons.org/

Vous êtes libres :

de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

- A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

Table des matières

Série 1-Le plan comptable....7
Problème de la série 1....9
- Problème 1-1....9
- Problème 1-2....10
- Problème 1-3....12
- Problème 1-4....12
- Problème 1-5....13
- Problème 1-6....13
- Problème 1-7....14
- Problème 1-8....14

Solutions de la série 1....17
- Solution 1-1....17
- Solution 1-2....21
- Solution 1-3....25
- Solution 1-4....26
- Solution 1-5....27
- Solution 1-6....28
- Solution 1-7....29
- Solution 1-8....31

Série 2-Registres comptables....33
Problème de la série 2....35
- Problème 2-1....35
- Problème 2-2....36
- Problème 2-3....37

Solutions de la série 2....41
- Solution 2-1....41
- Solution 2-2....47
- Solution 2-3....53

Série 3-TPS et TVQ....63
Notes théoriques....63
- Inscription....63
- Taxes sur les produits et services (TPS)....63
- Taxes de vente du Québec (TVQ)....64
- Historique de la TPS et TVQ....65
- Rabais et escompte....65
- Retour de marchandise....65
- Variation de prix....66
- Taxe de vente harmonisée (TVH)....66
- Période de déclaration....66
- Production de la déclaration....67
- Déclaration et paiement électronique....67
- Inspection....70

Autres sujets....71
Problèmes de la série 3....73
Problème 3-1....73
Problème 3-2....74
Problème 3-3....75
Solutions de la série 3....77
Solution 3-1....77
Solution 3-2....81
Solution 3-3....85
Série 4-Auxiliaires....93
Notes théoriques....93
Exceptions à la TPS et la TVQ....93
Principe des auxiliaires....93
Problèmes de la série 4....95
Problème 4-1....95
Problème 4-2....97
Solutions de la série 4....99
Solution 4-1....99
Solution 4-2....104
Série 5-Régularisations....111
Notes théoriques....111
Régularisations des comptes....111
Calculs relatifs aux régularisations....114
Dividendes, une exception....115
Emprunts, capital et intérêts....115
Location acquisition....118
Série 6-Chiffrier et fermeture....121
Notes théoriques....121
Fermeture des comptes....121
Changement d'exercice et système informatique....121
Chiffrier classique....122
Chiffrier de fermeture....124
Ouverture de l'exercice....125
Problèmes de la série 6....127
Problème 6-1....127
Solutions de la série 6....129
Solution 6-1....129
Série 7-Inventaire permanent et périodique....133
Série 8-Paie et Dividendes....135
Notes théoriques....135
Numéro d'entreprise....135
Retenues sur la paie....136
Retenues à la source au fédéral....137
Cotisation à l'assurance-emploi....137
Impôt fédéral....138
Déclaration des crédits d'impôts personnels au fédéral....138
PD7A-F....140

T4 et sommaire T4....140
Régimes de pension ou REER collectifs....141
Facteur d'équivalence....141
Revenus imposables au fédéral et non imposables au Québec....142
Tables des retenues à la source au fédéral....142
Calculateur en direct....142
Relevé d'emploi....145
Retenues à la source du Québec....147
Régime des rentes du Québec....147
Régime québécois d'assurance parentale....147
Contribution Santé....148
Cotisation au FSS....149
Déclaration des crédits d'impôt personnel au Québec....150
Retenue d'impôts au Québec....151
Revenus imposables au Québec et non imposables au fédéral....152
Table des retenues à la source d'impôt du Québec....152
WinRAS – Calcul des retenues à la source et des cotisations de l'employeur....152
TPZ-1015....154
Relevés 1 et sommaire des relevés 1....155
Commission des Normes du Travail....156
CNESST....158
Déclaration des salaires CNESST, 2011 et après....159
Déclaration des salaires CNESST avant 2011....159
CCQ....160
Régie du bâtiment....160
Comités paritaires....161
Syndicats....162
Année civile et exercice financier....162
Dividendes....163
Série 9-Flux de trésorerie et espèces....168
Notes théoriques....168
Petite caisse....168
Petite Caisse et Fraude....169
Conciliation bancaire....169
Annexe A-Historique de la paie....172
Impôt fédéral....172
Déclaration des crédits d'impôts personnels au fédéral....175
Régime des rentes du Québec (RRQ)....179
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)....182
Contribution Santé....185
Cotisation au FSS....187
Déclaration des crédits d'impôt personnel au Québec....193
Retenue d'impôts au Québec....197
Bibliographie....201
Sites Internet....203
Historique des versions....205

(Page blanche)

Série 1-Le plan comptable

Trucs et astuces

1) Les solutions sont à la fin des chapitres.
2) Vous pouvez télécharger le logiciel éducationnel gratuit « COMEDU » pour faciliter la solution des problèmes à l'adresse :
   http://www.controplan.com/indexfr.html
   en cliquant sur le lien « Télécharger ». Avec ce logiciel, la création du plan comptable d'un problème est très facile et rapide. De plus, il facilite l'entrée des écritures de journal général et automatise le report au grand livre et la génération des rapports : journal général, grand livre, balance de vérification et états financiers.

Sujets couverts :

1. Classification des comptes de grand livre
2. Classement des éléments des états financiers
3. État de situation financière
4. État des résultats avec et sans marge brute, par nature et par fonction
5. État de variation des capitaux propres
6. Équation fondamentale de la comptabilité
7. Journal synoptique

(Page blanche)

Problème de la série 1

Problème 1-1

Voici la liste des comptes de la société ABC Inc. Elle utilise la méthode de l'inventaire permanent.

ABC Inc.
Balance de vérification
Au 30 juin 20X1

Comptes	**Dt**	**Ct**
Amortissement	270 000,00	
Amortissement cumulé, équipement		600 000,00
Amortissement cumulé, immeuble		500 000,00
Billet à payer		100 000,00
Brevets	700 000,00	
Capital actions votantes		500 000,00
Charges d'intérêts	163 000,00	
Coût des marchandises vendues	3 000 000,00	
Créditeurs		500 000,00
Débiteurs	425 000,00	
Dividendes	50 000,00	
Entretien et réparations	240 000,00	
Équipement	1 500 000,00	
Espèces	48 000,00	
Frais payées d'avance	14 000,00	
Garanties des marchandises vendues	300 000,00	
Honoraires professionnels	40 000,00	
Hypothèque		900 000,00
Immeuble	1 500 000,00	
Placements courants	10 000,00	
Placements non courants	40 000,00	
Portion courante de l'hypothèque		100 000,00
Portion courante du prêt sur équipement		250 000,00
Prêt sur équipement		700 000,00
Produits de service		150 000,00
Produits reçus d'avance		40 000,00
Provision pour impôts	100 000,00	
Réserves non distribuées		624 000,00
Revenus sur placements		1 000,00
Salaires	600 000,00	
Services publiques	45 000,00	
Stocks	500 000,00	
Taxes et permis	170 000,00	
Terrain	200 000,00	
Transport des marchandises vendues	400 000,00	
Ventes		5 350 000,00
	10 315 000,00	**10 315 000,00**

1) Identifiez les comptes de grand livre qui sont des actifs non courants, des actifs courants, des

capitaux propres, des passifs non courants, des passifs courants, des produits et des charges.
2) Si vous en êtes capable, positionnez les comptes dans ces sections des états financiers :
a) l'état de situation financière
b) l'état de variation des capitaux propres
c) l'état des résultats sans section pour la marge brute en présentant le coût des marchandises vendues, le transport et les garanties dans un seul élément.
d) l'état des résultats avec une section pour la marge brute en présentant le coût des marchandises vendues, le transport et les garanties séparément.

La matière de la question 1-1 2) sera discutée ultérieurement.

Problème 1-2

Voici la liste des comptes de la société XYZ Inc. Elle utilise la méthode de l'inventaire périodique. Les stocks de fin sont: 2 600 000 $.

XYZ Inc.
Balance de vérification
Au 30 septembre 20X2

Comptes	**Dt**	**Ct**
Achats	4 100 000,00	
Amortissement	80 000,00	
Amortissement cumulé, immeuble		400 000,00
Amortissement cumulé, machineries		130 000,00
Assurances payées d'avance	10 000,00	
Billet à payer		61 750,00
Capital actions non votantes		300 000,00
Capital actions votantes		600 000,00
Charges d'intérêts	32 000,00	
Coût des marchandises vendues	0,00	
Créditeurs		2 095 000,00
Débiteurs	1 250 000,00	
Dividendes	40 000,00	
Dividendes à payer		10 000,00
Emprunt bancaire		50 000,00
Entretien et réparations	250 000,00	
Escompte sur achats		3 000,00
Espèces	90 000,00	
Fournitures	20 000,00	
Franchise	150 000,00	
Honoraires professionnels	30 000,00	
Hypothèque		225 000,00
Immeuble	800 000,00	
Impôts exigibles		13 610,00
Intérêts exigibles		28 640,00
Machineries	400 000,00	
Placements non courants	75 000,00	
Portion courante de l'hypothèque		45 000,00
Portion courante du prêt sur équipement		35 000,00
Prêt sur équipement		185 000,00
Provision pour impôts	600 000,00	
Quasi-espèces	15 000,00	
Rendus et rabais sur achats		4 000,00
Réserves non distribuées		500 000,00
Revenus sur placements		5 000,00
Salaires	3 250 000,00	
Salaires exigibles		25 000,00
Salaires, avantages sociaux	475 000,00	
Services publiques	12 000,00	
Stocks	2 300 000,00	
Stocks de fournitures	2 500,00	
Taxes et permis	32 000,00	
Télécommunications	150 000,00	
Terrain	200 000,00	
tps exigibles		15 000,00
Transport des marchandises vendues	350 000,00	
Transport, achats	40 000,00	
tvq exigibles		22 500,00
Ventes		10 000 000,00
	14 753 500,00	**14 753 500,00**

1) Identifiez les comptes de grand livre qui sont des actifs non courants, des actifs courants, des capitaux propres, des passifs non courants, des passifs courants, des produits et des charges.

2) Si vous en êtes capable, positionnez les comptes dans ces sections des états financiers :
a) l'état de situation financière
b) l'état de variation des capitaux propres
c) l'état des résultats sans section pour la marge brute en présentant
le coût des marchandises vendues, le transport et les garanties dans un seul élément.
d) l'état des résultats avec une section pour la marge brute en présentant
les montants précédents séparément.

Même remarque que 1-1 2).

Problème 1-3

En vous servant de la balance de vérification partielle suivante :

	Dt	**Ct**
Etc.		
Capital actions votantes		500 000,00
Prime à l'émission		245 000,00
Réserves non distribuées		750 000,00
Dividendes	25 000,00	
Résultat net de l'exercice		150 000,00
Etc.		

a) dresser l'état de variation des capitaux propres pour DEF inc. pour l'exercice terminé le 30 novembre 20X2.
b) faites la section des capitaux propres à l'état de situation financière au 30 novembre 20X2 , une fois les fermetures de comptes effectuées.

Problème 1-4

Trois associés M. J, Mme H et M. I ont formé une société de personne. Ils ont respectivement 30%, 40% et 30% de participation chacun. En vous servant de la balance de vérification partielle suivante :

	Dt	**Ct**
Etc.	etc.	
Capital J		300 000,00
Capital H		425 000,00
Capital I		275 000,00
Apports J		10 000,00
Apports H		15 000,00
Apports I		8 000,00
Retraits J	40 000,00	
Retraits H	65 000,00	
Retraits I	50 000,00	
Résultat net de l'exercice		200 000,00
Etc.	etc.	

a) dressez un état de variation des capitaux propres pour la société J, H, I et associés. Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X2.
b) Faites la section des capitaux propres de l'état de la situation financière au 31 mai 20X2.

Problème 1-5

Voici certaines transactions pour une société par actions, ABC Inc.

20X1-05-01	Solde de début des comptes, Stocks: 15 000$, Espèces: 45 000$, capital actions votantes: 60 000$
20X1-05-03	Achat à crédit de stocks de marchandises, 35 000$
20X1-05-06	Achat comptant de stocks de marchandises, 3 000$
20X1-05-20	Vente à crédit de marchandises, 50 000$
20X1-05-20	Coût des marchandises vendues, 30 000$
20X1-05-26	Paiement des créditeurs, 15 000$
20X1-05-30	Encaissement des débiteurs, 20 000$
20X1-05-31	Calculer les soldes de la fin des comptes

L'entreprise utilise la méthode de l'inventaire permanent. Les achats sont envoyés aux stocks. Le coût des ventes est une diminution des stocks.

a) Inscrivez les transactions précédentes dans un tableau représentant l'équation fondamentale Actif=Capitaux propres+Passifs ayant les colonnes : stocks, débiteurs, espèces, capital actions votantes, variation du capital (produits, charges) et créditeurs.
b) Faites un journal synoptique.

Problème 1-6

Voici certaines transactions pour une société par actions, DEF Inc.

20X1-07-03	L'entreprise est incorporée. Première mise de fonds: Équipement, 50 000$; Mobilier bureau, 10 000$; Espèces 100 000$; Capital actions votantes 160 000$.
20X1-07-06	Achat à crédit de marchandises, 100 000$
20X1-07-10	Achat comptant de marchandises, 10 000$
20X1-07-14	Vente à crédit de marchandises, 90 000$
20X1-07-15	Entretiens de l'équipement payé comptant, 8 000$
20X1-07-21	Paiement des créditeurs, 75 000$
20X1-07-30	Paiement d'un dividende, 5 000$
20X1-07-31	Calculer les soldes de la fin des comptes

L'entreprise utilise la méthode de l'inventaire périodique. Les achats sont envoyés dans un compte « achats ».

a) Inscrivez les transactions précédentes dans un tableau représentant l'équation fondamentale Actif=Capitaux propres+Passifs ayant les colonnes : équipement, mobilier de bureau, débiteurs, espèces, capital actions votantes, variation du capital (produits, charges) et créditeurs.
b) Faites un journal synoptique.

Problème 1-7

Voici certaines transactions pour une société par actions, PQR Inc. :

Date	Explication
20X1-09-01	L'entité est incorporée. Il y a émission du capital actions votantes de 500 000$. Le chèque déposé à l'institution financière est gelé pour quelques jours.
20X1-09-01	Le loyer du premier mois est versé directement de la marge bancaire.(En réalité, un chèque est fait, mais comme le solde en banque est 0$, la marge bancaire comble le déficit.)
20X1-09-08	Acquisition de machinerie pour 250 000$. 100 000$ est payé comptant. Le reste est financé par un prêt sur machinerie non courant de 150 000$.
20X1-09-09	Achat de marchandises à crédit 400 000$.
20X1-09-09	Publicité de 15 000$ à payer dans 30 jours.
20X1-09-11	Achat de marchandises payé comptant 25 000$.
20X1-09-21	Ventes de 300 000$ à crédit, conditions n30 ou net 30 jours.
20X1-09-21	Coût ventes de 200 000$ associés aux ventes de 300 000$.
20X1-09-30	La provision pour impôts est de 0$ pour le premier mois. (Cette dernière information est utile uniquement pour l'état des résultats.)
20X1-09-30	Dividendes versés de 5 000$.

L'entreprise utilise la méthode de l'inventaire permanent. Les achats sont envoyés aux stocks. Le coût des ventes est une diminution des stocks.

a) Faites un journal synoptique pour septembre 20X1.
b) Dresser l'état des résultats pour le mois terminé le 30 septembre 20X1.
c) Montrer l'état de variation des capitaux propres pour le mois.
d) Finalement, faites l'état de situation financière au 30 septembre 20X1.

Problème 1-8

M. X veut se lancer dans l'entretien et réparation de machineries. XYZ Inc. est incorporé en société par actions. Voici certaines transactions pour cette société :

Date	Explication
20X1-03-01	Émission du capital actions votantes de 300 000$ comptant.
20X1-03-01	Loyer du premier mois de 6 000$ versé comptant.
20X1-03-08	Acquisition d'un camion de 50 000$ financé à 100% par un prêt sur camion.
20X1-03-09	Achat de fournitures à crédit 3 500$. Les fournitures sont passés directement aux charges.
20X1-03-09	Revenus de service 40 000$ conditions 2/10/n30.
20X1-03-11	Salaires de 3 000$ payé comptant.
20X1-03-21	Télécommunications de 800$ payé comptant.
20X1-03-21	Engager une campagne de promotion de 5 000$ à payer dans 30 jours.
20X1-03-30	Débiteurs encaissés de 10 000$.
20X1-03-30	Dividendes versés de 3 000$.
20X1-03-31	La provision pour impôts est de 0$ pour le premier mois. (Cette dernière information est utile uniquement pour l'état des résultats.)

a) Faites un journal synoptique pour mars 20X1.

b) Dresser l'état des résultats pour le mois terminé le 31 mars 20X1.
c) Montrer l'état de variation des capitaux propres pour le mois.
d) Finalement, faites l'état de situation financière au 31 mars 20X1.

(Page blanche)

Solutions de la série 1

Solution 1-1

En premier, il faut placer les comptes dans l'ordre du grand livre comme suit:

ABC Inc.
Balance de vérification
Au 30 juin 20X1

Comptes	**Dt**	**Ct**
Terrain	200 000,00	
Immeuble	1 500 000,00	
Amortissement cumulé, immeuble		500 000,00
Équipement	1 500 000,00	
Amortissement cumulé, équipement		600 000,00
Brevets	700 000,00	
Placements non courants	40 000,00	
Frais payées d'avance	14 000,00	
Stocks	500 000,00	
Débiteurs	425 000,00	
Placements courants	10 000,00	
Espèces	48 000,00	
Capital actions votantes		500 000,00
Réserves non distribuées		624 000,00
Dividendes	50 000,00	
Hypothèque		900 000,00
Prêt sur équipement		700 000,00
Portion courante de l'hypothèque		100 000,00
Portion courante du prêt sur équipement		250 000,00
Billet à payer		100 000,00
Produits reçus d'avance		40 000,00
Créditeurs		500 000,00
Ventes		5 350 000,00
Produits de service		150 000,00
Coût des marchandises vendues	3 000 000,00	
Transport des marchandises vendues	400 000,00	
Garanties des marchandises vendues	300 000,00	
Entretien et réparations	240 000,00	
Salaires	600 000,00	
Services publiques	45 000,00	
Taxes et permis	170 000,00	
Honoraires professionnels	40 000,00	
Charges d'intérêts	163 000,00	
Amortissement	270 000,00	
Revenus sur placements		1 000,00
Provision pour impôts	100 000,00	
	10 315 000,00	**10 315 000,00**

Les éléments de l'état de la situation financière sont :

ABC Inc.		Avec les normes IFRS:
État de situation financière		-État de situation financière remplace bilan
Au 30 juin 20X1		
ACTIFS		-Selon les experts-comptables:
Actifs non courants		La permanence de l'entité économique est primordiale.
Terrain	200 000 $	Donc les actifs non courants sont en premier.
Immeuble	1 500 000	L'ordre est selon la durée.
Amortissement cumulé, immeuble	(500 000)	
Équipement	1 500 000	
Amortissement cumulé, équipement	(600 000)	
Brevets	700 000	
Placements non courants	40 000	
Total Actifs non courants	2 840 000	
Actifs courants		
Frais payées d'avance	14 000	-Ordre de permanence. Les plus vieux en premier.
Stocks	500 000	
Débiteurs	425 000	
Placements courants	10 000	
Espèces	48 000	
Total Actifs courants	997 000	
TOTAL ACTIFS	**3 837 000 $**	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		-Capitaux propres en premier suivi des passifs
Capital actions votantes	500 000 $	non courants et courants.
Réserves non distribuées	747 000	-Cette section provient de l'état de
Total capitaux propres	1 247 000	variation des capitaux propres
Passifs non courants		
Hypothèque	900 000	-Par ordre de permanence
Prêt sur équipement	700 000	
Total passifs non courants	1 600 000	
Passifs courants		
Portion courante de l'hypothèque	100 000	-Par ordre de permanence
Portion courante du prêt sur équipement	250 000	
Billet à payer	100 000	
Produits reçus d'avance	40 000	
Créditeurs	500 000	
Total passifs courants	990 000	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**3 837 000 $**	

2b) l'état des variations des capitaux propres

ABC Inc.
État de variation des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 30 juin 20X1

-État de variation des capitaux propres remplace état des bénéfices non répartis

	Capital actions votantes	Réserves non distribuées	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 30 juin 20X-1	**etc.**	**etc.**	**etc.**
etc.	etc.	etc.	etc.
Capitaux propres au 30 juin 20X0	**500 000 $**	**624 000 $**	**1 124 000 $**
Résultat de la période		173 000	173 000
Dividendes		(50 000)	(50 000)
Capitaux propres au 30 juin 20X1	**500 000 $**	**747 000 $**	**1 247 000 $**

-Les colonnes sont les types de capitaux. Par exemple, il pourrait y avoir une colonne pour la réévaluation des actifs ou les gains de taux de change.
-Les bénéfices non répartis sont appelés réserves non distribuées.
-Les exercices sont l'un par dessus l'autre. Les variations sont du 1er juillet 20X-1 à 30 juin 20X0. Puis du 1erjuillet 20X0 au 30 juin 20X1.

2c) l'état des résultats sans section pour la marge brute

ABC Inc.
État des résultats
Pour l'exercice terminé le 30 juin 20X1

Produits		
Ventes	5 350 000 $	
Produits de service	150 000	-Dans une présentation par nature, il n'est
Total des produits	5 500 000	n'est pas nécessaire de montrer la marge brute.
Charges		-Les charges sont par nature.
Coûts rattachés aux marchandises vendues	3 700 000	-3$M+400$K+300$K
Entretien et réparations	240 000	
Salaires	600 000	-Si elles sont présentées par fonction, il faut
Services publiques	45 000	une note aux états financiers pour expliquer
Taxes et permis	170 000	Les les salaires et les amortissements.
Honoraires professionnels	40 000	
Charges d'intérêts	163 000	
Amortissement	270 000	
Total des charges	5 228 000	
Résultat opérationnel	272 000	
Revenus sur placements	1 000	-Les produits non opérationnels sont à la fin.
Résultat avant impôts	273 000	
Provision pour impôts	(100 000)	-La provision pour impôts est un estimé.
Résultat net de l'exercice	**173 000 $**	-Le bénéfice net est le résultat net.

2d) l'état des résultats avec section pour la marge brute

ABC Inc.
État des résultats
Pour l'exercice terminé le 30 juin 20X1

Ventes	5 350 000 $	
Coût des marchandises vendues	3 000 000	-L'inventaire permanent donne directement
Marge brute	*2 350 000*	le coût des ventes.
Produits de service	150 000	-La marge brute est calculée avant les
	2 500 000	autres produits opérationnels.
Charges		
Transport des marchandises vendues	400 000	
Garanties des marchandises vendues	300 000	
Entretien et réparations	240 000	
Salaires	600 000	
Services publiques	45 000	
Taxes et permis	170 000	
Honoraires professionnels	40 000	
Charges d'intérêts	163 000	
Amortissement	270 000	
Total des charges	2 228 000	
Revenu opérationnel	272 000	
Revenus sur placements	1 000	-Même remarque que par nature
Résultat avant impôts	273 000	
Provision pour impôts	(100 000)	-Même remarque que par nature
Résultat net de l'exercice	**173 000 $**	-Même remarque que par nature

Solution 1-2

En premier, il faut placer les comptes dans l'ordre du grand livre comme suit:

Stocks	2 600 000,00	-Stocks dans la section coût des ventes et stocks final à l'état de situation financière

XYZ Inc.
Balance de vérification
Au 30 septembre 20X2

Comptes	**Dt**	**Ct**
Terrain	200 000,00	
Immeuble	800 000,00	
Amortissement cumulé, immeuble		400 000,00
Machineries	400 000,00	
Amortissement cumulé, machineries		130 000,00
Franchise	150 000,00	
Placements non courants	75 000,00	
Assurances payées d'avance	10 000,00	
Stocks	2 300 000,00	
Stocks de fournitures	2 500,00	
Débiteurs	1 250 000,00	
Quasi-espèces	15 000,00	
Espèces	90 000,00	
Capital actions votantes		600 000,00
Capital actions non votantes		300 000,00
Réserves non distribuées		500 000,00
Dividendes	40 000,00	
Hypothèque		225 000,00
Prêt sur équipement		185 000,00
Portion courante de l'hypothèque		45 000,00
Portion courante du prêt sur équipement		35 000,00
Impôts exigibles		13 610,00
Billet à payer		61 750,00
Dividendes à payer		10 000,00
tps exigibles		15 000,00
tvq exigibles		22 500,00
Intérêts exigibles		28 640,00
Salaires exigibles		25 000,00
Créditeurs		2 095 000,00
Emprunt bancaire		50 000,00
Ventes		10 000 000,00
Coût des marchandises vendues	0,00	
Achats	4 100 000,00	
Transport, achats	40 000,00	
Escompte sur achats		3 000,00
Rendus et rabais sur achats		4 000,00
Transport des marchandises vendues	350 000,00	
Fournitures	20 000,00	
Entretien et réparations	250 000,00	
Salaires	3 250 000,00	
Salaires, avantages sociaux	475 000,00	
Télécommunications	150 000,00	
Services publiques	12 000,00	
Taxes et permis	32 000,00	
Honoraires professionnels	30 000,00	
Charges d'intérêts	32 000,00	
Amortissement	80 000,00	
Revenus sur placements		5 000,00
Provision pour impôts	600 000,00	
	14 753 500,00	**14 753 500,00**

2a) État de situation financière

XYZ Inc.
État de situation financière
Au 30 septembre 20X2

ACTIFS		
Actifs non courants		
Terrain	200 000 $	
Immeuble	800 000	
Amortissement cumulé, immeuble	(400 000)	
Machineries	400 000	
Amortissement cumulé, machineries	(130 000)	
Franchise	150 000	
Placements non courants	75 000	
Total Actifs non courants	1 095 000	
Actifs courants		
Assurances payées d'avance	10 000	
Stocks et fournitures	2 602 500	-Stocks de fin+stocks de
Débiteurs	1 250 000	fournitures
Quasi-espèces	15 000	
Espèces	90 000	
Total Actifs courants	3 967 500	
TOTAL ACTIFS	**5 062 500 $**	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital actions votantes	600 000 $	-Cette section provient de l'état de
Capital actions non votantes	300 000	variation des capitaux propres
Réserves non distribuées	1 351 000	
Total capitaux propres	2 251 000	
Passifs non courants		
Hypothèque	225 000	
Prêt sur équipement	185 000	
Total passifs non courants	410 000	
Passifs courants		
Portion courante de l'hypothèque	45 000	
Portion courante du prêt sur équipement	35 000	
Impôts exigibles	13 610	
Billet à payer	61 750	
Dividendes à payer	10 000	
Taxes de vente exigibles	37 500	
Intérêts exigibles	28 640	
Salaires exigibles	25 000	
Créditeurs	2 095 000	
Emprunt bancaire	50 000	
Total passifs courants	2 401 500	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**5 062 500 $**	

XYZ Inc.
État de variation des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 20X2

	Capital actions votantes	Capital actions non votantes	Réserves non distribuées	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 30 septembre 20X0	**etc.**	**etc.**	**etc.**	**etc.**
etc.	etc.	etc.	etc.	etc.
Capitaux propres au 30 septembre 20X1	**600 000 $**	**300 000 $**	**500 000 $**	**1 400 000 $**
Résultat de la période			891 000	891 000
Dividendes			(40 000)	(40 000)
Capitaux propres au 30 septembre 20X2	**600 000 $**	**300 000 $**	**1 351 000 $**	**2 251 000 $**

2c) l'état des résultats sans section pour la marge brute

XYZ Inc.
État des résultats
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 20X2

Produits		
Ventes	10 000 000 $	
Charges		
Coûts rattachés aux marchandises vendues	4 203 000	-4.1$M+40$K+3$K+4$K
Entretien et réparations	250 000	+Stocks début=2.3$M-stocks, fin=2.6$M
Salaires	3 725 000	
Télécommunications	150 000	
Services publiques	12 000	
Taxes et permis	32 000	
Honoraires professionnels	30 000	
Charges d'intérêts	32 000	
Amortissement	80 000	
Total des charges	8 514 000	
Résultat opérationnel	1 486 000	
Revenus sur placements	5 000	
Résultat avant impôts	1 491 000	
Provision pour impôts	600 000	
Résultat net de l'exercice	**891 000 $**	

2d) l'état des résultats avec section pour la marge brute

XYZ Inc.
État des résultats
Pour l'exercice terminé le 30 septembre 20X2

Ventes	10 000 000 $
Coût des marchandises vendues	
Stocks, début	2 300 000
Achats	4 133 000
	6 433 000
Stocks, fin	(2 600 000)
	3 833 000
Marge brute	*6 167 000*
Charges	
Transport des marchandises vendues	350 000
Fournitures	20 000
Entretien et réparations	250 000
Salaires	3 725 000
Télécommunications	150 000
Services publiques	12 000
Taxes et permis	32 000
Honoraires professionnels	30 000
Charges d'intérêts	32 000
Amortissement	80 000
Total des charges	4 681 000
Revenu opérationnel	1 486 000
Revenus sur placements	5 000
Résultat avant impôts	1 491 000
Provision pour impôts	600 000
Résultat net de l'exercice	**891 000 $**

Solution 1-3

3a) État de variation des capitaux propres

DEF Inc.
État de variation des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 30 novembre 20X2

	Capital actions votantes	Prime à l'émission	Réserves non distribuées	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 30 novembre 20X0	**etc.**	**etc.**	**etc.**	**etc.**
etc.	etc.	etc.	etc.	etc.
Capitaux propres au 30 novembre 20X1	**500 000 $**	**245 000 $**	**750 000 $**	**1 495 000 $**
Résultat de la période			150 000	150 000
Dividendes			(25 000)	(25 000)
Capitaux propres au 30 novembre 20X2	**500 000 $**	**245 000 $**	**875 000 $**	**1 620 000 $**

1620000 <=Preuve

3b) Section des capitaux propres de l'état de la situation financière au 30 novembre 20X2

DEF Inc.
État de situation financière
au 30 novembre 20X2
Etc.
Section actifs non courants
Section actifs courants

Capitaux propres	
Capital actions votantes	500 000
Prime à l'émission	245 000
Réserves non distribuées	875 000
Total capitaux propres	1 620 000

Section passifs non courants
Section passifs courants

Solution 1-4

J, H, I et associés
État de variation des capitaux propres
Pour l'exercice terminé le 31 mai 20X2

	Capital J	Capital H	Capital I	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 mai 20X0	**etc.**	**etc.**	**etc.**	**etc.**
etc.	etc.	etc.	etc.	etc.
Capitaux propres au 31 mai 20X1	**300 000 $**	**425 000 $**	**275 000 $**	**1 000 000 $**
Apports	10 000	15 000	8 000	33 000
Résultat de la période	60 000	80 000	60 000	200 000
Retraits	(40 000)	(65 000)	(50 000)	(155 000)
Capitaux propres au 31 mai 20X2	**330 000 $**	**455 000 $**	**293 000 $**	**1 078 000 $**

1078000 <=Preuve

b) Section des capitaux propres de l'état de la situation financière au 31 mai 20X2

J, H, I et associés
État de situation financière
au 31 mai 20X2
Etc.
Section actifs non courants
Section actifs courants

Capitaux propres	
Capital J	330 000
Capital H	455 000
Capital I	293 000
Total capitaux propres	1 078 000

Section passifs non courants
Section passifs courants

Solution 1-5

Solution 1-5 a) Tableau de l'équation fondamentale Actifs=Capitaux propres+Passifs

	Équation fondamentale:	Actifs				=Capitaux propres		+Passif		
Date	Explication	Total actifs	Stocks	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes	Variation capital	Créditeurs	Total capitaux +passifs	Diff.
20X1-05-01	Solde, début	60 000	15 000		45 000	60 000			60 000	0
20X1-05-03	Achat	35 000	35 000					35 000	35 000	0
20X1-05-06	Achat	0	3 000		-3 000				0	0
20X1-05-20	Vente	50 000		50 000			50 000		50 000	0
20X1-05-20	CMV	-30 000	-30 000				-30 000		-30 000	0
20X1-05-26	Paiement	-15 000			-15 000			-15 000	-15 000	0
20X1-05-30	Encaissement	0		-20 000	20 000				0	0
20X1-05-31	**Solde, fin**	**100 000**	**23 000**	**30 000**	**47 000**	**60 000**	**20 000**	**20 000**	100 000	**0**
				100 000		**100 000**	**<Total**			

1-5 b) Journal synoptique

Équation fondamentale:		Actifs			=Capitaux propres					
Date	Explication	Stocks	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes		+Passif Créditeurs	Produits	Charges	Total
20X1-05-01	Solde,début	15 000		45 000	-60 000					0
20X1-05-03	Achat	35 000					-35 000			0
20X1-05-06	Achat	3 000		-3 000						0
20X1-05-20	Vente		50 000					-50 000		0
20X1-05-20	CMV	-30 000							30 000	0
20X1-05-26	Paiement			-15 000			15 000			0
20X1-05-30	Encaissement		-20 000	20 000						0
20X1-05-31	**Solde, fin**	**23 000**	**30 000**	**47 000**	**-60 000**		**-20 000**	**-50 000**	**30 000**	0
			100 000	**=**	**-80 000**	**+**	**-20 000**			

Note: Les + sont des débits et les – sont des crédits. Les crédits ou – peuvent aussi être présentés entre parenthèses().

Solution 1-6

Solution 1-6 a) Tableau de l'équation fondamentale Actifs=Capitaux propres+Passifs

Équation fondamentale:			Actifs				=Capitaux propres		+Passif	
Date	Explication	Total actifs	Équipement	Mobilier de bureau	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes	Variation capital	Créditeurs	Total capitaux +passifs
20X1-07-03	Mise de fonds	160 000	50 000	10 000		100 000	160 000			160 000
20X1-07-06	Achat	0						-100 000	100 000	0
20X1-07-10	Achat	-10 000				-10 000		-10 000		-10 000
20X1-07-14	Vente	90 000			90 000			90 000		90 000
20X1-07-15	Entretiens	-8 000				-8 000		-8 000		-8 000
20X1-07-21	Paiement créditeurs	-75 000				-75 000			-75 000	-75 000
20X1-07-30	Dividendes	-5 000				-5 000		-5 000		-5 000
20X1-07-31	**Solde, fin**	152 000	**50 000**	**10 000**	**90 000**	**2 000**	**160 000**	**-33 000**	**25 000**	152 000
					152 000		**127 000**	**<=Capitaux**	**25 000**	

1-6 b) Journal synoptique

Équation fondamentale:		Actifs					=Capitaux propres					
Date	Explication	Équipement	Mobilier de bureau	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes		+Passif Créditeurs	État des résultats Produits	Charges	Total	
20X1-07-03	Mise de fonds	50 000	10 000		100 000	-160 000						0
20X1-07-06	Achat							-100 000		100 000		0
20X1-07-10	Achat				-10 000					10 000		0
20X1-07-14	Vente			90 000					-90 000			0
20X1-07-15	Entretiens				-8 000					8 000		0
20X1-07-21	Paiement créditeurs				-75 000			75 000				0
20X1-07-30	Dividendes				-5 000				5 000			0
20X1-07-31	**Solde, fin**	**50 000**	**10 000**	**90 000**	**2 000**	**-160 000**		**-25 000**	**-85 000**	**118 000**		0
				152 000	**=**	**-127 000**	**+**	**-25 000**				
				Débits	**=**		***Crédits***					

Note: Les + sont des débits et les – sont des crédits. Les crédits ou – peuvent aussi être présentés entre parenthèses().

Solution 1-7

1-7 a) Journal synoptique

Équation fondamentale:		Actifs				=Capitaux propres		+Passif non courant	Passifs courants		Produits	Charges			
Date	Explication	Machi-nerie	Stocks	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes	Dividendes	Prêt sur Machi-nerie	Créditeurs	Marge bancaire	Ventes	Coût des ventes	Publicité	Loyer	Total
20X1-09-01	Actions votantes				500 000	-500 000									0
20X1-09-01	Loyer									-12 000				12 000	0
20X1-09-08	Machinerie	250 000			-100 000			-150 000							0
20X1-09-09	Achat		400 000						-400 000						0
20X1-09-09	Publicité								-15 000				15 000		0
20X1-09-11	Achat		25 000		-25 000										0
20X1-09-21	Ventes			300 000							-300 000				0
20X1-09-21	Coût ventes		-200 000									200 000			0
20X1-09-30	Dividendes				-5 000		5 000								0
20X1-09-30	**Solde, fin**	**250 000**	**225 000**	**300 000**	**370 000**	**-500 000**	**5 000**	**-150 000**	**-415 000**	**-12 000**	**-300 000**	**200 000**	**15 000**	**12 000**	**0**
			Débits:	**1 145 000**		**-495 000**	**<=Capitaux**								

Note: Les + sont des débits et les – sont des crédits.

1-7 b) État des résultats

PQR Inc.
État des résultats
pour le mois terminé le 30 septembre 20X1

Ventes	300 000 $
Coût des marchandises vendues	200 000
Marge brute	100 000
Charges	
Publicité	15 000
Loyer	12 000
	27 000
Résultat avant impôts	73 000
Moins: Provision pour impôts	0
Résultat net	**73 000 $**

1-7 c) État de variation des capitaux propres

PQR Inc.
État de variation des capitaux propres
pour le mois terminé le 30 septembre 20X1

	Capital actions votantes	Réserves non distribuées	Total
Solde, début au 20X1-09-01	0 $	0 $	0 $
Émission d'actions votantes	500 000		500 000
Résultat de l'exercice		73 000	73 000
Dividendes		(5 000)	(5 000)
Solde, fin au 20X1-09-30	**500 000 $**	**68 000 $**	**568 000 $**

1-7 d) État de situation financière

PQR Inc.
État de situation financière
au 30 septembre 20X1

ACTIFS	
Actifs non courants	
Machineries	250 000 $
Actifs courants	
Stocks	225 000
Débiteurs	300 000
Espèces	370 000
	895 000
Total de l'actif	**1 145 000 $**
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
Capitaux propres	
Capital actions votantes	500 000 $
Réserves non distribuées	68 000
	568 000
Passifs non courants	
Prêt sur machineries	150 000
Passifs courants	
Créditeurs	415 000
Marge bancaire	12 000
	427 000
Total capitaux propres et passifs	**1 145 000 $**

Solution 1-8

1-8 a) Journal synoptique

Équation fondamentale:

		Actifs			=Capitaux propres		+Passif non courant	Passifs courants	Produits	Charges					
Date	Explication	Camion	Débiteurs	Espèces	Capital actions votantes	Dividendes	Prêt sur camion	Créditeurs	Revenus Service	Promotion	Salaires	Fourni-tures	Télécom-munication	Loyer	Total
20X1-03-01	Actions votantes			300 000	-300 000										0
20X1-03-01	Loyer			-6 000										6 000	0
20X1-03-08	Camion	50 000					-50 000								0
20X1-03-09	Fournitures							-3 500				3 500			0
20X1-03-09	Revenus service		40 000						-40 000						0
20X1-03-11	Salaires			-3 000							3 000				0
20X1-03-21	Télécommunications							-800					800		0
20X1-03-21	Promotion							-5 000		5 000					0
20X1-03-30	Débiteurs encaissés		-10 000	10 000											0
20X1-03-30	Dividendes			-3 000		3 000									0
20X1-03-31	**Solde, fin**	**50 000**	**30 000**	**298 000**	**-300 000**	**3 000**	**-50 000**	**-9 300**	**-40 000**	**5 000**	**3 000**	**3 500**	**800**	**6 000**	0
			78 000		**-297 000 <=Capitaux**										

1-8 b) État des résultats

XYZ Inc.
État des résultats
pour le mois terminé le 31 mars 20X1

Produits de service	40 000 $
Charges	
Promotion	5 000
Salaires	3 000
Fournitures	3 500
Télécommunications	800
Loyer	6 000
	18 300
Résultat avant impôts	21 700
Moins: Provision pour impôts	0
Résultat net	**21 700 $**

1-8 c) État de variation des capitaux propres

XYZ Inc.
État de variation des capitaux propres
pour le mois terminé le 31 mars 20X1

	Capital actions votantes	Réserves non distribuées	Total
Solde, début au 20X1-03-01	0 $	0 $	0 $
Émission d'actions votantes	300 000		300 000
Résultat de l'exercice		21 700	21 700
Dividendes		(3 000)	(3 000)
Solde, fin au 20X1-03-31	**300 000 $**	**18 700 $**	**318 700 $**

1-8 d) État de situation financière

XYZ Inc.
État de situation financière
au 31 mars 20X1

ACTIFS		
Actifs non courants		
Camion		50 000 $
Actifs courants		
Débiteurs		30 000
Espèces		298 000
		328 000
Total de l'actif		**378 000 $**
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital actions votantes		300 000 $
Réserves non distribuées		18 700
		318 700
Passifs non courants		
Prêt sur machineries		50 000
Passifs courants		
Créditeurs		9 300
Total capitaux propres et passifs		**378 000 $**

Série 2-Registres comptables

Sujets couverts :

1. Journal général
2. Grand livre
3. Balance de vérification
4. État des résultats
5. État de variation des capitaux propres
6. État de situation financière

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
Chapitre 1, questions 1 à 3 inclusivement ;
Chapitre 3, questions 1 à 3 inclusivement ;
Chapitre 4, questions 1 à 4 inclusivement.

(Page blanche)

Problème de la série 2

Problème 2-1

M. Alfred incorpore une société de réparation qu'il nomme Transfo Inc. Le 1er août 20X1, le jour de l'incorporation, il émet pour 500 000 $ de capital actions votantes ou ordinaires pour du comptant. Le plan comptable est :

Transfo Inc.
Plan comptable
Au 20X1-08-01

Code GL	Nom GL
10050	Terrain
10100	Immeuble
10200	Machineries
20650	Débiteurs
20705	Espèces
30005	Capital actions votantes
30100	Réserves non distribuées
40510	Hypothèque
40600	Prêt sur machineries
50590	Produits reçus d'avance
50600	Créditeurs
60200	Produits de service
70050	Publicité
70200	Fournitures industrielles
70300	Matériaux
70700	Salaires

Il fait les transactions suivantes en août 20X1 :
20X1-08-03, Acquisition d'un terrain 50 000 $ et d'un immeuble 500 000 $ pour 100 000 $ comptant et une hypothèque de 450 000 $.

20X1-08-03, Acquisition de machineries 200 000 $ financée à 100% par un prêt sur machineries.

20X1-08-06, Achat de fournitures industrielles 10 000 $ n30.

20X1-08-12, Revenus pour service de 100 000 $ n30.

20X1-08-15, Salaires payés 5 000 $ pour la première moitié du mois.

20X1-08-16, Contrat de publicité à crédit 7 500 $ n30.

20X1-08-23, Achat de matériaux à crédit 45 350 $ n30.

20X1-08-27, Décaissement aux créditeurs 10 000 $.

20X1-08-29, Encaissement des débiteurs 35 000 $.

20X1-08-30, Client a payé 5 000 $ d'avance pour des services le mois prochain.

20X1-08-31, Salaires payés 4 500 $ pour la deuxième moitié du mois.

Questions:
a) Dresser la balance de vérification au 1er août 20X1.
b) Faites les écritures de journal général, y compris la transaction du 1er août.
c) Reporter au grand livre.
d) Faites la balance de vérification au 31 août 20X1.
e) Faites l'état des résultats pour le mois.
f) Faites l'état de variation des capitaux propres pour le mois.
g) Dresser l'état de situation financière au 31 août 20X1 et le comparatif au 1er août 20X1.

Problème 2-2

Livra Inc. est incorporé le 3 février 20X1 pour faire des affaires dans le déménagement industriel et commercial. Le jour de l'incorporation, 10 000 actions votantes ou ordinaires sont émises pour 250 000 $ en échange d'un camion d'une juste valeur marchande de 100 000 $ et le reste comptant. Le plan comptable est :

Livra Inc.
Plan comptable
Au 20X1-02-03

Code GL	Nom GL
10020	Dépôt sur loyer
10300	Camions
20700	Débiteurs
20800	Espèces
30050	Capital actions votantes
30200	Résultats non distribués
30300	Dividendes
50700	Créditeurs
60100	Revenus de déménagement
73000	Loyer
74000	Électricité
75000	Frais de bureau

Les opérations du 3 février au 28 février sont :
20X1-02-04, Paiement ou décaissement du dépôt sur loyer de 7 500 $ et du loyer du 1er mois 5 000 $ pour un total de 12 500 $. Le dépôt sur loyer sera remboursé à la fin du bail de 3 ans.

20X1-02-06, Réception de la facture d'électricité pour le mois de 1 400 $, payable dans 20 jours.

20X1-02-09, Achats de fournitures de bureau 500 $ payé comptant.

20X1-02-12, Premier revenu de déménagement 15 000 $, condition 1,5/n30.

20X1-02-16, Paiement partiel de la facture d'électricité pour 1 000 $.

20X1-02-19, Encaissement d'un montant de 5 750 $ du client dans nos comptes clients ou débiteurs.

20X1-02-26, Dividendes de 3 000 $ versés à l'actionnaire ou au propriétaire principal.

Questions:
a) Dresser la balance de vérification au 3 février 20X1.
b) Faites les écritures de journal général, y compris la transaction du 3 février.
c) Reporter au grand livre.
d) Faites la balance de vérification au 28 février 20X1.
e) Faites l'état des résultats pour le mois.
f) Faites l'état de variation des capitaux propres pour le mois.
g) Dresser l'état de situation financière au 28 février 20X1 et le comparatif au 3 février 20X1.

Problème 2-3

Mme Tremblay veut se lancer en affaires et ouvrir un magasin au détail. Le 19 février 20X1, elle achète des tablettes et fournitures pour un montant de 100 000 $. Sa demande d'incorporation commence le 5 mars 20X1 et le nom de la société est Multiselect Inc. Les frais pour incorporation sont de 1 500 $. Pour l'état de situation financière d'ouverture du début, soit le 5 mars 20X1, elle injecte 15 000 $ d'espèces, les tablettes et fournitures et les frais d'incorporation en échange de 1165 actions de catégorie A votantes. Multiselect utilise la méthode de l'inventaire permanent. Les achats sont envoyés aux stocks et le coût des marchandises vendues est une diminution des stocks. Le plan comptable est :

Muliselect Inc.
Plan comptable
Au 2009-03-05

Code GL	Nom GL
10200	Frais d'incorporation
10700	Améliorations locatives
10800	Équipements
20100	Assurances payées d'avance
20600	Stocks
20700	Débiteurs
20800	Espèces
30050	Capital
30200	Réserves non distribuées
30300	Dividendes
40100	Prêt sur équipement PPE
50700	Créditeurs
50800	Marge de crédit
60500	Ventes
71000	Coûts des marchandises vendues
83000	Loyer
84000	Électricité
84500	Télécommunications
85000	Frais de bureau
90000	Provisions pour impôts

Les opérations du 5 mars au 31 mars sont :
20X1-03-06, Acquisition d'équipements d'une valeur de 50 000 $ financé par un prêt sur équipement PPE à 90% de son coût d'acquisition. La balance est payée comptant.

20X1-03-06, Déboursé ou décaissement de 4 000 $ pur une police d'assurances d'une année.

20X1-03-06, Paiement du premier mois de loyer; 6 000 $.

20X1-03-09, Achats de stocks de marchandises pour la revente pour 40 000 $. Les fournisseurs acceptent de financer 70% des achats avec des conditions n30. Le reste est payé comptant.

20X1-03-09, Décaissement comptant pour des frais de bureau 250 $.

20X1-03-15, Ventes à crédit de 6 400 $ à un client commercial, condition 1/10n30.

20X1-03-26, Achats de marchandises comptant pour 25 000 $.

20X1-03-27, Réception de la facture pour le téléphone et le cellulaire du 1er mois dû le 15 avril 2009.

20X1-03-30, Réception de la facture d'électricité du 1er mois. Le montant dû est 1 500 $ et la date de paiement est le 10 avril 20X1.

20X1-03-30, Des dividendes de 1 000 $ sont versés à l'actionnaire de la société.

20X1-03-31, Les ventes au comptant du mois sont 18 000 $.

'20X1-03-31, Le coût des marchandises vendues pour les ventes du mois sont 15 860 $.

20X1-03-31, Il y a compensation automatique de l'encaisse négatif par la marge de crédit pour un montant de 20 250,00"

Questions:
a) Dresser la balance de vérification au 5 mars 20X1.
b) Faites les écritures de journal général, y compris la transaction du 5 mars.
c) Reporter au grand livre.
d) Faites la balance de vérification au 31 mars 20X1.
e) Faites l'état des résultats par nature avec une section marge brute pour le mois.
f) Faites l'état de variation des capitaux propres pour le mois.
g) Dresser l'état de situation financière au 31 mars 20X1 et le comparatif au 5 mars 20X1.

(Page blanche)

Solutions de la série 2

Solution 2-1

a) Dresser la balance de vérification au 1er août 20X1.

Transfo Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-08-01

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10050	Terrain		
10100	Immeuble		
10200	Machineries		
20650	Débiteurs		
20705	Espèces	500 000	
30005	Capital actions votantes		500 000
30100	Réserves non distribuées		
40510	Hypothèque		
40600	Prêt sur machineries		
50590	Produits reçus d'avance		
50600	Créditeurs		
60200	Produits de service		
70050	Publicité		
70200	Fournitures industrielles		
70300	Matériaux		
70700	Salaires		
	Grand total:	**500 000$**	**500 000$**

b) Faites les écritures de journal général.

Transfo Inc.
Journal Général
Pour la période du 20X1-08-01 au 20X1-08-31

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-08-01		jg 1	Espèces	20705	500 000,00	
			Capital actions votantes	30005		500 000,00
			Émission des actions votantes			
20X1-08-03		jg 2	Terrain	10050	50 000,00	
			Immeuble	10100	500 000,00	
			Espèces	20705		100 000,00
			Hypothèque	40510		450 000,00
			Acquisition terrain			
20X1-08-03		jg 3	Machineries	10200	200 000,00	
			Prêt sur machineries	40600		200 000,00
			Acquisition machineries contre prêt à 100%			
20X1-08-06		jg 4	Fournitures industrielles	70200	10 000,00	
			Créditeurs	50600		10 000,00
			Fournitures n30			
20X1-08-12		jg 5	Débiteurs	20650	100 000,00	
			Produits de service	60200		100 000,00
			Revenus de service n30			
20X1-08-15		jg 6	Salaires	70700	5 000,00	
			Espèces	20705		5 000,00
			Salaires 1er moitié mois			
20X1-08-16		jg 7	Publicité	70050	7 500,00	
			Créditeurs	50600		7 500,00
			Contrat publicité n30			
20X1-08-23		jg 8	Matériaux	70300	45 350,00	
			Créditeurs	50600		45 350,00
			Matériaux n30			
20X1-08-27		jg 9	Créditeurs	50600	10 000,00	
			Espèces	20705		10 000,00
			Décaissement aux fournisseurs			
20X1-08-29		jg 10	Espèces	20705	35 000,00	
			Débiteurs	20650		35 000,00
			Encaissement des clients			
20X1-08-30		jg 11	Espèces	20705	5 000,00	
			Produits reçus d'avance	50590		5 000,00
			Acompte pour service mois prochain			
20X1-08-31		jg 12	Salaires	70700	4 500,00	
			Espèces	20705		4 500,00
			Salaires 2eme moitié mois			
			Grand total:		**1 472 350$**	**1 472 350$**

Nombre de transactions du journal général: 12

c) Reporter au grand livre.

Transfo Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-08-01 au 20X1-08-31

Nom:	Terrain				Compte no:	10050	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-03	Journal Général	jg2	50 000		50 000	Dt	
20X1-08-31	Solde fin				50 000	Dt	

Nom:	Immeuble				Compte no:	10100	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-03	Journal Général	jg2	500 000		500 000	Dt	
20X1-08-31	Solde fin				500 000	Dt	

Nom:	Machineries				Compte no:	10200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-03	Journal Général	jg3	200 000		200 000	Dt	
20X1-08-31	Solde fin				200 000	Dt	

Nom:	Débiteurs				Compte no:	20650	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-12	Journal Général	jg5	100 000		100 000	Dt	
20X1-08-29	Journal Général	jg10		35 000	65 000	Dt	
20X1-08-31	Solde fin				65 000	Dt	

Nom:	Espèces				Compte no:	20705	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-01	Journal Général	jg1	500 000		500 000	Dt	
20X1-08-03	Journal Général	jg2		100 000	400 000	Dt	
20X1-08-15	Journal Général	jg6		5 000	395 000	Dt	
20X1-08-27	Journal Général	jg9		10 000	385 000	Dt	
20X1-08-29	Journal Général	jg10	35 000		420 000	Dt	
20X1-08-30	Journal Général	jg11	5 000		425 000	Dt	
20X1-08-31	Journal Général	jg12		4 500	420 500	Dt	
20X1-08-31	Solde fin				420 500	Dt	

Nom:	Capital actions votantes				Compte no:	30005	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-01	Journal Général	jg1		500 000	500 000	Ct	
20X1-08-31	Solde fin				500 000	Ct	

Nom:	Réserves non distribuées				Compte no:	30100	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-08-01	Solde début				0		
20X1-08-31	Solde fin				0	Dt	

Nom:	Hypothèque			Compte no:	40510	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-03	Journal Général	jg2		450 000	450 000	Ct
20X1-08-31	Solde fin				450 000	Ct

Nom:	Prêt sur machineries			Compte no:	40600	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-03	Journal Général	jg3		200 000	200 000	Ct
20X1-08-31	Solde fin				200 000	Ct

Nom:	Produits reçus d'avance			Compte no:	50590	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-30	Journal Général	jg11		5 000	5 000	Ct
20X1-08-31	Solde fin				5 000	Ct

Nom:	Créditeurs			Compte no:	50600	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-06	Journal Général	jg4		10 000	10 000	Ct
20X1-08-16	Journal Général	jg7		7 500	17 500	Ct
20X1-08-23	Journal Général	jg8		45 350	62 850	Ct
20X1-08-27	Journal Général	jg9	10 000		52 850	Ct
20X1-08-31	Solde fin				52 850	Ct

Nom:	Produits de service			Compte no:	60200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-12	Journal Général	jg5		100 000	100 000	Ct
20X1-08-31	Solde fin				100 000	Ct

Nom:	Publicité			Compte no:	70050	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-16	Journal Général	jg7	7 500		7 500	Dt
20X1-08-31	Solde fin				7 500	Dt

Nom:	Fournitures industrielles			Compte no:	70200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-06	Journal Général	jg4	10 000		10 000	Dt
20X1-08-31	Solde fin				10 000	Dt

Nom:	Matériaux			Compte no:	70300	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-23	Journal Général	jg8	45 350		45 350	Dt
20X1-08-31	Solde fin				45 350	Dt

Nom:	Salaires			Compte no:	70700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-08-01	Solde début				0	
20X1-08-15	Journal Général	jg6	5 000		5 000	Dt
20X1-08-31	Journal Général	jg12	4 500		9 500	Dt
20X1-08-31	Solde fin				9 500	Dt

	Grand total:	**1 472 350$**	**1 472 350$**	**0$**

d) Faites la balance de vérification au 31 août 20X1.

Transfo Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-08-31

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10050	Terrain	50 000$	
10100	Immeuble	500 000	
10200	Machineries	200 000	
20650	Débiteurs	65 000	
20705	Espèces	420 500	
30005	Capital actions votantes		500 000
30100	Réserves non distribuées		
40510	Hypothèque		450 000
40600	Prêt sur machineries		200 000
50590	Produits reçus d'avance		5 000
50600	Créditeurs		52 850
60200	Produits de service		100 000
70050	Publicité	7 500	
70200	Fournitures industrielles	10 000	
70300	Matériaux	45 350	
70700	Salaires	9 500	
	Grand total:	**1 307 850$**	**1 307 850$**

e) Faites l'état des résultats pour le mois.

Transfo Inc.
État des résultats
pour le mois terminé le 20X1-08-31

Produits de service	**100 000$**
Charges	
Publicité	7 500
Fournitures industrielles	10 000
Matériaux	45 350
Salaires	9 500
Total des charges	72 350
Résultats avant impôts	27 650
Provision pour impôts	0
Résultat net	**27 650$**

f) Faites l'état de variation des capitaux pour le mois.

Transfo Inc.
État de variation des capitaux
pour le mois terminé le 20X1-08-31

	Capital actions votantes	Réserves non distribuées	Total
Solde début au 20X1-08-01	500 000$		500 000$
Résultat de l'exercice		27 650	27 650
Solde fin au 20X1-08-31	**500 000$**	**27 650$**	**527 650$**

g) Dresser l'état de situation financière au 31 août 20X1 et le comparatif au 1er août 20X1.

Transfo Inc.
État de situation financière
Au 20X1-08-31

ACTIF	**20X1-08-31**	**20X1-08-01**
Actifs non courants		
Terrain	50 000$	
Immeuble	500 000	
Machineries	200 000	
Total actifs non courants	750 000	
Actifs courants		
Débiteurs	135 000	
Espèces	350 500	500 000$
Total actifs courants	485 500	
TOTAL ACTIF	**1 235 500$**	**500 000$**
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux Propres		
Capital actions votantes	500 000$	500 000$
Réserves non distribuées	27 650	
Total capitaux propres	527 650	
Passifs non courants		
Hypothèque	450 000	
Prêt sur machineries	200 000	
Total passifs non courants	650 000	
Passifs courants		
Produits reçus d'avance	5 000	
Créditeurs	52 850	
Total passifs courants	57 850	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**1 235 500$**	**500 000$**

Solution 2-2

a) Dresser la balance de vérification au 3 février 20X1.

Livra Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-02-03

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10020	Dépôt sur loyer		
10300	Camions	100 000	
20700	Débiteurs		
20800	Espèces	150 000	
30050	Capital actions votantes		250 000
30200	Résultats non distribués		
30300	Dividendes		
50700	Créditeurs		
60100	Revenus de déménagement		
73000	Loyer		
74000	Électricité		
75000	Frais de bureau		
	Grand total:	**250 000$**	**250 000$**

b) Faites les écritures de journal général, y compris la transaction du 3 février.

Livra Inc.

Journal Général

Pour la période du 20X1-02-03 au 20X1-02-28

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-02-03	jg	1	Camions	10300	100 000	
			Espèces	20800	150 000	
			Capital actions votantes	30050		250 000
			Émission de 100 000 actions votantes			
20X1-02-04	jg	2	Dépôt sur loyer	10020	7 500	
			Loyer	73000	5 000	
			Espèces	20800		12 500
			Dépôt et loyer du 1er mois			
20X1-02-06	jg	3	Électricité	74000	1 400	
			Créditeurs	50700		1 400
			Électricité du mois			
20X1-02-09	jg	4	Frais de bureau	75000	500	
			Espèces	20800		500
			Fournitures de bureau			
20X1-02-12	jg	5	Débiteurs	20700	15 000	
			Revenus de déménagement	60100		15 000
			Première facture au client			
20X1-02-16	jg	6	Créditeurs	50700	1 000	
			Espèces	20800		1 000
			Paiement partiel du compte d'électricité			
20X1-02-19	jg	7	Espèces	20800	5 750	
			Débiteurs	20700		5 750
			Versement du client			
20X1-02-26	jg	8	Dividendes	30300	3 000	
			Espèces	20800		3 000
			Versement de dividendes au propriétaire principal			
			Grand total:		**289 150$**	**289 150$**

Nombre de transactions du journal général: 8

c) Reporter au grand livre.

Livra Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-02-03 au 20X1-02-28

Nom:	Dépôt sur loyer			Compte no:	10020	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-04	Journal Général	jg2	7 500		7 500	Dt
20X1-02-28	Solde fin				7 500	Dt

Nom:	Camions			Compte no:	10300	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-03	Journal Général	jg1	100 000		100 000	Dt
20X1-02-28	Solde fin				100 000	Dt

Nom:	Débiteurs			Compte no:	20700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-12	Journal Général	jg5	15 000		15 000	Dt
20X1-02-19	Journal Général	jg7		5 750	9 250	Dt
20X1-02-28	Solde fin				9 250	Dt

Nom:	Espèces			Compte no:	20800	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-03	Journal Général	jg1	150 000		150 000	Dt
20X1-02-04	Journal Général	jg2		12 500	137 500	Dt
20X1-02-09	Journal Général	jg4		500	137 000	Dt
20X1-02-16	Journal Général	jg6		1 000	136 000	Dt
20X1-02-19	Journal Général	jg7	5 750		141 750	Dt
20X1-02-26	Journal Général	jg8		3 000	138 750	Dt
20X1-02-28	Solde fin				138 750	Dt

Nom:	Capital actions votantes			Compte no:	30050	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-03	Journal Général	jg1		250 000	250 000	Ct
20X1-02-28	Solde fin				250 000	Ct

Nom:	Résultats non distribués			Compte no:	30200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-02-03	Solde début				0	
20X1-02-28	Solde fin				0	Dt

Nom:	Dividendes				Compte no:	30300	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-26	Journal Général	jg8	3 000		3 000	Dt	
20X1-02-28	Solde fin				3 000	Dt	

Nom:	Créditeurs				Compte no:	50700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-06	Journal Général	jg3		1 400	1 400	Ct	
20X1-02-16	Journal Général	jg6	1 000		400	Ct	
20X1-02-28	Solde fin				400	Ct	

Nom:	Revenus de déménagement				Compte no:	60100	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-12	Journal Général	jg5		15 000	15 000	Ct	
20X1-02-28	Solde fin				15 000	Ct	

Nom:	Loyer				Compte no:	73000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-04	Journal Général	jg2	5 000		5 000	Dt	
20X1-02-28	Solde fin				5 000	Dt	

Nom:	Électricité				Compte no:	74000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-06	Journal Général	jg3	1 400		1 400	Dt	
20X1-02-28	Solde fin				1 400	Dt	

Nom:	Frais de bureau				Compte no:	75000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt	
20X1-02-03	Solde début				0		
20X1-02-09	Journal Général	jg4	500		500	Dt	
20X1-02-28	Solde fin				500	Dt	

	Grand total:		**289 150$**	**289 150$**	**0$**	

d) Faites la balance de vérification au 28 février 20X1.

Livra Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-02-28

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10020	Dépôt sur loyer	7 500$	
10300	Camions	100 000	
20700	Débiteurs	9 250	
20800	Espèces	138 750	
30050	Capital actions votantes		250 000
30200	Résultats non distribués		
30300	Dividendes	3 000	
50700	Créditeurs		400
60100	Revenus de déménagement		15 000
73000	Loyer	5 000	
74000	Électricité	1 400	
75000	Frais de bureau	500	
	Grand total:	**265 400$**	**265 400$**

e) Faites l'état des résultats pour le mois.

Livra Inc.
État des résultats
pour la période du 20X1-02-03 au 20X1-02-28

Revenus de déménagement	15 000$
Charges	
Loyer	5 000
Électricité	1 400
Frais de bureau	500
Total des charges	6 900
Résultats avant impôts	8 100
Provision pour impôts	0
Résultat net	**8 100$**

f) Faites l'état de variation des capitaux propres pour le mois.

Livra Inc.
État de variation des capitaux
pour la période du 20X1-02-03 au 20X1-02-28

	Capital actions votantes	Résultats non distribués	Total
Solde début au 20X1-02-03	250 000$		250 000$
Résultat de l'exercice		8 100	8 100
Dividendes		(3 000)	(3 000)
Solde fin au 20X1-02-28	**250 000$**	**5 100$**	**255 100$**

g) Dresser l'état de situation financière au 28 février 20X1 et le comparatif au 3 février 20X1.

Livra Inc.
État de situation financière
Au 20X1-02-28

ACTIFS	**20X1-02-28**	**20X1-02-03**	
Actifs non courants			
Dépôt sur loyer	7 500$		
Camions	100 000	100 000	
Total actifs non courants	107 500		
Actifs courants			
Débiteurs	9 250		
Espèces	138 750	150 000$	
Total actifs courants	148 000		
TOTAL ACTIFS	**255 500$**	**250 000$**	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux Propres			
Capital actions votantes	250 000$	250 000$	
Résultats non distribués	5 100		
Total capitaux propres	255 100		
Passifs non courants			
Total passifs non courants	0		-Cette section ne serait pas montrée normalement car pas de comptes GL
Passifs courants			
Créditeurs	400		
Total passifs courants	400		
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**255 500$**	**500 000$**	

Solution 2-3

a) Dresser la balance de vérification au 5 mars 20X1.

Muliselect Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-03-05

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10200	Frais d'incorporation	1 500$	
10700	Améliorations locatives	100 000	
10800	Équipements		
20100	Assurances payées d'avance		
20600	Stocks		
20700	Débiteurs		
20800	Espèces	15 000	
30050	Capital		116 500
30200	Réserves non distribuées		
30300	Dividendes		
40100	Prêt sur équipement PPE		
50700	Créditeurs		
50800	Marge de crédit		
60500	Ventes		
71000	Coûts des marchandises vendues		
83000	Loyer		
84000	Électricité		
84500	Télécommunications		
85000	Frais de bureau		
90000	Provisions pour impôts		
	Grand total:	**116 500$**	**116 500$**

b) Faites les écritures de journal général, y compris la transaction du 5 mars.

Muliselect Inc.
Journal Général
Pour la période du 20X1-03-05 au 20X1-03-31

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-03-05	jg	1	Frais d'incorporation	10200	1 500	
			Améliorations locatives	10700	100 000	
			Espèces	20800	15 000	
			Capital	30050		116 500
			Émission des premières 1165 actions votantes			
20X1-03-06	jg	2	Équipements	10800	50 000	
			Prêt sur équipement PPE	40100		45 000
			Espèces	20800		5 000
			Acquisition des équipements financé par un prêt PPE sur 90% de la valeur			
20X1-03-06	jg	3	Assurances payées d'avance	20100	4 000	
			Espèces	20800		4 000
			Prime d'assurances pour un an			
20X1-03-06	jg	6	Loyer	83000	6 000	
			Espèces	20800		6 000
			Loyer du 1er mois			
20X1-03-09	jg	5	Stocks	20600	40 000	
			Créditeurs	50700		28 000
			Espèces	20800		12 000
			Achats de marchandises pour la revente, 70% à n30, le reste payé comptant			
20X1-03-09	jg	9	Frais de bureau	85000	250	
			Espèces	20800		250
			Fournitures de bureau			

20X1-03-15	jg 4		Débiteurs	20700	6 400	
			Ventes	60500		6 400
			Client commercial 1/10n30			
20X1-03-26	jg 11		Stocks	20600	25 000	
			Espèces	20800		25 000
			Achats de marchandises comptant			
20X1-03-27	jg	8	Télécommunications	84500	885	
			Créditeurs	50700		885
			Téléphone et cellulaire du 1er mois			
20X1-03-30	jg	7	Électricité	84000	1 500	
			Créditeurs	50700		1 500
			Électricité du 1er mois			
20X1-03-30	jg	14	Dividendes	30300	1 000	
			Espèces	20800		1 000
			Dividendes à l'actionnaire			
20X1-03-31	jg	10	Espèces	20800	18 000	
			Ventes	60500		18 000
			Ventes au comptant du mois			
20X1-03-31	jg	12	Coûts des marchandises vendues	71000	15 860	
			Stocks	20600		15 860
			Stocks vendus dans le mois			
20X1-03-31	jg	13	Espèces	20800	20 250	
			Marge de crédit	50800		20 250
			Compensation automatique de l'encaisse négatif par la marge de crédit			
			Grand total:		**305 645$**	**305 645$**

Nombre de transactions du journal général: 14

c) Reporter au grand livre.

Muliselect Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-03-05 au 20X1-03-31

Nom:	Frais d'incorporation			Compte no:	10200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-05	Journal Général	jg1	1 500		1 500	Dt
20X1-03-31	Solde fin				1 500	Dt

Nom:	Améliorations locatives			Compte no:	10700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-05	Journal Général	jg1	100 000		100 000	Dt
20X1-03-31	Solde fin				100 000	Dt

Nom:	Équipements			Compte no:	10800	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-06	Journal Général	jg2	50 000		50 000	Dt
20X1-03-31	Solde fin				50 000	Dt

Nom:	Assurances payées d'avance			Compte no:	20100	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-06	Journal Général	jg3	4 000		4 000	Dt
20X1-03-31	Solde fin				4 000	Dt

Nom:	Stocks			Compte no:	20600	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-09	Journal Général	jg5	40 000		40 000	Dt
20X1-03-26	Journal Général	jg11	25 000		65 000	Dt
20X1-03-31	Journal Général	jg12		15 860	49 140	Dt
20X1-03-31	Solde fin				49 140	Dt

Nom:	Débiteurs			Compte no:	20700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-15	Journal Général	jg4	6 400		6 400	Dt
20X1-03-31	Solde fin				6 400	Dt

Nom:	Espèces			Compte no:	20800	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-05	Journal Général	jg1	15 000		15 000	Dt
20X1-03-06	Journal Général	jg2		5 000	10 000	Dt
20X1-03-06	Journal Général	jg3		4 000	6 000	Dt
20X1-03-06	Journal Général	jg6		6 000	0	Dt
20X1-03-09	Journal Général	jg5		12 000	12 000	Ct
20X1-03-09	Journal Général	jg9		250	12 250	Ct
20X1-03-26	Journal Général	jg11		25 000	37 250	Ct
20X1-03-30	Journal Général	jg14		1 000	38 250	Ct
20X1-03-31	Journal Général	jg10	18 000		20 250	Ct
20X1-03-31	Journal Général	jg13	20 250		0	Dt
20X1-03-31	Solde fin				0	Dt

Nom:	Capital			Compte no:	30050	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-05	Journal Général	jg1		116 500	116 500	Ct
20X1-03-31	Solde fin				116 500	Ct

Nom:	Réserves non distribuées			Compte no:	30200	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-31	Solde fin				0	Dt

Nom:	Dividendes			Compte no:	30300	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-30	Journal Général	jg14	1 000		1 000	Dt
20X1-03-31	Solde fin				1 000	Dt

Nom:	Prêt sur équipement PPE			Compte no:	40100	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-06	Journal Général	jg2		45 000	45 000	Ct
20X1-03-31	Solde fin				45 000	Ct

Nom:	Créditeurs			Compte no:	50700	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-09	Journal Général	jg5		28 000	28 000	Ct
20X1-03-27	Journal Général	jg8		885	28 885	Ct
20X1-03-30	Journal Général	jg7		1 500	30 385	Ct
20X1-03-31	Solde fin				30 385	Ct

Nom:	Marge de crédit			Compte no:	50800	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-31	Journal Général	jg13		20 250	20 250	Ct
20X1-03-31	Solde fin				20 250	Ct

Nom:	Ventes			Compte no:	60500	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-15	Journal Général	jg4		6 400	6 400	Ct
20X1-03-31	Journal Général	jg10		18 000	24 400	Ct
20X1-03-31	Solde fin				24 400	Ct

Nom:	Coûts des marchandises vendues			Compte no:	71000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-31	Journal Général	jg12	15 860		15 860	Dt
20X1-03-31	Solde fin				15 860	Dt

Nom:	Loyer			Compte no:	83000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-06	Journal Général	jg6	6 000		6 000	Dt
20X1-03-31	Solde fin				6 000	Dt

Nom:	Électricité			Compte no:	84000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-30	Journal Général	jg7	1 500		1 500	Dt
20X1-03-31	Solde fin				1 500	Dt

Nom:	Télécommunications			Compte no:	84500	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-27	Journal Général	jg8	885		885	Dt
20X1-03-31	Solde fin				885	Dt

Nom:	Frais de bureau			Compte no:	85000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-09	Journal Général	jg9	250		250	Dt
20X1-03-31	Solde fin				250	Dt

Nom:	Provisions pour impôts			Compte no:	90000	
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	DtCt
20X1-03-05	Solde début				0	
20X1-03-31	Solde fin				0	Dt

Grand total:	**305 645$**	**305 645$**		**0$**

d) Faites la balance de vérification au 31 mars 20X1.

Muliselect Inc.
Balance de vérification
Au 20X1-03-31

Code GL	Nom GL	Débit	Crédit
10200	Frais d'incorporation	1 500$	
10700	Améliorations locatives	100 000	
10800	Équipements	50 000	
20100	Assurances payées d'avance	4 000	
20600	Stocks	49 140	
20700	Débiteurs	6 400	
20800	Espèces		0
30050	Capital		116 500
30200	Réserves non distribuées		
30300	Dividendes	1 000	
40100	Prêt sur équipement PPE		45 000
50700	Créditeurs		30 385
50800	Marge de crédit		20 250
60500	Ventes		24 400
71000	Coûts des marchandises vendues	15 860	
83000	Loyer	6 000	
84000	Électricité	1 500	
84500	Télécommunications	885	
85000	Frais de bureau	250	
90000	Provisions pour impôts		
	Grand total:	**236 535$**	**236 535$**

e) Faites l'état des résultats par nature avec une section marge brute pour le mois.

Muliselect Inc.
État des résultats
pour la période du 20X1-03-05 au 20X1-03-31

Ventes	24 400$
Coûts des marchandises vendues	15 860
Marge brute	8 540
Loyer	6 000
Électricité	1 500
Télécommunications	885
Frais de bureau	250
Total des charges	8 635
Résultats avant impôts	(95)
Provision pour impôts	0
Résultat net	**(95$)**

f) Faites l'état de variation des capitaux propres pour le mois.

Muliselect Inc.
État de variation des capitaux
pour la période du 20X1-03-05 au 20X1-03-31

	Capital	Réserves non distribuées	Total
Solde début au 20X1-03-05	116 500$		116 500$
Résultat de l'exercice		(95)	(95)
Dividendes*		(1 000)	(1 000)
Solde fin au 20X1-03-31	**116 500$**	**(1 095$)**	**115 405$**

*Note: Une société ne devrait pas verser de dividendes, si elle n'a pas de résultats non distribués en réserve. Le reste de l'exercice financier dira si les dividendes sont justifiés.

g) Dresser l'état de situation financière au 31 mars 20X1 et le comparatif au 5 mars 20X1.

Muliselect Inc.
État de situation financière
Au 20X1-03-31

ACTIFS	**20X1-03-31**	**20X1-03-05**
Actifs non courants		
Frais d'incorporation	1 500$	1 500,00 $
Améliorations locatives	100 000	100 000
Équipements	50 000	
Total actifs non courants	151 500	101 500
Actifs courants		
Assurances payées d'avance	4 000	
Stocks	49 140	
Débiteurs	6 400	
Espèces	0	15 000
Total actifs courants	59 540	
TOTAL ACTIFS	**211 040$**	**116 500$**
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux Propres		
Capital	116 500$	116 500$
Réserves non distribuées	(1 095)	
Total capitaux propres	115 405	116 500
Passifs non courants		
Prêt sur équipement PPE	45 000	
Passifs courants		
Créditeurs	30 385	
Marge de crédit	20 250	
Total passifs courants	50 635	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**211 040$**	**116 500$**

(Page blanche)

Série 3-TPS et TVQ

Sujets couverts :

1. Taxes sur les produits et services (TPS)
2. Taxes de vente du Québec (TVQ)
3. Taxe de vente harmonisée (TVH) et autres sujets

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
Chapitre 6, questions 3 à 4 inclusivement ;

Notes théoriques

La TPS et la TVQ sont des taxes par étapes. Elles taxent les produits ou revenus et elles sont récupérées sur les intrants ou les charges comme les achats de marchandises, les acquisitions d'actifs non courants, les frais de télécommunications, etc.

Inscription

Les entités en affaires au Canada doivent avoir un numéro de TPS et celles en affaires au Québec un numéro de TVQ, sauf dans certains cas particuliers. Au Québec, Revenu Québec administre les deux taxes. Le paiement des deux taxes est donc fait à l'ordre de Revenu Québec qui transfère les montants de la TPS dans les comptes du fédéral. C'est Revenu Québec qui fournit un numéro de TPS composé de chiffres et des lettres RT et un numéro de TVQ composé de chiffres et des lettres TQ. Ces deux numéros doivent apparaître sur les factures de ventes et la TPS et TVQ sont chargées au client pour être envoyées à Revenu Québec une fois les déductions pour les CTI et les RTI effectuées.

Taxes sur les produits et services (TPS)

La Taxe sur les produits et services (TPS), The Goods and Services Tax (GST) en anglais est une taxe multi niveau depuis le 1er janvier 1991. Elle remplace l'ancienne taxe fédérale sur les ventes des fabricants, en anglais Manufacturers' Sales Tax (MST), de 13.5% qui était caché dans le prix des produits.

La Taxe sur les produits et services (TPS) est une taxe fédérale par étape qui s'applique sur la plupart des produits et services. Elle est actuellement de 5%. Elle est chargée sur la facture du client avec les produits et récupérée avec les intrants. La TPS sur les intrants se nomme CTI ou crédits de taxe sur les intrants. La TVQ sur les intrants se nomme RTI ou remboursements de taxes sur les intrants. Pour des informations complètes, l'adresse est :
http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/entreprise/taxes/tvq_tps/

Pour récupérer les taxes sur les intrants, le fournisseur doit fournir son numéro de TPS et de TVQ sur la facture. Si les numéros de TPS et de TVQ ne sont pas mentionnés, vous n'avez pas le droit de récupérer les TPS et TVQ sur les intrants.

Référence : http://en.wikipedia.org/wiki/Goods_and_Services_Tax_(Canada)

Taxes de vente du Québec (TVQ)

Le 1er janvier 2013, il y a eu d'importantes modifications au régime de la TVQ suite à l'entente de coordination fiscale conclue entre le Canada et le Québec le 28 mars 2012.

À partir du 1er janvier 2013 , il y a une nouvelle méthode de calcul de la TVQ . La TVQ est maintenant calculée sur le prix de vente excluant la TPS. Pour que le total des taxes à payer demeure le même, le taux de la TVQ a été rajusté à 9,975 %.

Vente		100.00
Transport		10.00
		110.00
TPS	5.00%	5.50
TVQ	9.975%	10.97
Total de la vente		**126.47**

Source : http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprise/taxes/tvq_tps/modifications-regime-tvq.aspx

La TPS de 5% s'applique sur 110 $. Depuis le 1er janvier 2013, la TVQ, ici au taux 9,975% est aussi calculée sur 110 $.

Depuis le 1er janvier 2013, les services financiers, qui étaient détaxés, sont maintenant exonérés dans le régime de la TVQ et les institutions financières n'ont plus droit au RTI ou remboursement de la taxe sur les intrants à l'égard des biens et des services acquis pour effectuer leurs fournitures de services financiers.

À compter du 1er avril 2013 , tous les ministères et organismes fédéraux et provinciaux devront payer la TVQ et TPS/TVQ sur l'acquisition de biens et de services . Par conséquent, les certificats d'exemption exigés au moment de l'achat ne pourront plus être utilisés.

Avant le 1er janvier 2013, la taxe provinciale s'appliquait sur la plupart des produits et services et sur la TPS. Depuis le 1er janvier 2012, elle est de 9,5%. Entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2011, elle est de 8,5%. Elle était de 7,5% avant le 1er janvier 2011. La TVQ s'appliquait sur les produits et services et sur la TPS comme suit :

Vente		100,00
Transport		10,00
		110,00
TPS	5,00%	5,50
TVQ	7,50%	8,66
Total de la vente		**124,16**

La TPS de 5% s'applique sur 110 $. Avant le 1er janvier 2013, la TVQ, ici au taux 7,5% est calculée sur 110$+5,50$=115,50$.

Historique de la TPS et TVQ

Les taux historiques sont :

Date	TPS(%)	TVQ(%)	TVQ sur TPS
2013-01-01	5	9.975	Non
2012-01-01	5	9.5	Oui
2011-01-01	5	8.5	Oui
2008-01-01	5	7.5	Oui
2006-07-01	6	6.5	Oui
1994-05-01	7	6.5	Oui
1991-01-01	7	8	Oui

Pour les taux :
http://mindprod.com/products1.html#CANADIANTAX
Pour un outil de calcul :
http://mindprod.com/applet/canadiantax.html

Rabais et escompte

S'il y a des rabais ou escompte qui n'affectent pas le prix de vente unitaire, la TPS et TVQ sont calculées sur la vente avant rabais. Le calcul est fait comme suit :

Vente		164,98
Rabais		-20,00
		144,98
TPS	5,00%	8,25
TVQ	7,50%	12,99
Total de la vente		**166,22**

La TPS de 5% s'applique sur 164,98 $ et non sur 144,98$. La TVQ de 7,5% est calculée sur 164,98+8,25$ et non sur 144,98$+etc. La même remarque s'applique aux escomptes comme 2/10n30. L'escompte ne modifie pas la TPS et la TVQ sur le prix d'origine.

Retour de marchandise

Pour les retours de marchandises, lorsqu'il y a un crédit, c'est-à-dire une facture en négatif, les TPS et TVQ sont remboursées comme suit :

Note de crédit		
Vente		-50,00
Transport		-5,00
		-55,00
TPS	5,00%	-2,75
TVQ	7,50%	-4,33
Total de la vente		**-62,08**

Variation de prix

Si les prix varient et que les ventes sont faites à ces nouveaux prix, alors la TPS et la TVQ sont calculées sur ces nouveaux prix. Par exemple, le prix d'un item de 25 $ est diminué à 20 $. La facture de vente est comme suit :

	Quantité	Prix	Total
Ventes	4	20,00	80,00
	Sous-total		80,00
	TPS	5,00%	4,00
	TVQ	7,50%	6,30
	Total		**90,30**

La TPS est sur 80 $ et non sur 100 $. La TVQ est sur 80 $+4 $. L'ancien prix n'apparaît pas sur la facture. Cette situation est différente des rabais ou escompte, car la vente est effectuée à l'ancien prix de 25 $, puis le rabais ou l'escompte est octroyé par la suite.

Taxe de vente harmonisée (TVH)

En 1997, certaines provinces comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, etc. ont fusionné leur taxe provinciale avec la taxe fédérale pour lui donner le nom de Taxe de Vente Harmonisée (TVH), en anglais Harmonised Sales Tax (HST). Le taux était alors de 13%. La Nouvelle-Écosse a augmenté ce taux à 15%.

La taxe de vente harmonisée (TVH) s'applique dans les provinces participantes :

- Nouveau-Brunswick;
- Nouvelle-Écosse;
- Terre-Neuve et Labrador
- Ontario
- etc.

Le taux est un taux unique pour la TPS et la taxe provinciale.

Période de déclaration

Pour les exercices financiers ayant débuté en 2008, les périodes de déclaration sont :

Ventes taxables annuelles	Période de déclaration attribuée	Autre période possible
1 500 000 $ ou moins	annuelle	mensuelle ou trimestrielle
De 1 500 001 $ à 6 000 000 $	trimestrielle	mensuelle
Plus de 6 000 000 $	mensuelle	aucune

Production de la déclaration

Le formulaire de déclaration dûment rempli et signé, *doit parvenir à Revenu Québec* avant minuit :

- au plus tard un mois après le dernier jour de la période visée, si la période de déclaration est mensuelle ou trimestrielle;
- au plus tard trois mois après la fin de votre exercice financier, si la période de déclaration est annuelle.

S'il y a retard, les pénalités sont de 10% des taxes dues plus les intérêts applicables au taux prescrit.

Si la déclaration est postée, il faut tenir compte du délai postal pour ne pas dépasser minuit. Une façon plus élégante de payer est par Internet ou par transactions bancaires sur Internet en s'assurant d'avoir les contrôles appropriés.

Déclaration et paiement électronique

Tel que mentionné précédemment, la déclaration et le paiement électronique est une façon élégante de produire la déclaration et de payer les taxes dues. Les institutions financières suivantes offrent la possibilité de transmettre la déclaration de TPS et de TVQ et d'effectuer le paiement par voie électronique :

- la Banque CIBC;
- la Banque de Montréal;
- la Banque HSBC;
- la Banque Laurentienne;
- la Banque Nationale du Canada;
- la Banque Royale du Canada;
- la Banque Scotia;
- la Banque Toronto-Dominion;
- les caisses Desjardins;
- TelPay inc.

Il faut bien sûr implanter les contrôles informatiques appropriées :

1. Pour la connexion

   (a) Un lien SSL sécurisé : le cadenas et l'adresse https://...

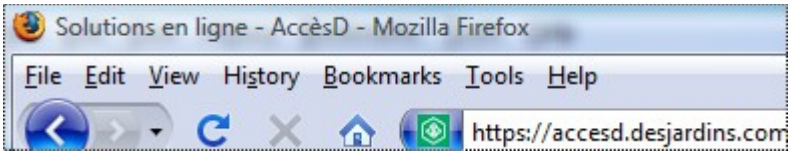

Si ce n'est pas une adresse https://... toute personne sur Internet peut lire vos communications.

(b) Vérification du certificat de sécurité :

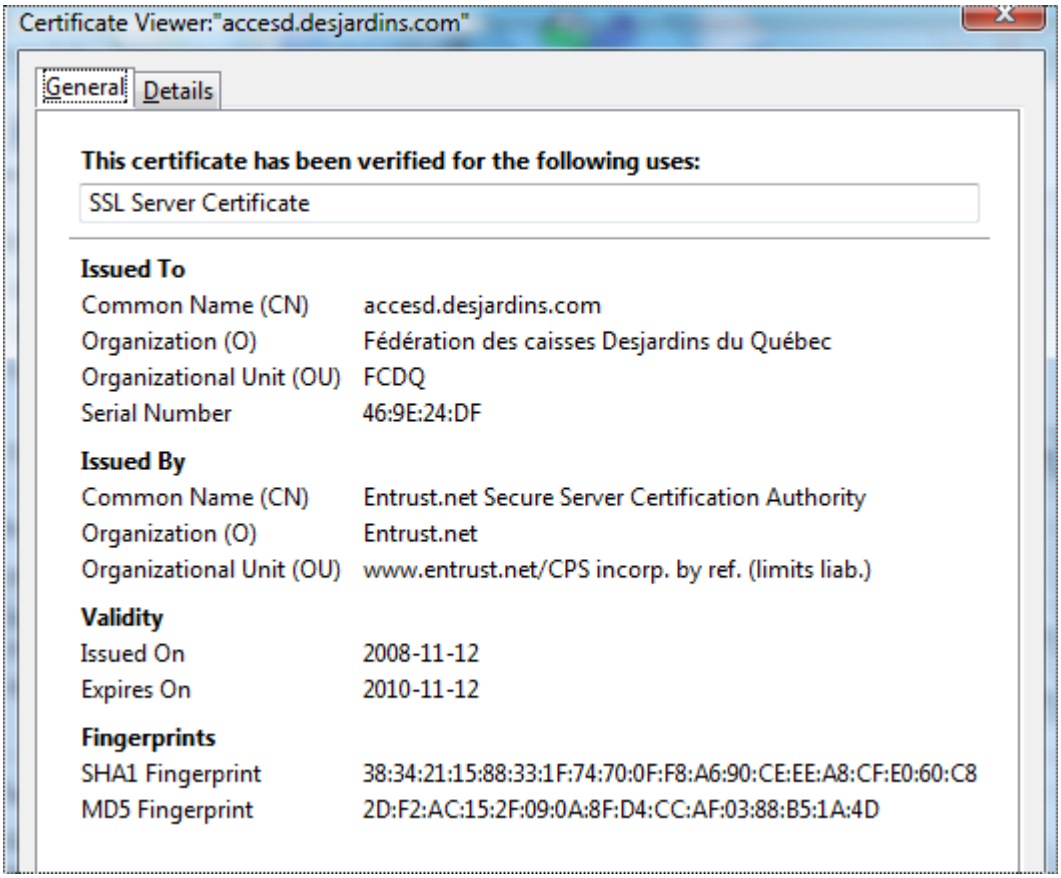

Si vous avez un doute sur la provenance de la page Web, vérifier le certificat de sécurité comme le précédent qui provient des Caisses Desjardins. Le bon certificat vous assure que vous êtes sur le bon serveur et non sur un serveur frauduleux.

2. Pour les logiciels, il faut choisir des logiciels de qualité :
   (a) Un mur coupe-feu (« Firewall ») : Pour éviter que quelqu'un de l'Internet n'accède à votre ordinateur et qu'un logiciel à l'intérieur de votre ordinateur ne communique avec Internet.
   (b) Un anti-espions : Pour dépister des logiciels espions qui pourrait enregistrer les touches du clavier lorsque vous tapez votre numéro de carte et votre NIP. Un anti-virus est d'une utilité limitée pour dépister les logiciels espions.
   (c) Un anti-Rootkit : Pour dépister les intrus dans le système d'exploitation.
   (d) Un anti-virus : Un bon, qui est mis-à-jour régulièrement. Il y a plusieurs nouveaux virus qui sont placés sur Internet à tous les jours.
3. Pour la navigation :
   (a) Ne jamais accéder à votre compte bancaire à partir d'un engin de recherche comme www.google.ca ou d'autres. Les pirates écoutent pour des recherches de ce genre.

(b) Taper l'adresse de votre institution financière la première fois et faites en un signet pour accéder directement à la page de « login ».
(c) Quitter la page de votre institution financière à l'aide du bouton « Quitter » dans la page même et non pas avec le X de la fenêtre ou le Quitter du menu du navigateur pour quitter de l'intérieur de la page sécurisée.
(d) Lorsque vous quittez le site de l'institution financière, vider la mémoire cache du navigateur.

Avec ces contrôles, les transactions bancaires sur Internet deviennent plus sécuritaires. Un exemple d'un formulaire TPS-TVQ sur un site d'institution financière est montré à la figure suivante :

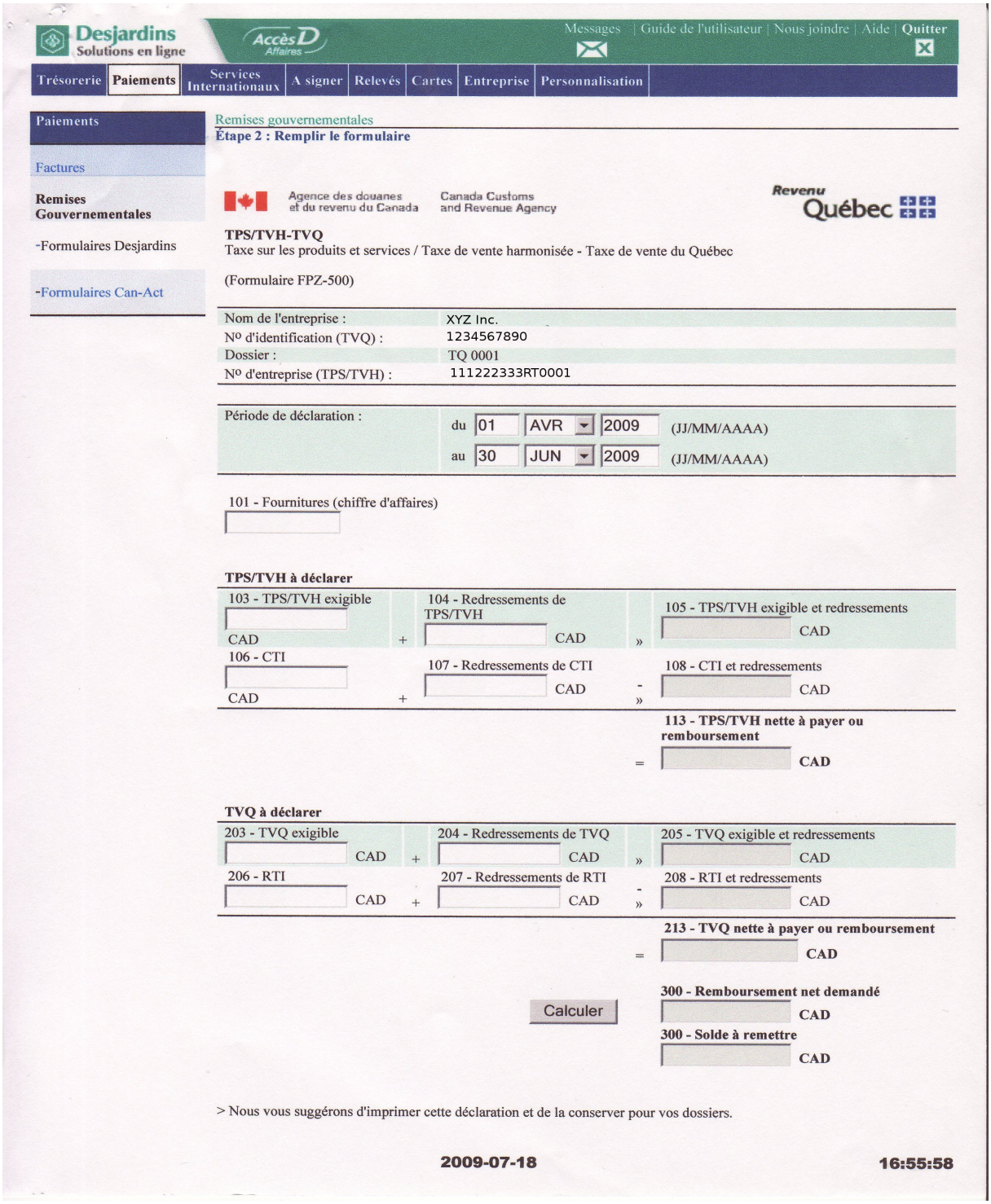

Source: Accès D de Desjardins http://www.desjardins.com/fr/

Inspection

Les inspecteurs de TPS et de TVQ de Revenu Québec inspecte les registres comptables, les pièces justificatives et les déclarations de TPS et de TVQ sur une base aléatoire et sur les pistes trouvées par

les ordinateurs de Revenu Québec.

Si une erreur est trouvée, les taxes dues sont sujettes aux pénalités et intérêts à partir de la date de l'erreur. Si l'erreur date de plusieurs années, le montant dû croit rapidement car les intérêts sont composés.

Autres sujets

La TPS s'applique aux résidents du Canada et la TVQ s'applique aux résidents du Québec. Si une entité exporte hors du Canada, il n'y a pas de TPS et de TVQ. Si une entité vend au Canada à l'extérieur du Québec, il y a TPS, mais il n'y a pas de TVQ. Par contre, l'entité est responsable de collecter les taxes locales. Par exemple, si une entreprise du Québec vend en Ontario, elle doit se conformer aux lois sur la taxe de vente de l'Ontario. Si elle vend au Nouveau-Brunswick, elle doit appliquer la loi sur la TVH.

(Page blanche)

Problèmes de la série 3

Tous les problèmes sont faits en utilisant une TPS de 5%, une TVQ de 7,5% et le mode de taxation de la TVQ d'avant le 1er janvier 2013.

Dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
Chapitre 6, questions 3 et 4 ;
Chapitre 9, questions 4 et 5 ;

Problème 3-1

ABC Inc utilise le système d'inventaire périodique. Le plan comptable partiel est :

ABC Inc.
Plan comptable partiel
Au 20X1-03-01

Code GL	Nom GL
1100	Espèces
2100	TPS exigible
2105	TPS à récupérer
2200	TVQ exigible
2205	TVQ à récupérer
2300	Créditeurs
4100	Ventes
5100	Achats
5120	Transport sur achats
5130	Rendus sur achats
5140	Rabais sur achats
5150	Escomptes sur achats

Les transactions sont les suivantes :
*2 mars 20X1, elle achète pour 10 000 $ de marchandises à un fournisseur, tps et tvq en plus. Les conditions de crédit sont 2/10n30.

*6 mars 20X1, le transporteur lui envoi une facture pour le transport de cette marchandise de 500 $, conditions de paiement n30, tps et tvq en plus.

*8 mars 20X1, elle retourne 250 $ de marchandises défectueuses et elle demande un rabais de 30% sur 750 $ de marchandises légèrement endommagée qu'elle pourra utiliser. Ces montants sont avant tps et tvq. Les marchandises sont celles de la facture du 2 mars. Elle obtient le rabais par télécopie le même jour. Le rendu ou crédit pour la marchandise est fait 2 jours plus tard, soit le 10 mars.

*Le 12 mars 20X1, elle paie la facture du 2 mars en prenant l'escompte.

*Le 24 mars 20X1, elle achète pour 2 257,50$ de marchandises. Ce montant comprend les tps et tvq.

*Le 6 avril 20X1, elle paie le transport du 6 mars.

La TPS est 5% et la TVQ est 7,5% et le mode de taxation de la TVQ est celui d'avant le 1er janvier 2013.

Questions

1) Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.
2) Reporter au grand livre.
3) Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.

Problème 3-2

GHI Inc a le plan comptable partiel suivant :

GHI Inc.
Plan comptable partiel
Au 20X1-05-01

Code GL:	Nom GL:
23000	Débiteurs
24000	Espèces
50800	TPS exigible
50810	TPS à récupérer
50900	TVQ exigible
50910	TVQ à récupérer
60100	Ventes
60200	Transport sur ventes
60300	Rendus sur ventes
60400	Rabais sur ventes
60500	Escompte sur ventes

Les transactions sont :
*6 mai 20X1, vente à crédit pour 20 000 $, tps et tvq en plus. Les conditions de crédit sont 2/10n30.

*7 mai 20X1, vous lui chargez le transport sur la vente du 6 mai 1 200 $, plus tps et tvq, toujours 2/10n30.

*12 mai 20X1, le client demande un rabais de 400 $ pour des marchandises endommagées dans le transport. Vous lui accordez.

*14 mai 20X1, il retourne 750 $ de marchandises, montant sans taxes, de la vente du 6 mai.

*16 mai 20X1, il paie la facture du 6 mai et le transport en prenant l'escompte.

La TPS est 5% et la TVQ est 7,5% et le mode de taxation de la TVQ est celui d'avant le 1er janvier 2013.

Questions

1) Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.
2) Reporter au grand livre.
3) Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.

Problème 3-3

XYZ Inc a le plan comptable partiel suivant :

XYZ Inc.
Plan comptable partiel
Au 20X1-08-31

Code GL:	Nom GL:
18000	Mobilier de bureau
23000	Débiteurs
24000	Espèces
50800	TPS exigible
50810	TPS à récupérer
50900	TVQ exigible
50910	TVQ à récupérer
53000	Créditeurs
60100	Ventes
60200	Transport sur ventes
60300	Rendus sur ventes
60400	Rabais sur ventes
60500	Escompte sur ventes
70100	Achats
70200	Transport sur achats
70300	Rendus sur achats
70400	Rabais sur achats
70500	Escompte sur achats

Les transactions sont :
*3 août 20X1, achat à crédit pour 60 000 $, tps et tvq en plus. Les conditions de crédit sont 1,5/10n30.

*4 août 20X1, transport sur achat du 3 août2 400 $, plus tps et tvq, toujours 1,5/10n30.

*10 août 20X1, rabais de 1 400 $ pour des marchandises endommagées dans le transport. Il est accordé immédiatement par télécopieur.

*12 août 20X1, retour de 1 800 $ de marchandises de la vente du 3 août

*13 août 20X1, paiement la facture du 3 août et le transport en prenant l'escompte.

*18 août 20X1, vente de 100 000 $, tps et tvq en plus. Les conditions de crédit sont 1/10n30.

*18 août 20X1, transport de 3 600 $, tps et tvq en plus. Les conditions de crédit sont 1/10n30.

*19 août 20X1, rabais demandé par le client de 1 800 $ pour une erreur dans la commande. Le rabais est accordé.

*25 août 20X1, retour de marchandises par le client de 2 050 $, ce montant ne comprend pas la tps et

tvq. Le retour est accepté.

*28 août 20X1, le client paie la vente du 18 août en prenant l'escompte.

*31 août 20X1, acquisition de mobilier de bureau pour une valeur totale de 11 287,50$ comprenant tps et tvq.

La TPS est 5% et la TVQ est 7,5% et le mode de taxation de la TVQ est celui d'avant le 1er janvier 2013.

Questions

1) Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.
2) Reporter au grand livre.
3) Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.
4) Préparer le rapport de TPS-TVQ selon le formulaire dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » section Rapport de TPS-TVQ, à la page 166.
5) La TPS exigible est-elle 5% des ventes plus transport et la TVQ exigible est-elle 7,5% des ventes plus transport plus TPS. Pourquoi ?

Solutions de la série 3

Solution 3-1

1)Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.

ABC Inc.
Journal Général
Pour la période du 20X1-03-03 au 20X1-04-06

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-03-03	jg	1	Achats	70100	10 000,00	
			TPS à récupérer	50810	500,00	
			TVQ à récupérer	50910	787,50	
			Créditeurs	53000		11 287,50
			Achats 2/10n30			
20X1-03-06	jg	2	Transport sur achats	70200	500,00	
			TPS à récupérer	50810	25,00	
			TVQ à récupérer	50910	39,38	
			Créditeurs	53000		564,38
			Transport pour 20X1-03-02			
20X1-03-08	jg	3	Créditeurs	53000	225,00	
			Rabais sur achats	72400		225,00
			Rabais de 30%x750$			
20X1-03-10	jg	4	Créditeurs	53000	282,19	
			Rendus sur achats	72300		250,00
			TPS à récupérer	50810		12,50
			TVQ à récupérer	50910		19,69
			Retour de marchandises			
20X1-03-12	jg	5	Créditeurs	53000	10 780,31	
			Escompte sur achats	72500		215,61
			Espèces	24000		10 564,70
			Paiement: facture;11287.50 - rabais;225$ - rendus;282.19$ = 10780.31*2% = escompte;215.61 net;10564.70$			
20X1-03-24	jg	6	Achats	70100	2 000,00	
			TPS à récupérer	50810	100,00	
			TVQ à récupérer	50910	157,50	
			Créditeurs	53000		2 257,50
			Achats 2257,50$/(1+7,5%) ou 1,075=2100,00$. Donc tvq=157,50$. 2100,00$/(1+5%) ou 1,05=2000,00$ achats sans tps, tvq. Donc tps=100$.			
20X1-04-06	jg	7	Créditeurs	53000	564,38	
			Espèces	24000		564,38
			Décaissement transport 20X1-03-06			
			Grand total:		**25 961,26**	**25 961,26**

Nombre de transactions du journal général: 7

2)Reporter au grand livre.

ABC Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-03-03 au 20X1-04-06

Nom	Espèces			Compte no:	24000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-12	Journal Général	jg5		10 564,70	10 564,70	Ct
20X1-04-06	Journal Général	jg7		564,38	11 129,08	Ct
20X1-04-06	Solde fin				11 129,08	Ct

Nom	TPS exigible			Compte no:	50800	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-04-06	Solde fin				0,00	Dt

Nom	TPS à récupérer			Compte no:	50810	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-03	Journal Général	jg1	500,00		500,00	Dt
20X1-03-06	Journal Général	jg2	25,00		525,00	Dt
20X1-03-10	Journal Général	jg4		12,50	512,50	Dt
20X1-03-24	Journal Général	jg6	100,00		612,50	Dt
20X1-04-06	Solde fin				612,50	Dt

Nom	TVQ exigible			Compte no:	50900	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-04-06	Solde fin				0,00	Dt

Nom	TVQ à récupérer			Compte no:	50910	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-03	Journal Général	jg1	787,50		787,50	Dt
20X1-03-06	Journal Général	jg2	39,38		826,88	Dt
20X1-03-10	Journal Général	jg4		19,69	807,19	Dt
20X1-03-24	Journal Général	jg6	157,50		964,69	Dt
20X1-04-06	Solde fin				964,69	Dt

Nom	Créditeurs			Compte no:	53000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-03	Journal Général	jg1		11 287,50	11 287,50	Ct
20X1-03-06	Journal Général	jg2		564,38	11 851,88	Ct
20X1-03-08	Journal Général	jg3	225,00		11 626,88	Ct
20X1-03-10	Journal Général	jg4	282,19		11 344,69	Ct
20X1-03-12	Journal Général	jg5	10 780,31		564,38	Ct
20X1-03-24	Journal Général	jg6		2 257,50	2 821,88	Ct
20X1-04-06	Journal Général	jg7	564,38		2 257,50	Ct
20X1-04-06	Solde fin				2 257,50	Ct

Nom	Achats			Compte no:	70100	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-03	Journal Général	jg1	10 000,00		10 000,00	Dt
20X1-03-24	Journal Général	jg6	2 000,00		12 000,00	Dt
20X1-04-06	Solde fin				12 000,00	Dt

Nom	Transport sur achats			Compte no:	70200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-06	Journal Général	jg2	500,00		500,00	Dt
20X1-04-06	Solde fin				500,00	Dt

Nom	Rendus sur achats			Compte no:	72300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-10	Journal Général	jg4		250,00	250,00	Ct
20X1-04-06	Solde fin				250,00	Ct

Nom	Rabais sur achats			Compte no:	72400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-08	Journal Général	jg3		225,00	225,00	Ct
20X1-04-06	Solde fin				225,00	Ct

Nom	Escompte sur achats			Compte no:	72500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-03-03	Solde début				0,00	
20X1-03-12	Journal Général	jg5		215,61	215,61	Ct
20X1-04-06	Solde fin				215,61	Ct

	Grand total:		**25 961,26**	**25 961,26**	**0,00**	

3)Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.

ABC Inc.
Balance de vérification de la variation des comptes
Au 20X1-04-06

Code GL:	Nom GL:	Débit	Crédit
24000	Espèces		11 129,08$
50800	TPS exigible		
50810	TPS à récupérer	612,50$	
50900	TVQ exigible		
50910	TVQ à récupérer	964,69	
53000	Créditeurs		2 257,50
70100	Achats	12 000,00	
70200	Transport sur achats	500,00	
72300	Rendus sur achats		250,00
72400	Rabais sur achats		225,00
72500	Escompte sur achats		215,61
	Grand total:	**14 077,19$**	**14 077,19$**

Solution 3-2

1)Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.

GHI Inc.
Journal Général
Pour la période du 20X1-05-01 au 20X1-05-31

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-05-06	jg	1	Débiteurs	23000	22 575,00	
			TPS exigible	50800		1 000,00
			TVQ exigible	50900		1 575,00
			Ventes	60100		20 000,00
			Ventes 2/10n30			
20X1-05-07	jg	2	Débiteurs	23000	1 354,50	
			Transport sur ventes	60200		1 200,00
			TPS exigible	50800		60,00
			TVQ exigible	50900		94,50
			Transport sur vente du 6 mai			
20X1-05-12	jg	3	Rabais sur ventes	60400	400,00	
			Débiteurs	23000		400,00
			Rabais sur vente du 6 mai.			
20X1-05-14	jg	4	Rendus sur ventes	60300	750,00	
			TPS exigible	50800	37,50	
			TVQ exigible	50900	59,06	
			Débiteurs	23000		846,56
			Retour de marchandises du 6 mai.			
20X1-05-16	jg	5	Espèces	24000	22 229,28	
			Escompte sur ventes	60500	453,66	
			Débiteurs	23000		22 682,94
			Encaissement moins 2%. (22575 + 1354.50 - 400 - 846.56 = 22682.94 x 2% = 453.660)			
			Grand total:		**47 859,00**	**47 859,00**

Nombre de transactions du journal général: 5

2)Reporter au grand livre.

GHI Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-05-01 au 20X1-05-31

Nom	Débiteurs			Compte no:	23000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-06	Journal Général	jg1	22 575,00		22 575,00	Dt
20X1-05-07	Journal Général	jg2	1 354,50		23 929,50	Dt
20X1-05-12	Journal Général	jg3		400,00	23 529,50	Dt
20X1-05-14	Journal Général	jg4		846,56	22 682,94	Dt
20X1-05-16	Journal Général	jg5		22 682,94	0,00	Dt
20X1-05-31	Solde fin				0,00	Dt

Nom	Espèces			Compte no:	24000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-16	Journal Général	jg5	22 229,28		22 229,28	Dt
20X1-05-31	Solde fin				22 229,28	Dt

Nom	TPS exigible			Compte no:	50800	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-06	Journal Général	jg1		1 000,00	1 000,00	Ct
20X1-05-07	Journal Général	jg2		60,00	1 060,00	Ct
20X1-05-14	Journal Général	jg4	37,50		1 022,50	Ct
20X1-05-31	Solde fin				1 022,50	Ct

Nom	TPS à récupérer			Compte no:	50810	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-31	Solde fin				0,00	Dt

Nom	TVQ exigible			Compte no:	50900	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-06	Journal Général	jg1		1 575,00	1 575,00	Ct
20X1-05-07	Journal Général	jg2		94,50	1 669,50	Ct
20X1-05-14	Journal Général	jg4	59,06		1 610,44	Ct
20X1-05-31	Solde fin				1 610,44	Ct

Nom	TVQ à récupérer			Compte no:	50910	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-31	Solde fin				0,00	Dt

Nom	Ventes			Compte no:	60100	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-06	Journal Général	jg1		20 000,00	20 000,00	Ct
20X1-05-31	Solde fin				20 000,00	Ct

Nom	Transport sur ventes			Compte no:	60200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-07	Journal Général	jg2		1 200,00	1 200,00	Ct
20X1-05-31	Solde fin				1 200,00	Ct

Nom	Rendus sur ventes			Compte no:	60300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-14	Journal Général	jg4	750,00		750,00	Dt
20X1-05-31	Solde fin				750,00	Dt

Nom	Rabais sur ventes			Compte no:	60400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-12	Journal Général	jg3	400,00		400,00	Dt
20X1-05-31	Solde fin				400,00	Dt

Nom	Escompte sur ventes			Compte no:	60500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-05-01	Solde début				0,00	
20X1-05-16	Journal Général	jg5	453,66		453,66	Dt
20X1-05-31	Solde fin				453,66	Dt

	Grand total:	**47 859,00**	**47 859,00**	**0,00**	

3)Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.

GHI Inc.
Balance de vérification de la variation des comptes
Au 20X1-05-31

Code GL:	Nom GL:	Débit	Crédit
23000	Débiteurs	0,00$	
24000	Espèces	22 229,28	
50800	TPS exigible		1 022,50$
50810	TPS à récupérer		
50900	TVQ exigible		1 610,44
50910	TVQ à récupérer		
60100	Ventes		20 000,00
60200	Transport sur ventes		1 200,00
60300	Rendus sur ventes	750,00	
60400	Rabais sur ventes	400,00	
60500	Escompte sur ventes	453,66	
	Grand total:	**23 832,94$**	**23 832,94$**

Solution 3-3

1)Faites les écritures de journal général pour les transactions précédentes.

XYZ Inc.
Journal Général
Pour la période du 20X1-08-01 au 20X1-08-31

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-08-03	jg	1	Achats	70100	60 000,00	
			TPS à récupérer	50810	3 000,00	
			TVQ à récupérer	50910	4 725,00	
			Créditeurs	53000		67 725,00
			Achats marchandises 1,5/10n30			
20X1-08-04	jg	2	Transport sur achats	70200	2 400,00	
			TPS à récupérer	50810	120,00	
			TVQ à récupérer	50910	189,00	
			Créditeurs	53000		2 709,00
			Transport pour le 20X1-08-03, n30			
20X1-08-10	jg	3	Créditeurs	53000	1 400,00	
			Rabais sur achats	70400		1 400,00
			Marchandises endommagées 20X1-08-03			
20X1-08-12	jg	4	Créditeurs	53000	2 031,75	
			Rendus sur achats	70300		1 800,00
			TPS à récupérer	50810		90,00
			TVQ à récupérer	50910		141,75
			Retour de marchandises 20X1-08-03			
20X1-08-13	jg	5	Créditeurs	53000	67 002,25	
			Escompte sur achats	70500		1 005,03
			Espèces	24000		65 997,22
			Décaissement achats - rendus - rabais + transport: 67725 + 2709 - 1400 - 2031.75 = 67002.25 x 1,5% = 1005.03 escompte, net 65997.22$			
20X1-08-18	jg	6	Débiteurs	23000	112 875,00	
			Ventes	60100		100 000,00
			TPS exigible	50800		5 000,00
			TVQ exigible	50900		7 875,00
			Ventes 1/10n30			
20X1-08-18	jg	7	Débiteurs	23000	4 063,50	
			Transport sur ventes	60200		3 600,00
			TPS exigible	50800		180,00
			TVQ exigible	50900		283,50
			Transport pour la vente			

20X1-08-19	jg	8	Rabais sur ventes	60400	1 800,00	
			Débiteurs	23000		1 800,00
			Marchandises endommagées.			
20X1-08-25	jg	9	Rendus sur ventes	60300	2 050,00	
			TPS exigible	50800	102,50	
			TVQ exigible	50900	161,44	
			Débiteurs	23000		2 313,94
			Retour de marchandises du client.			
20X1-08-28	jg	10	Espèces	24000	111 696,31	
			Escompte sur ventes	60500	1 128,25	
			Débiteurs	23000		112 824,56
			Encaissement ventes + transport - rendus - rabais - escompte = 112875 + 4063.5 - 1800 - 2313.94 = 112824.56 * 1% = 1128.25 escompte et net de 111696.32$			
20X1-08-31	jg	11	Mobilier de bureau	18000	10 000,00	
			TPS à récupérer	50810	500,00	
			TVQ à récupérer	50910	787,50	
			Créditeurs	53000		11 287,50
			Acquisition mobilier bureau			
			Grand total:		**386 032,50$**	**386 032,50$**

Nombre de transactions du journal général: 14

Le calcul de la TPS et TVQ est fait à rebours comme suit :

Montant	11 287,50	787,50 <=tvq
Div 1+7,5%	10 500,00	500,00 <=tps
Div 1+5%	10 000,00 <=sans taxes	

2)Reporter au grand livre.

XYZ Inc.

Grand Livre

Pour la période du 20X1-08-01 au 20X1-08-31

Nom	Mobilier de bureau				Compte no:	18000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-31	Journal Général	jg11	10 000,00			10 000,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin					10 000,00	Dt

Nom	Débiteurs				Compte no:	23000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg6	112 875,00			112 875,00	Dt
20X1-08-18	Journal Général	jg7	4 063,50			116 938,50	Dt
20X1-08-19	Journal Général	jg8		1 800,00		115 138,50	Dt
20X1-08-25	Journal Général	jg9		2 313,94		112 824,56	Dt
20X1-08-28	Journal Général	jg10		112 824,56		0,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin					0,00	Dt

Nom	Espèces				Compte no:	24000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-13	Journal Général	jg5		65 997,22		65 997,22	Ct
20X1-08-28	Journal Général	jg10	111 696,31			45 699,09	Dt
20X1-08-31	Solde fin					45 699,09	Dt

Nom	TPS exigible				Compte no:	50800	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg6		5 000,00		5 000,00	Ct
20X1-08-18	Journal Général	jg7		180,00		5 180,00	Ct
20X1-08-25	Journal Général	jg9	102,50			5 077,50	Ct
20X1-08-31	Solde fin					5 077,50	Ct

Nom	TPS à récupérer				Compte no:	50810	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-03	Journal Général	jg1	3 000,00			3 000,00	Dt
20X1-08-04	Journal Général	jg2	120,00			3 120,00	Dt
20X1-08-12	Journal Général	jg4		90,00		3 030,00	Dt
20X1-08-31	Journal Général	jg11	500,00			3 530,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin					3 530,00	Dt

Nom	TVQ exigible				Compte no:	50900	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit		Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début					0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg6		7 875,00		7 875,00	Ct
20X1-08-18	Journal Général	jg7		283,50		8 158,50	Ct
20X1-08-25	Journal Général	jg9	161,44			7 997,06	Ct
20X1-08-31	Solde fin					7 997,06	Ct

Nom	TPS à récupérer			Compte no:	50810	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-03	Journal Général	jg1	3 000,00		3 000,00	Dt
20X1-08-04	Journal Général	jg2	120,00		3 120,00	Dt
20X1-08-12	Journal Général	jg4		90,00	3 030,00	Dt
20X1-08-31	Journal Général	jg11	500,00		3 530,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin				3 530,00	Dt

Nom	TVQ exigible			Compte no:	50900	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg6		7 875,00	7 875,00	Ct
20X1-08-18	Journal Général	jg7		283,50	8 158,50	Ct
20X1-08-25	Journal Général	jg9	161,44		7 997,06	Ct
20X1-08-31	Solde fin				7 997,06	Ct

Nom	TVQ à récupérer			Compte no:	50910	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-03	Journal Général	jg1	4 725,00		4 725,00	Dt
20X1-08-04	Journal Général	jg2	189,00		4 914,00	Dt
20X1-08-12	Journal Général	jg4		141,75	4 772,25	Dt
20X1-08-31	Journal Général	jg11	787,50		5 559,75	Dt
20X1-08-31	Solde fin				5 559,75	Dt

Nom	Créditeurs			Compte no:	53000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-03	Journal Général	jg1		67 725,00	67 725,00	Ct
20X1-08-04	Journal Général	jg2		2 709,00	70 434,00	Ct
20X1-08-10	Journal Général	jg3	1 400,00		69 034,00	Ct
20X1-08-12	Journal Général	jg4	2 031,75		67 002,25	Ct
20X1-08-13	Journal Général	jg5	67 002,25		0,00	Dt
20X1-08-31	Journal Général	jg11		11 287,50	11 287,50	Ct
20X1-08-31	Solde fin				11 287,50	Ct

Nom	Ventes			Compte no:	60100	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg6		100 000,00	100 000,00	Ct
20X1-08-31	Solde fin				100 000,00	Ct

Nom	Transport sur ventes			Compte no:	60200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-18	Journal Général	jg7		3 600,00	3 600,00	Ct
20X1-08-31	Solde fin				3 600,00	Ct

Nom	Rendus sur ventes			Compte no:	60300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-25	Journal Général	jg9	2 050,00		2 050,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin				2 050,00	Dt

Nom	Rabais sur ventes			Compte no:	60400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-19	Journal Général	jg8	1 800,00		1 800,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin				1 800,00	Dt

Nom	Escompte sur ventes			Compte no:	60500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-28	Journal Général	jg10	1 128,25		1 128,25	Dt
20X1-08-31	Solde fin				1 128,25	Dt

Nom	Achats			Compte no:	70100	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-03	Journal Général	jg1	60 000,00		60 000,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin				60 000,00	Dt

Nom	Transport sur achats			Compte no:	70200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-04	Journal Général	jg2	2 400,00		2 400,00	Dt
20X1-08-31	Solde fin				2 400,00	Dt

Nom	Rendus sur achats			Compte no:	70300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-12	Journal Général	jg4		1 800,00	1 800,00	Ct
20X1-08-31	Solde fin				1 800,00	Ct

Nom	Rabais sur achats			Compte no:	70400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-10	Journal Général	jg3		1 400,00	1 400,00	Ct
20X1-08-31	Solde fin				1 400,00	Ct

Nom	Escompte sur achats			Compte no:	70500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-08-01	Solde début				0,00	
20X1-08-13	Journal Général	jg5		1 005,03	1 005,03	Ct
20X1-08-31	Solde fin				1 005,03	Ct

	Grand total:	**386 032,50$**	**386 032,50$**		**0,00$**

3)Montrer la variation des comptes dans une balance de vérification des opérations.

XYZ Inc.
Balance de vérification de la variation des comptes
Au 20X1-08-31

Code GL:	Nom GL:	Débit	Crédit
18000	Mobilier de bureau	10 000,00$	
23000	Débiteurs	0,00	
24000	Espèces	45 699,09	
50800	TPS exigible		5 077,50$
50810	TPS à récupérer	3 530,00	
50900	TVQ exigible		7 997,06
50910	TVQ à récupérer	5 559,75	
53000	Créditeurs		11 287,50
60100	Ventes		100 000,00
60200	Transport sur ventes		3 600,00
60300	Rendus sur ventes	2 050,00	
60400	Rabais sur ventes	1 800,00	
60500	Escompte sur ventes	1 128,25	
70100	Achats	60 000,00	
70200	Transport sur achats	2 400,00	
70300	Rendus sur achats		1 800,00
70400	Rabais sur achats		1 400,00
70500	Escompte sur achats		1 005,03
	Grand total:	**132 167,09$**	**132 167,09$**

4)Préparer le rapport de TPS-TVQ selon le formulaire dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » section Rapport de TPS-TVQ, à la page 166.

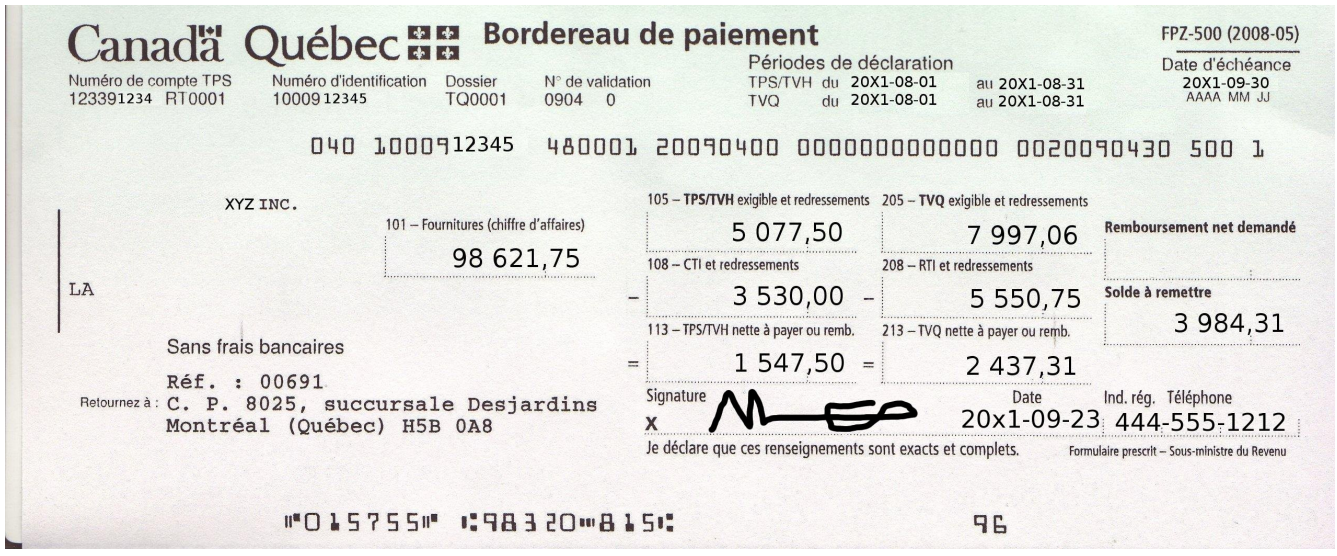

Canada Québec **Bordereau de paiement** FPZ-500 (2008-05)

Numéro de compte TPS: 123391234 RT0001 | Numéro d'identification: 10009 12345 | Dossier: TQ0001 | N° de validation: 0904 0

Périodes de déclaration: TPS/TVH du 20X1-08-01 au 20X1-08-31; TVQ du 20X1-08-01 au 20X1-08-31

Date d'échéance: 20X1-09-30 (AAAA MM JJ)

040 1000912345 480001 20090400 0000000000000 0020090430 500 1

XYZ INC.

LA

101 – Fournitures (chiffre d'affaires): 98 621,75

105 – **TPS/TVH** exigible et redressements: 5 077,50

205 – **TVQ** exigible et redressements: 7 997,06

Remboursement net demandé:

108 – CTI et redressements: – 3 530,00

208 – RTI et redressements: – 5 550,75

Solde à remettre: 3 984,31

113 – TPS/TVH nette à payer ou remb.: = 1 547,50

213 – TVQ nette à payer ou remb.: = 2 437,31

Sans frais bancaires

Réf. : 00691

Retournez à : C. P. 8025, succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 0A8

Signature: X

Date: 20x1-09-23

Ind. rég. Téléphone: 444-555-1212

Je déclare que ces renseignements sont exacts et complets.

Formulaire prescrit – Sous-ministre du Revenu

"015755" :98320"815: 96

Chiffres d'affaires:

Ventes		100 000,00	**98 621,75**
Transport sur ventes		3 600,00	**Chiffres**
Rendus sur ventes	2 050,00		**d'affaires**
Rabais sur ventes	1 800,00		
Escompte sur ventes	1 128,25		

Les achats nets ne sont pas sur le formulaire. Ils sont de :

Achats	60 000,00		**58 194,97**
Transport sur achats	2 400,00		**Achats**
Rendus sur achats		1 800,00	**nets**
Rabais sur achats		1 400,00	
Escompte sur achats		1 005,03	

5)La TPS exigible est-elle 5% des ventes plus transport et la TVQ exigible est-elle 7,5% des ventes plus transport plus TPS ? Pourquoi ?

Non, le taux réel de TPS n'est pas de 5% et celui de la TVQ n'est pas de 7,5%.

Les rabais et escompte n'ont pas de TPS et TVQ. La TPS et TVQ s'appliquent sur les ventes, plus les transports et moins les rendus.

Le chiffre d'affaires est composé des ventes, plus transports, moins rendus, moins rabais, moins escompte. Par conséquent, les pourcentages sont légèrement différents :

Calcul du taux réel des TPS et TVQ		
Chiffre d'affaires	98 621,75	**Taux**
TPS exigible	5 077,50	**5,15%**
TVQ exigible	7 997,06	**7,71%**

(Page blanche)

Série 4-Auxiliaires

Sujets couverts :

1. Auxiliaires ventes
2. Auxiliaires encaissements
3. Auxiliaires achats
4. Auxiliaires décaissements
5. Grand livre auxiliaire des débiteurs
6. Grand livre auxiliaire des créditeurs
7. Report au grand livre
8. Comptes contrôles

Notes théoriques

Exceptions à la TPS et la TVQ

Ce ne sont pas tous les produits et services qui sont taxés par la TPS et la TVQ. Il y a plusieurs cas spéciaux dans la loi.

Par exemple, les produits financiers ne sont pas taxés. Les revenus d'intérêts et les frais bancaires n'ont pas de tps et de tvq. Par contre, les frais annuels du courtier, eux sont taxés. Les produits de base qui n'ont pas subi de transformation ne sont pas taxés, comme les légumes, etc.

Un autre cas important est celui des assurances. Il n'y a pas de tps sur les assurances. Cependant, le Québec impose une taxe de 9% qui n'est par récupérable comme RTI.

Principe des auxiliaires

Les journaux auxiliaires sont comme une grosse écriture de journal général. Un journal auxiliaire résume des centaines et des milliers de transactions en un seul report au grand livre. En principe, il n'y a pas d'écriture de journal général lorsqu'il y a un journal auxiliaire. Les totaux et les montants individuels sont reportés directement au grand livre. La référence au grand livre est la date de fin de mois ou la page des totaux du journal auxiliaire.

Les grands livres auxiliaires donnent le détail d'un compte contrôle de grand livre. Par exemple, le compte « Débiteurs » ou l'ancien compte-clients est expliqué par le grand livre auxiliaire des débiteurs ayant une fiche par client. Le total du solde des fiches est, en tout temps, égal au solde du compte contrôle au grand livre. La raison est fort simple. Le total d'un journal auxiliaire est reporté au compte contrôle du grand livre et les montants individuels du total sont reportés au grand livre auxiliaire sur chacune des fiches. Il en est de même pour le compte « Créditeurs » ou l'ancien compte-fournisseurs qui est expliqué par le grand livre auxiliaire des créditeurs ayant une fiche par fournisseur.

La seule exception est le journal de paie qui est plutôt considéré par les experts-comptables comme un

livre de calcul. Les calculs sont traduits par des écritures de paie au journal général. Chacune des fiches d'un journal de paie résume la paie d'un employé pour l'année. Par conséquent, le journal de paie est plutôt un grand livre auxiliaire de la paie.

Problèmes de la série 4

Problème 4-1

PQR Inc a le plan comptable partiel suivant :

PQR Inc.
Plan comptable partiel
Au 20X1-02-28

Code GL:	Nom GL:
23000	Débiteurs
28000	Espèces
51000	TPS exigible
51200	TVQ exigible
61000	Ventes
61200	Transport sur ventes
61300	Retours sur ventes
61400	Rabais sur ventes
61500	Escomptes sur ventes
79000	Assurances

Les conditions de crédits sont 2/10n30. La société a les transactions suivantes en février :
*20X1-02-03, Vente à crédit de 10 000 $ à son client C1, tps et tvq en plus, facture 1000.

*20X1-02-04, Frais de transport pour la transaction précédente, 750$ plus tps et tvq, facture 1001.

*20X1-02-09, Vente à crédit de 1 250 $ à son client C2, tps et tvq en plus, facture 1002.

*20X1-02-14, Chèque no 135 de 11 891,38$ reçu de C1 pour la facture du 02-03. Le client a pris l'escompte.

*20X1-02-14, Chèque no 998 de 1 382,72$ reçu de C2 pour la facture du 02-09. Le client a pris l'escompte.

*20X1-02-15, Vente à crédit de 5 000 $ à son client C3, tps et tvq en plus, facture 1003.

*20X1-02-17, Vente à crédit de 3 000 $ à son client C2, tps et tvq en plus, facture 1004.

*20X1-02-17, Notre courtier d'assurances Courtier Robert retourne 227$ de prime qu'il a perçu en trop.

*20X1-02-21, Vente à crédit de 1 750 $ à son client C3, tps et tvq en plus, facture 1005.

*20X1-02-23, Vente à crédit de 1 500 $ à son client C3, tps et tvq en plus, facture 1006.

*20X1-02-24, Retour de marchandises pour 250 $ par C3, tps et tvq en plus, sur la commande du 02-23, facture 1007.

*20X1-02-25, Chèque no 10334 de 5 530,87$ reçu de C3 pour la facture du 02-15. Le client a pris l'escompte.

*20X1-02-26, Vente à crédit de 15 000 $ plus frais de transport de 1 000 $ à son client C1, tps et tvq en plus, facture 1008.

*20X1-02-27, Chèque no 1008 de 3 318,52$ reçu de C2 pour la facture du 02-17. Le client a pris l'escompte.

*20X1-02-28, Rabais sur marchandises de 150 $ par C3, sur la commande du 02-23, facture 1009.

Questions
1)Faites les entrées dans le journal des ventes.
2) Faites les entrées dans le journal des encaissements.
3) Faites les entrées dans le grand livre auxiliaire des débiteurs.
4) Dresser l'âge des débiteurs.
5) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des ventes.
6) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des encaissements.
7) Reporter au grand livre le journal des ventes et le journal des encaissements.
8) Faites le rapprochement avec le compte contrôle débiteurs.
9) Dresser la balance de vérification des opérations.
10) Quels sont les TPS et TVQ exigibles?

Problème 4-2

STU Inc a le plan comptable partiel suivant :

STU Inc.
Plan comptable partiel
Au 20X1-11-30

Code GL:	Nom GL:
14000	Mobilier de bureau
29000	Espèces
51100	TPS à récupérer
51300	TVQ à récupérer
54000	Créditeurs
70300	Achats
70400	Transport sur achats
70500	Rendus sur achats
70600	Rabais sur achats
70700	Escompte sur achats
88000	Assurances

Le 20X1-11-01, il y avait deux factures d'achats non encore payées :
20X1-09-04, facture 5700, fournisseur F2, Total 1 388,36 $
20X1-10-17, facture 2244, fournisseur F3, Total 2 906,53 $

La société a les transactions suivantes en novembre:
*20X1-11-03, Achat à crédit de 7 000 $ à son fournisseur F1, tps et tvq en plus, facture 1107. Conditions 2/10n30.

*20X1-11-03, Frais de transport pour la transaction précédente, 50$ plus tps et tvq, facture 1108. Mêmes conditions de crédit.

*20X1-11-04, Acquisition de mobilier de bureau payé comptant chez « Bureau Artisan Inc. » pour 8 230 $ plus tps et tvq, numéro de chèque 504.

*20X1-11-05, Retour de marchandises à F1 pour 200$, montant sans tps et tvq. Le crédit est octroyé avec facture 1109.

*20X1-11-06, Rabais de 300$, sans tps et tvq, demandé à F1 pour des marchandises endommagées dans le transport. Le rabais est accordé par télécopieur, facture 1110.

*20X1-11-13, Paiement de l'état de compte et des factures dues au fournisseur F1, chèque no 505.

*20X1-11-14, Achat à crédit de 5 000 $ plus tps et tvq à son fournisseur F2, facture 5689. Conditions de crédit n30.

*20X1-11-17, Facture d'assurances de 1 500 $ reçu, facture 106, conditions n30. Le courtier est « Assurances Joseph ».

*20X1-11-26, Achats à crédit de 8000 $ à son fournisseur F3, plus frais de transport de 800$, plus tps et tvq, tout sur la même facture 2478.

*20X1-11-28, Réfection des marchandises reçues, travail fait par le fournisseur F3, pour 500$ plus tps et tvq, facture 2480, conditions n30.

*20X1-11-29, Achat payé comptant chez un fournisseur occasionnel « Fournisseur X » pour 2 000 $ plus tps et tvq, no de chèque 206.

*20X1-11-29, Chèque no 507 de 3 000 $ envoyé au fournisseur F3 en paiement de la facture d'octobre.

Questions
1)Faites les entrées dans le journal des achats.
2) Faites les entrées dans le journal des décaissements.
3) Faites les entrées dans le grand livre auxiliaire des créditeurs.
4) Dresser l'âge des créditeurs.
5) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des achats.
6) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des décaissements.
7) Reporter au grand livre le journal des achats et le journal des décaissements.
8) Faites le rapprochement avec le compte contrôle créditeurs.
9) Dresser la balance de vérification des opérations.
10) Quels sont les TPS et TVQ à récupérer?
11) Supposons que STU a récupéré la taxe de vente du Québec de 9% sur des assurances de 3 000 $ en RTI dans son rapport de taxe, il y a 5 ans. Un inspecteur de TPS et TVQ découvre l'erreur. Il applique la pénalité minimale de 10%. Quel est le montant dû aujourd'hui 5 ans plus tard si les intérêts prescrits sont aussi de 10% par an et que les intérêts sont composés sur une base journalière ?

Solutions de la série 4

Solution 4-1

1)Faites les entrées dans le journal des ventes.

Nom de l'entité:	PQR Inc.									
Journal des ventes, Fin d'ex:			20X1-02-28	Page:		105		Fo ou no	Autre	Autre	Explication ou
Date	Client à débiter	No facture	Ventes-Ct	TPS exi.-Ct	TVQ exi.-Ct	Débiteurs-Dt		compte GL	Débit	Crédit	Nom compte GL
20X1-02-03	C1	1000	10 000,00	500,00	787,50	11 287,50		*X*			
20X1-02-04	C1	1001		37,50	59,06	846,56		*X/61200*		750,00	Transport sur ventes
20X1-02-09	C2	1002	1 250,00	62,50	98,44	1 410,94		*X*			
20X1-02-15	C3	1003	5 000,00	250,00	393,75	5 643,75		*X*			
20X1-02-17	C2	1004	3 000,00	150,00	236,25	3 386,25		*X*			
20X1-02-21	C3	1005	1 750,00	87,50	137,81	1 975,31		*X*			
20X1-02-23	C3	1006	1 500,00	75,00	118,13	1 693,13		*X*			
20X1-02-24	C3	1007		-12,50	-19,69	-282,19		*X/61300*	250,00		Retours sur ventes
20X1-02-26	C1	1008	15 000,00	800,00	1 260,00	18 060,00		*X/61200*		1 000,00	Transport sur ventes
20X1-02-28	C3	1009				-150,00		*X/61400*	150,00		Rabais sur ventes
Dt=>	***44 271,25***					**43 871,25**			**400,00**		
Ct=>	***44 271,25***	**Totaux:**	**37 500,00**	**1 950,00**	**3 071,25**					**1 750,00**	
Report aux comptes de grand livre:			***61000***	***51000***	***51200***	***23000***			Report individuel aux no GL		

Note: Les X indiquent le report au GLA

2) Faites les entrées dans le journal des encaissements.

Nom de l'entité:	PQR Inc.										
Journal des encaissements, Fin d'exercice:			20X1-02-28	Page:		306		Fo ou no	Autre	Autre	Explication ou
Date	Explication/Débiteur	Dépôt	Espèces-Dt	Débiteurs-Ct	TPS exig-Ct	TVQ exi-Ct		compte GL	Débit	Crédit	Nom compte GL
20X1-02-14	C1		11 891,38	12 134,06				X/61500	242,68		Escompte sur ventes
20X1-02-14	C2	13 274,10	1 382,72	1 410,94				X/61500	28,22		Escompte sur ventes
20X1-02-17	Courtiers Robert	227,00	227,00					79000		227,00	Assurances
20X1-02-25	C3	5 530,87	5 530,87	5 643,75				X/61500	112,88		Escompte sur ventes
20X1-02-27	C2	3 318,52	3 318,52	3 386,25				X/61500	67,73		Escompte sur ventes
Dt=>	***22 802,00***	**Totaux:**	**22 350,49**						**451,51**		
Ct=>	***22 802,00***			**22 575,00**	**0,00**	**0,00**				**227,00**	
Report aux comptes de grand livre:			***28000***	***23000***	***51000***	***51200***			Report individuel aux no GL		

3) Faites les entrées dans le grand livre auxiliaire des débiteurs.

Nom de l'entité: PQR Inc.					
Grand livre auxiliaire des débiteurs, 20X1-02-28					
Nom du client: Nom de C1			No client: C1		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde
20X1-02-01	Solde début				0,00
20X1-02-03		1000	11 287,50		11 287,50
20X1-02-04		1001	846,56		12 134,06
20X1-02-14	Ch 135/20X1-02-14			12 134,06	0,00
20X1-02-26		1008	18 060,00		18 060,00

Nom du client: Nom de C2			No client: C2		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde
20X1-02-01	Solde début				0,00
20X1-02-09		1002	1 410,94		1 410,94
20X1-02-14	Ch 998/20X1-02-14			1 410,94	0,00
20X1-02-17		1004	3 386,25		3 386,25
20X1-02-27	Ch 1008/20X1-02-27			3 386,25	0,00

Nom du client: Nom de C3			No client: C3		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde
20X1-02-01	Solde début				0,00
20X1-02-15		1003	5 643,75		5 643,75
20X1-02-21		1005	1 975,31		7 619,06
20X1-02-23		1006	1 693,13		9 312,19
20X1-02-24	Rendus	1007		282,19	9 030,00
20X1-02-25	Ch 10334/20X1-02-25			5 643,75	3 386,25
20X1-02-28	Rabais	1009		150,00	3 236,25

Note: Au lieu de mettre les dates des dépôts, il serait préférable de mettre des numéros de dépôts. Ici, la date n'apporte pas d'information nouvelle et elle pourrait être enlevée.

4) Dresser l'âge des débiteurs.

PQR Inc
Âge des débiteurs
au 20X1-02-28

Nom	Total	0-30	31 à 60	61 à 90	91 et plus
Nom de C1	18 060,00	18 060,00			
Nom de C3	3 236,25	3 236,25			
Total	**21 296,25**	**21 296,25**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

5) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des ventes.

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-02-28		jv 105	Débiteurs	23000	43 871,25	
			Retours sur ventes	61300	250,00	
			Rabais sur ventes	61400	150,00	
			Ventes	61000		37 500,00
			TPS exigible	51000		1 950,00
			TVQ exigible	51200		3 071,25
			Transport sur ventes	61200		1 750,00
			Report journal des ventes p.105.			
			Grand total:		**44 271,25$**	**44 271,25$**

6) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des encaissements.

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-02-28		je 306	Espèces	28000	22 350,49	
			Escomptes sur ventes	61500	451,51	
			Débiteurs	23000		22 575,00
			Assurances	79000		227,00
			Report journal des encaissements. p.306.			
			Grand total:		**22 802,00$**	**22 802,00$**

7) Reporter au grand livre le journal des ventes et le journal des encaissements.

PQR Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-02-01 au 20X1-02-28

Nom	Débiteurs			Compte no:	23000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105	43 871,25		43 871,25	Dt
20X1-02-28		je306		22 575,00	21 296,25	Dt
20X1-02-28	Solde fin				21 296,25	Dt

Nom	Espèces			Compte no:	28000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		je306	22 350,49		22 350,49	Dt
20X1-02-28	Solde fin				22 350,49	Dt

Nom	TPS exigible			Compte no:	51000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105		1 950,00	1 950,00	Ct
20X1-02-28	Solde fin				1 950,00	Ct

Nom	TVQ exigible			Compte no:	51200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105		3 071,25	3 071,25	Ct
20X1-02-28	Solde fin				3 071,25	Ct

Nom	Ventes			Compte no:	61000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105		37 500,00	37 500,00	Ct
20X1-02-28	Solde fin				37 500,00	Ct

Nom	Transport sur ventes			Compte no:	61200	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105		1 750,00	1 750,00	Ct
20X1-02-28	Solde fin				1 750,00	Ct

Nom	Retours sur ventes			Compte no:	61300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105	250,00		250,00	Dt
20X1-02-28	Solde fin				250,00	Dt

Nom	Rabais sur ventes			Compte no:	61400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		jv105	150,00		150,00	Dt
20X1-02-28	Solde fin				150,00	Dt

Nom	Escomptes sur ventes			Compte no:	61500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		je306	451,51		451,51	Dt
20X1-02-28	Solde fin				451,51	Dt

Nom	Assurances			Compte no:	79000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-02-01	Solde début				0,00	
20X1-02-28		je306		227,00	227,00	Ct
20X1-02-28	Solde fin				227,00	Ct

	Grand total:		**67 073,25$**	**67 073,25$**	**0,00$**	

8) Faites le rapprochement avec le compte contrôle.

$$Compte\ contrôle\ Débiteurs = \sum Fiches\ individuelles\ débiteurs\ au\ grand\ livre\ auxiliaire$$

$$21\ 296{,}25\$ = 18\ 060{,}00 + 3\ 236{,}25\$$$

9) Dresser la balance de vérification des opérations.

PQR Inc.
Balance de vérification des opérations
Au 20X1-02-28

Code GL:	Nom GL:	Débit	Crédit
23000	Débiteurs	21 296,25$	
28000	Espèces	22 350,49	
51000	TPS exigible		1 950,00$
51200	TVQ exigible		3 071,25
61000	Ventes		37 500,00
61200	Transport sur ventes		1 750,00
61300	Retours sur ventes	250,00	
61400	Rabais sur ventes	150,00	
61500	Escomptes sur ventes	451,51	
79000	Assurances		227,00
	Grand total:	**44 498,25$**	**44 498,25$**

10) Quels sont les TPS et TVQ exigibles?
Du journal de ventes et du compte 51000 du grand livre la TPS exigible est 1 950,00$.
Du journal de ventes et du compte 51200 du grand livre la TVQ exigible est 3 071,25$.

Il faut faire attention, quelques fois, il y a des TPS et TVQ exigibles au journal des encaissements.

Solution 4-2

1)Faites les entrées dans le journal des achats.

Nom de l'entité:		STU Inc.								
Journal des achats, Fin d'exercice:		20X1-11-30		Page:		204				
Date	Fournisseur à créditer	No facture	Achat-Dt	TPS réc.-Dt	TVQ réc.-Dt	Créditeurs-Ct	Fo ou no compte GL	Autre Débit	Autre Crédit	Explication ou Nom compte GL
20X1-11-03	F1	1107	7 000,00	350,00	551,25	7 901,25	**X**			
20X1-11-03	F1	1108		2,50	3,94	56,44	**X/70400**	50,00		Transport
20X1-11-05	F1	1109		-10,00	-14,25	-224,25	**X/70500**		200,00	Rendus
20X1-11-06	F1	1110				-300,00	**X/70600**		300,00	Rabais
20X1-11-14	F2	5689	5 000,00	250,00	393,75	5 643,75	**X**			
20X1-11-17	Assurances Joseph	106				1 500,00	**X/88000**	1 500,00		Assurances
20X1-11-26	F3	2478	8 000,00	440,00	693,00	9 933,00	**X/70400**	800,00		
20X1-11-28	F3	2480	500,00	25,00	39,38	564,38	**X**			Réfection
Dt=>	***25 574,56***		**20 500,00**	**1 057,50**	**1 667,06**			**2 350,00**		
Ct=>	***25 574,56***	**Totaux:**				**25 074,56**			**500,00**	
	Report aux comptes de grand livre:		70300	51100	51300	54000		Report individuel aux no GL		

Note: Il n'y a pas de TPS sur les assurances et la taxe de vente du Québec n'est pas récupérable en RTI.

2) Faites les entrées dans le journal des décaissements.

Nom de l'entité:		STU Inc								
Journal des décaissements, Fin d'exercice: 20X1-11-30				Page:		107				
Date	Bénéficiaire/Créditeur	Chèque no	Espèces-Ct	Créditeurs-Dt	TPS réc-Dt	TVQ réc-Dt	Fo ou no compte GL	Autre Débit	Autre Crédit	Explication ou Nom compte GL
20X1-11-04	Bureau Artisan Inc.	504	9 289,61		411,50	648,11	**14000**	8 230,00		Mobilier bureau
20X1-11-13	F1	505	7 284,77	7 433,44			**X/70700**		148,67	Escompte
20X1-11-29	Fournisseur X	506	2 257,50		100,00	157,50	**70300**	2 000,00		Achat payé comptant
20X1-11-29	F3	507	3 000,00	3 000,00			**X**			Escompte
Dt=>	***21 980,55***			**10 433,44**	**511,50**	**805,61**		**10 230,00**		
Ct=>	***21 980,55***	**Totaux:**	**21 831,88**						**148,67**	
	Report aux comptes de grand livre:		29000	54000	51100	51300		Report individuel aux no GL		

3) Faites les entrées dans le grand livre auxiliaire des créditeurs.

Nom de l'entité: STU Inc.					
Grand livre auxiliaire des créditeurs, Fin d'exercice:			20X1-11-30		
Nom du fournisseur: Nom F1			No fournisseur: F1		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde-Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00
20X1-11-03		1107		7 901,25	7 901,25
20X1-11-03		1108		56,44	7 957,69
20X1-11-05	Rendus	1109	224,25		7 733,44
20X1-11-06	Rabais	1110	300,00		7 433,44
20X1-11-13	Chèque 505		7 433,44		0,00

Nom du fournisseur: Nom F2			No fournisseur: F2		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde-Ct
20X1-09-04	*Ancienne facture due*	5700		1 388,36	1 388,36
20X1-11-14		5689		5 643,74	7 032,10

Nom du fournisseur: Nom F3			No fournisseur: F3		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde-Ct
20X1-10-17	*Ancienne facture due*	2244		2 906,53	2 906,53
20X1-11-26		2478		9 933,00	12 839,53
20X1-11-28		2480		564,38	13 403,91
20X1-11-28	Chèque 507		3 000,00		10 403,91

Nom du fournisseur: Assurances Joseph			No fournisseur: ASSJOS		
Date	Explication	No facture	Débit	Crédit	Solde-Ct
20x1-11-17		106		1 500,00	1 500,00

4) Dresser l'âge des créditeurs.

STU Inc
Âge des créditeurs
au 20X1-11-30

Nom	Total	0-30	31 à 60	61 à 90	91 et plus
Nom F2	7 032,10	5 643,74		1388,36	
Nom F3	10 403,91	10 403,91			
Assurances Joseph	1 500,00	1 500,00			
Total	**18 936,01**	**17 547,65**	**0,00**	**1 388,36**	**0,00**

5) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des achats.

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-11-30	ja	204	Achats	70300	20 500,00	
			Transport sur achats	70400	850,00	
			Assurances	88000	1 500,00	
			TPS à récupérer	51100	1 057,50	
			TVQ à récupérer	51300	1 667,06	
			Créditeurs	54000		25 074,56
			Rendus sur achats	70500		200,00
			Rabais sur achats	70600		300,00
			Report journal des achats			
					25 574,56$	**25 574,56$**

6) Faites une écriture de journal général qui est l'équivalent du journal des décaissements.

Date	T	Fo	Nom GL	Code GL	Débit	Crédit
20X1-11-30	jd	107	Créditeurs	54000	10 433,44	
			TPS à récupérer	51100	511,50	
			TVQ à récupérer	51300	805,61	
			Mobilier de bureau	14000	8 230,00	
			Achats	70300	2 000,00	
			Espèces	29000		21 831,88
			Escompte sur achats	70700		148,67
			Report journal décaissements			
					21 980,55$	**21 980,55$**

7) Reporter au grand livre le journal des achats et le journal des décaissements.

STU Inc.
Grand Livre
Pour la période du 20X1-11-01 au 20X1-11-30

Nom	Mobilier de bureau			Compte no:	14000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		jd107	8 230,00		8 230,00	Dt
20X1-11-30	Solde fin				8 230,00	Dt

Nom	Espèces			Compte no:	29000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		jd107		21 831,88	21 831,88	Ct
20X1-11-30	Solde fin				21 831,88	Ct

Nom	TPS à récupérer			Compte no:	51100	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204	1 057,50		1 057,50	Dt
20X1-11-30		jd107	511,50		1 569,00	Dt
20X1-11-30	Solde fin				1 569,00	Dt

Nom	TVQ à récupérer			Compte no:	51300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204	1 667,06		1 667,06	Dt
20X1-11-30		jd107	805,61		2 472,67	Dt
20X1-11-30	Solde fin				2 472,67	Dt

Nom	Créditeurs			Compte no:	54000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				4 294,89	Ct
20X1-11-30		ja204		25 074,56	29 369,45	Ct
20X1-11-30		jd107	10 433,44		18 936,01	Ct
20X1-11-30	Solde fin				18 936,01	Ct

Nom	Achats			Compte no:	70300	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				4 294,89	Dt
20X1-11-30		ja204	20 500,00		24 794,89	Dt
20X1-11-30		jd107	2 000,00		26 794,89	Dt
20X1-11-30	Solde fin				26 794,89	Dt

Nom	Transport sur achats			Compte no:	70400	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204	850,00		850,00	Dt
20X1-11-30	Solde fin				850,00	Dt

Nom	Rendus sur achats			Compte no:	70500	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204		200,00	200,00	Ct
20X1-11-30	Solde fin				200,00	Ct

Nom	Rabais sur achats			Compte no:	70600	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204		300,00	300,00	Ct
20X1-11-30	Solde fin				300,00	Ct

Nom	Escompte sur achats			Compte no:	70700	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		jd107		148,67	148,67	Ct
20X1-11-30	Solde fin				148,67	Ct

Nom	Assurances			Compte no:	88000	Dt/
Date	Explication	Fo	Débit	Crédit	Solde	Ct
20X1-11-01	Solde début				0,00	
20X1-11-30		ja204	1 500,00		1 500,00	Dt
20X1-11-30	Solde fin				1 500,00	Dt

	Grand total:		**47 555,11**	**47 555,11**	**0,00**	

8) Faites le rapprochement avec le compte contrôle créditeurs.

$$Compte\ contrôle\ Créditeurs = \sum Fiches\ individuelles\ créditeurs\ au\ grand\ livre\ auxiliaire$$

$$18\ 936{,}01\$ = 7\ 032{,}10 + 10\ 403{,}91 + 1\ 500{,}00\ \$$$

9) Dresser la balance de vérification des opérations.

STU Inc.
Balance de vérification des opérations
Au 20X1-11-30

Code GL:	Nom GL:	Débit	Crédit
14000	Mobilier de bureau	8 230,00$	
29000	Espèces		21 831,88$
51100	TPS à récupérer	1 569,00	
51300	TVQ à récupérer	2 472,67	
54000	Créditeurs		18 936,01
70300	Achats	26 794,89	
70400	Transport sur achats	850,00	
70500	Rendus sur achats		200,00
70600	Rabais sur achats		300,00
70700	Escompte sur achats		148,67
88000	Assurances	1 500,00	
	Grand total:	**41 416,56$**	**41 416,56$**

10) Quels sont les TPS et TVQ à récupérer?

Journaux auxiliaires	TPS	TVQ
Journal des achats	1 057,50	1 667,06
Journal des décaissements	511,50	805,61
	1 569,00	**2 472,67**
Comptes de GL		
TPS à récupérer	**1 569,00**	
TVQ à récupérer		**2 472,67**

11) Supposons que STU a récupéré la taxe de vente du Québec de 9% sur des assurances de 3 000 $ en RTI dans son rapport de taxe, il y a 5 ans. Un inspecteur de TPS et TVQ découvre l'erreur. Il applique la pénalité minimale de 10%. Quel est le montant dû aujourd'hui 5 ans plus tard si les intérêts prescrits sont aussi de 10% par an et que les intérêts sont composés sur une base journalière ?

Prime d'assurance	3 000,00	
Taxe du Québec	270,00	9,00%
Pénalité minimale	27,00	10,00%
Montant dû il y a 5 ans	297,00	
Valeur future de 297$ à 10% par an composé par jour pour 5 ans		
À l'aide d'un chiffrier électronique dans OpenOffice, la formule est FV(0,1/365;365*5; ;297)		
Facture minimale pour la TVQ faussement récupérée	**489,64 $**	

La formule FV est celle de la valeur future (« Future Value »). Le taux d'intérêts est 10%/365 par jour. Le nombre de jours est 5 ans x 365 jours. La valeur actuelle ou au temps 0 ou la valeur à capitaliser est 297$ et le paiement est 0$. Le tableau montre que le montant de 270 $ est passé à 489,64 $ qu'il faut

payer à cause d'une erreur de RTI de la comptabilité. Le montant a presque doublé.

Série 5-Régularisations

Sujets couverts :

1. Enregistrer les transactions financières oubliées dans le processus normal
2. Enregistrer les transactions décider et autoriser par le contrôleur de l'entité
3. Ajuster les transactions financières
4. Modifier les transactions financières
5. Corriger les erreurs dans les registres comptables
6. Séparer les parties qui s'appliquent à l'exercice et celles qui s'appliquent aux exercices antérieurs et postérieurs

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
Chapitre 5, questions 1 à 3 inclusivement ;
Chapitre 9, questions 4 à 5 inclusivement ;
Chapitre 10, questions 1 à 5 inclusivement (la question 2 porte sur l'inventaire permanent) ;

Notes théoriques

Régularisations des comptes

La régularisation des comptes est la dernière étape avant l'établissement des états financiers et la fermeture des comptes de produits, de charges et de certains comptes des capitaux propres. L'objectif est de s'assurer que les soldes des comptes représentent la réalité économique.

Il faut régulariser toutes les sections des états financiers avec des écritures de régularisation :

- Actifs non courants
- Actifs courants
- Capitaux propres
- Passifs non courants
- Passifs courants
- Produits
- Charges

Certains disent la passation d'écritures de régularisation. La meilleure façon pour l'expert-comptable de ne rien oublier est de *réviser tous les comptes un par un* et de se questionner sur la véracité du solde de chacun des comptes. Voici une liste *non exhaustive* des concordances des soldes des comptes :

Compte du GL	*Concordances*	*Régularisations*
Espèces	Conciliation bancaire	Corriger les erreurs du GL et demander à l'institution financière de corriger ses erreurs.
Quasi-espèces	Documents officiels de l'institution financière ou autres	*Ajuster pour les produits réinvestis, comme les intérêts. * Tenir compte des produits courus, comme les intérêts courus à recevoir en fonction du nombre de jours des placements. * Ajuster les valeurs, par exemple au plus faible du coût ou de la valeur du marché
Débiteurs	Âge des débiteurs et états de compte aux clients	Retracer les erreurs à l'aide du journal auxiliaire des ventes et du journal des encaissements
Provision pour créances douteuses	Identifier les clients qui ne paieront pas sur l'âge des débiteurs et les états de compte	Ajuster la provision de l'exercice antérieur au nouveau solde
Stocks	*Prise d'inventaire physique à la fin de la période ou de l'exercice *Détermination des coûts unitaires à l'aide des factures d'achat	Ajuster le solde. Il peut y avoir des erreurs de quantité en stocks, des erreurs de coût unitaire et des réajustements comme le plus faible du coût ou la valeur de réalisation nette.
Frais payés d'avance	Calculs basés sur les pièces justificatives. Par exemple, les polices d'assurances donnent les dates de début et de fin de la police. À l'aide d'un chiffrier électronique, la partie payée d'avance est calculée.	Ajuster les soldes d'assurances, de publicité d'avance, etc.
Placements courants	Documents officiels de l'institution financière ou autres	*Voir quasi-espèces
Actifs non courants	Concilier les soldes de fermeture avec les soldes d'ouverture, les acquisitions et les dispositions de l'exercice.	Ajuster les soldes s'il y a lieu. Par exemple, reconnaître les gains et les pertes en capital, les actifs loués avec des baux de locations-acquisitions, etc.
Amortissement-cumulé (Actifs non courants) et amortissements (charge)	Concilier les soldes de fermeture et les soldes d'ouverture, les acquisitions et les dispositions de l'exercice.	*Amortir s'il n'y a pas eu d'amortissement ou si elle est en erreur dans les registres, classe par classe d'actifs, même les incorporels.

		*Porter une attention particulière aux dispositions d'actifs qui sont souvent cachées dans les registres, par exemple la vente d'un vieux camion pour 500$.
Placements non courants	Documents officiels de l'institution financière ou autres	*Voir quasi-espèces
Capitaux propres	*Concilier les soldes de fermeture avec les soldes d'ouverture, les émissions et les rachats de capitaux de l'exercice. *Enregistrer les transactions ayant un impact sur le capital comme les ré-évaluations d'actifs, etc.	Ajuster les soldes s'il y a lieu.
Passifs non courants	*Pièces justificatives qui soutiennent ces passifs	*Enregistrer les intérêts courus *Séparer la partie courante de la partie non courante
Impôts différés	*Hypothèses sur l'impôt exigible et les provisions pour impôts	*Enregistrer les différences temporelles déductibles, les reports en avant de pertes fiscales non utilisées et les reports en avant de crédits d'impôt non utilisés
Passifs courants	*Pièces justificatives qui soutiennent ces passifs, par exemple l'âge des créditeurs et les états de compte des fournisseurs	*Enregistrer tous les passifs courants, par exemple un document de livraison qui confirme un passif courant sans avoir la facture du fournisseur, etc. *Enregistrer les intérêts courus des effets à payer, des billets à payer, etc.
Produits	*Factures de ventes ou de services	*Ne pas oublier de produits *Ne pas enregistrer des produits qui n'en sont pas, par exemple les produits reçus d'avance ou les acomptes des clients, etc.
Coût des ventes	*Unités vendues et détermination des prix coûtant des marchandises vendues	*Enregistrer le bon coût des marchandises vendues
Charges	*Pièces justificatives des charges	*Enregistrer toutes les charges de l'exercice en comparant à l'exercice antérieur *Porter une attention particulière aux charges qui varient beaucoup

		par rapport à l'exercice antérieur

Calculs relatifs aux régularisations

La plupart des calculs relatifs aux régularisations sont des calculs du nombre de jour dans l'exercice par rapport aux nombres de jours à l'extérieur de l'exercice. Par exemple, une police d'assurances est normalement pour une année. Les débuts et fins de ce douze mois ne correspondent pas à ceux de l'exercice financier. Il faut donc calculer la partie de la police qui est une charge pour l'exercice et la partie qui est un actif courant, les assurances payées d'avance.

Par exemple, une police d'assurances de 3 000 $ est payé le 16 juillet 20X2. L'exercice financier est du 1er décembre 20X1 au 30 novembre 20X2.

Coût police d'assurance		3 000,00
Début de l'exercice	20X1-12-01	
Début de la police d'assurance	20X2-07-16	
Nombre de jours, dans l'exercice	*137*	
Charge de l'exercice		**1 126,03**
Assurances payées d'avance		***1 873,97***
Fin de l'exercice	20X2-11-30	
Nombre de jours, 2eme exercice	*228*	
Charge 2eme exercice		**1 873,97**
Fin de la police d'assurance	20X3-07-16	
Fin 2eme exercice	20X3-11-30	
Nombre de jours, police	*365*	

La police totale se sépare en deux. Une partie 1 126,03 $ qui est une charge pour l'exercice du 16 juillet 20X2 au 30 novembre 20X2 et une partie 1 873,97 $ qui est une assurance payée d'avance en fonction du nombre de jours du 1er décembre 20X2 au 16 juillet 20X3.

Pou les intérêts, que ce soit des produits ou des charges d'intérêts, il faut calculer le nombre de jours depuis le dernier règlement des intérêts jusqu'à la fin de l'exercice financier. Par exemple, soit un prêt de 100 000 $ au taux annuel de 8 % dont les intérêts sont réglés au 4 juillet 20X1. La fin d'exercice est le 31 août 20X1. Le calcul des intérêts courus à payer est :

Prêt courant ou non courant		100 000,00
Taux d'intérêts		8,00%
Dernier paiement des intérêts	20X1-07-04	
Nombre de jours, jusqu'à la fin de l'exercice	*58*	
Fin de l'exercice	20X1-08-31	
Intérêts exigibles		**1 271,23**

Les intérêts exigibles aux passifs courants sont de 1 271,23 $ et les charges d'intérêts augmentent du même montant pour l'exercice.

Dividendes, une exception

Les dividendes sont une exception à la règle précédente. Des dividendes déclarés sont reconnus à 100 % comme un passif courant au moment de la déclaration. Les dividendes sont normalement versés après un délai administratif d'au plus quelques semaines pour déterminer par exemple les actionnaires qui détenaient les actions au moment de la déclaration des dividendes, etc.

Dans le cas des dividendes, il n'y a pas de prorata en fonction du nombre de jours.

Par exemple, la fin d'exercice d'une entité est le 31 mars 20X1. Des dividendes de 1 000 000 $ sont déclarés le 23 mars 20X1. Ces dividendes sont payés le 12 avril 20X1. L'écriture est :

Date	Explication	Dt	Ct
20X1-03-23	Dividendes	1 000 000	
	Dividendes à payer		1 000 000
	Déclaration des dividendes		

Il n'y a aucune écriture à la fin de l'exercice au 20X1-03-31. Au 31 mars, le passif courant est de 1 000 000 $ et non 1 000 000 $x8jours/20jours, 8 jours qui sont le nombre de jours entre le 23 mars et le 31 mars et 20 jours qui sont le nombre de jours entre le 23 mars et le 12 avril 20X1, la date d'échéance.

Emprunts, capital et intérêts

Le calcul des emprunts et des dettes étaient une tâche ardue avant la venue des chiffriers électroniques. Aujourd'hui, quelques fonctions suffisent pour calculer les emprunts qui sont dus à la fin de chaque exercice financier et les charges d'intérêts des exercices des emprunts. Dans LibreOffice ou OpenOffice, ces fonctions sont :

- PMT(Taux; Nombre de périodes; Valeur actuelle; Valeur future; 0=fin et 1=début période)
- PV(Taux; Nombre de périodes; Paiement; Valeur future; 0=fin et 1=début période)
- FV(Taux; Nombre de périodes; Paiement; Valeur actuelle; 0=fin et 1=début période)
- RATE(Nombre de périodes; Paiement; Valeur actuelle, Valeur future; 0=fin et 1=début période, 1er essai)

et les formules dans LibreOffice ou OpenOffice en français sont :

- VPM ou Valeur Paiement périodique qui remplace PMT ou PayMenT
- VA ou Valeur Actuelle qui remplace PV Present Value
- VC ou Valeur Composé ou future qui remplace FV Future Value
- TAUX pour RATE

Pour votre chiffrier, simplement chercher dans la fonction aide pour avoir les fonctions équivalentes. Si vous avez toutes les données, sauf une, PMT(ou VPM) trouve le paiement, PV(ou VA) trouve la valeur actuelle, FV(ou VC) trouve la valeur future et RATE(ou TAUX) trouve le taux d'intérêts.

Par exemple, pour avoir le paiement d'un prêt de 100 000 $ pris le 20X1-01-31 sur 60 mois à 8% par an, il faut simplement demander :

= - PMT(0,08/12;60;100000; ;0)

Réponse:

2 027,64 $ par mois comprenant capital et intérêts.

Le moins est pour un chiffre positif, le taux est 8%/12, le terme 60 mois, la valeur actuelle 100 000 $, la valeur future, 0 $ donc rien, et le paiement est fait en fin de période donc 0. Le prêt commence le 20X1-01-31, mais le premier paiement est un mois plus tard, soit le 20X1-02-28, pour les fins de notre exercice.

Pour avoir le solde du prêt à la fin de l'exercice financier, il suffit d'appliquer la formule PV du chiffrier. Le tableau de la dette, les écritures et les impacts sur les états financiers pour l'exercice terminé le 20X1-03-31 sont les suivants :

	Taux :	8.00%	Mensualité :	2,027.64	
Exercice	Mois restants	Capital	Variation Capital	Paiements	Intérêts= Paiements-Variation Capital
20X1_01_31	60	100,000.00			
20X1_03_31	58	97,268.98	2,731.02 $	4,055.28 $	1,324.26 $
20X2_03_31	46	80,098.30	17,170.68	24,331.67	7,160.99
20X3_03_31	34	61,502.46	18,595.84	24,331.67	5,735.83
20X4_03_31	22	41,363.17	20,139.29	24,331.67	4,192.39
20X5_03_31	10	19,552.33	21,810.84	24,331.67	2,520.83
20X6_01_31	0	0.00	19,552.33	20,276.39	724.06
			100,000.00 $	**121,658.37 $**	**21,658.37 $**

Écritures

Date	No	Explication		Dt	Ct
20X3_03_31	JG001	Emprunt équipements		18,595.84	
		Intérêts-emprunt équipements		5,735.83	
		Caisse			24,331.67
		Paiements de l'exercice			
20X3_03_31	JG002	Emprunt équipements		20,139.29	
		Emprunt équipements exigible			20,139.29
		Portion court terme			
		PQR Inc.			
		État de situation financière			
		Au 31 mars			
		ACTIF		20X3	20X2
		Etc.			
		Passifs non courants			
		Emprunt équipements (note 1)		41,363	61,502
		Etc.			
		Passifs courants			
		Emprunt équipements exigible		20,139	18,596
		Etc.			
		Note 1: L'emprunt équipements est un emprunt de		61,502	80,098
		100 000$ pris le 20X1_01_31 ayant comme			
		Garanti des équipements au taux de 8% par an. Le			
		remboursement mensuel est 2 027,64$			
		Comprenant capital et intérêts.			
		Portion courante		(20,139)	(18,596)
				41,363 $	**61,502 $**
		Les versement de capital pour les 5 prochaines années			
		Sont:	20X3_03_31	n/a	18,596
			20X4_03_31	20,139	20,139
			20X5_03_31	21,811	21,811
			20X6_03_31	19,552	19,552
				61,502 $	**80,098 $**
		PQR Inc.			
		État des résultats			
		pour l'exercice terminé le 31 mars			
		Produits		20X3	20X2
		Etc.			
		Charges d'exploitation			
		Intérêts sur emprunt équipements		5,736	7,161

Par exemple, pour obtenir le capital dû au 20X1-03-31, il reste 58 mois et la formule est :

= - PV($C$1/12;B7;$D$1;0;0)

= - PV(8%/12;58;2027,64;0;0)

Réponse :
97 268,98$

Les versements totaux dans une période sont le nombre de mois multiplié par le paiement mensuel. Pour l'exercice terminé le 20X1-03-31, les paiements sont 2027,64x2=4055,28$. Par conséquent, les intérêts payés sont la différence entre les paiements totaux et la diminution de capital. Au 20X1-03-31, les intérêts sont 4055,28-2731,02$=1324,26$. Cette approche s'applique à tout prêt, hypothèque, etc.

Si le paiement n'est pas le dernier jour du mois, il suffit de régulariser les intérêts courus des derniers jours.

Ici, les paiements sont résumés dans une seule écriture. Dans un vrai dossier, les paiements sont enregistrés à tous les mois dans le journal des décaissements. Par contre, la régularisation pour la partie exigible du prêt est une écriture de régularisation à la fin de l'année.

Location acquisition

Une location acquisition est une situation où il est presque certain que le locataire deviendra propriétaire du bien. La prééminence de la substance sur la forme des caractéristiques qualitatives du cadre conceptuel demande alors d'enregistrer une acquisition et un prêt plutôt qu'un bail opérationnel qui enregistre les versements mensuels du bail comme une charge de location.

Les seules différences avec la théorie précédente sur les emprunts sont qu'il y a une valeur finale et que le paiement est en début de période plutôt qu'en fin de période. Le 0 à la fin des formules est changé pour un 1. Le bail commence le 20X1-01-31 et le premier paiement est effectué le même jour, soit le 20X1-01-31 contrairement à un prêt où le premier paiement est un mois plus tard.

Par exemple, une location pour une automobile commence le 20X1-01-31. La valeur du véhicule est 18 000 $. Le taux d'intérêt implicite est 5,00%. Le versement mensuel du bail en début de chaque mois est 250,41$ et la valeur finale est 6 000 $. La valeur au marché de l'auto est estimée à 8 000 $ à la fin du bail. Par conséquent, le bail est en réalité un achat et un prêt. Le tableau du prêt du bail, les écritures et les effets sur les états financiers pour l'exercice terminé le 20X1-03-31 sont montrés à la page suivante :

18 000,00		5,00%	250,41	6 000,00	

Exercice	Mois restants	Capital	Variation Capital	Paiements	Intérêts= Paiements-Variation Capital
20X1_01_31	60	18 000,00			
20X1_03_31	58	17 646,36	353,64 $	500,82 $	147,18 $
20X2_03_31	46	15 461,60	2 184,76	3 004,94	820,18
20X3_03_31	34	13 165,07	2 296,53	3 004,94	708,40
20X4_03_31	22	10 751,04	2 414,03	3 004,94	590,91
20X5_03_31	10	8 213,51	2 537,53	3 004,94	467,40
20X6_01_31	0	6 000,00	2 213,51	2 504,11	290,61
			12 000,00 $	**15 024,69 $**	**3 024,69 $**

Écritures

Date	No	Explication	Dt	Ct
20X3_03_31	JG001	Emprunt autos	2 296,53	
		Intérêts-emprunt autos	708,40	
		Caisse		3 004,94
		Paiements de l'exercice		
20X3_03_31	JG002	Emprunt autos	2 414,03	
		Emprunt autos exigible		2 414,03
		Portion court terme		

PQR Inc.
État de situation financière
Au 31 mars

ACTIF	20X3	20X2
Etc.		
Passifs non courants		
Emprunt autos (note 1)	10 751	13 165
Etc.		
Passifs courants		
Emprunt autos exigible	2 414	2 297
Etc.		

Note 1: L'emprunt autos est un bail de 18 000$ pris le 20X1_01_31 ayant comme Garanti des autos au taux implicite de 5% par an. Le remboursement mensuel est 250,41$ Comprenant capital et intérêts.

	13 165	15 462
Portion courante	(2 414)	(2 297)
	10 751 $	**13 165 $**

Les versement de capital pour les 5 prochaines années Sont:

20X3_03_31	n/a	2 297
20X4_03_31	2 414	2 414
20X5_03_31	2 538	2 538
20X6_03_31	2 214	2 214
Versement final	6 000	6 000
	13 165 $	**15 462 $**

PQR Inc.
État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars

Produits	20X3	20X2
Etc.		
Charges d'exploitation		
Intérêts sur emprunt autos	708	820

Pour obtenir le capital dû au 20X1-03-31, il reste 58 mois et la formule est :

= - PV($C$1/12;B7;$D$1;$E$1;1)

= - PV(5%/12;58;250,41;6000;1)

Réponse :
17 646,36$

et ainsi de suite pour terminer le tableau de la dette dans le chiffrier.

Série 6-Chiffrier et fermeture

Sujets couverts :

1. Fermeture d'exercice
2. Changement d'exercice
3. Chiffrier
4. Ouverture d'exercice

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/.
Théorie, p. 97.
Chapitre 4, question 5.
Chapitre 10, question 4.

Notes théoriques

Fermeture des comptes

La fermeture des comptes du grand livre est l'action de mettre à zéro les soldes des *comptes d'exercice*. Ces comptes de grand livre sont des comptes qui ne traversent pas les exercices. Ils sont les comptes de produits et charges et les comptes de variation des capitaux qui tombent à zéro en fin d'exercice comme les dividendes, les ré-évaluations d'actifs, etc.

Pour mettre les soldes à zéro, il faut simplement entrer les soldes en sens inverse et envoyer le résiduel aux comptes appropriés qui eux traversent les exercices avec leurs soldes, comme le compte de « résultats non distribués ». Le compte de « résultats non distribués » ou de « réserves non distribuées » est la nouvelle appellation du compte « bénéfices non répartis ».

Il y a plusieurs manières de fermer les comptes en fin d'un exercice. L'une des plus simple est la fermeture des comptes en deux étapes :

- Fermeture des produits et charges
- Fermeture des comptes de capitaux d'exercice

Changement d'exercice et système informatique

Plusieurs systèmes informatiques comptables ne permettent pas de revenir dans l'exercice précédent. Il se pourrait que des ajustements soient nécessaires après la fermeture de l'exercice et le passage à l'exercice suivant.

La procédure pour permettre les changements est :

- Prendre une copie de sauvegarde de l'exercice avant de passer à l'exercice suivant.
  - → Toujours prendre une copie de sauvegarde avant de faire des changements importants

   → S'assurer qu'il est possible de récupérer les données de la sauvegarde
- Changer d'exercice et passer à l'exercice suivant
- Des changements sont trouvés pour l'exercice antérieur
- Prendre une copie de sauvegarde de l'exercice en cours
   → Toujours prendre une copie de sauvegarde avant de faire des changements importants
   → S'assurer qu'il est possible de récupérer les données de la sauvegarde
- Récupérer les données de la sauvegarde de l'exercice antérieur
- Faire les écritures dans l'exercice précédent
- Fermer à nouveau l'exercice précédent
- Sortir un rapport des soldes d'ouverture du nouvel exercice
- Prendre une nouvelle copie de sauvegarde de l'exercice antérieur
- Récupérer les données de la sauvegarde de l'exercice en cours
- Ajuster les soldes d'ouverture

Comme contrôle, il est important de cocher les éléments de la liste précédente avant de procéder.

Chiffrier classique

Le chiffrier est un document de travail de l'expert-comptable pour établir les écritures de régularisations et de fermeture. Le document aide aussi à dresser les états financiers de l'entité. Les avantages du chiffrier classiques sont :

1. Voir d'un seul coup d'œil la balance de vérification, les écritures de régularisations et leurs impacts
2. Pouvoir en tirer les écritures de fermeture
3. Visualiser les états financiers
4. Facile à utiliser avec les chiffriers électroniques OpenOffice, Excel, etc.

Les désavantages reliés au chiffrier classique sont :

1. Ne tient pas compte des nouveaux logiciels comptables
2. Fastidieux lorsque le nombre d'écran est volumineux
3. Ne tient pas compte des nouvelles normes IFRS car il est basé sur les bénéfices non répartis

Voici un exemple du chiffrier classique. ABC Inc a la balance de vérification non régularisée suivante tirée de la tenue des registres :

ABC Inc.	**(A)**	
Chiffrier classique	Bal. de vér.	
Au 31 août 20X1	non régul.	
Nom compte	Dt	Ct
Camion	32	
Amortissement cumulé, camion		15
Espèces	20	
Capital-actions votantes		5
Réserves non distribuées		8
Dividendes	1	
Impôts à payer		0
Marge bancaire		15
Produits des opérations		78
Charges d'exploitation	68	
Dotation à l'amortissement	0	
Provision pour impôts	0	
	121	**121**

Les régularisations à faire sont l'amortissement qui est 30% dégressif et les impôts qui sont 20% des résultats avant impôts. Les régularisations sont ajoutées dans la section B et la nouvelle balance de vérification régularisée est trouvée dans la section C.

ABC Inc.	**(A)**			**(B)**		**(C)**	
Chiffrier classique	Bal. de vér.					Bal. Vérif.	
Au 31 août 20X1	non régul.			Régul.		régul.	
Nom compte	Dt	Ct	Fo	Dt	Ct	Dt	Ct
Camion	32					32,00	
Amortissement cumulé, camion		15	r01		5,10		20,10
Espèces	20					20,00	
Capital-actions votantes		5					5,00
Réserves non distribuées		8					8,00
Dividendes	1					1,00	
Impôts à payer		0	r02		0,98		0,98
Marge bancaire		15					15,00
Produits des opérations		78					78,00
Charges d'exploitation	68					68,00	
Dotation à l'amortissement	0		r01	5,10		5,10	
Provision pour impôts	0		r02	0,98		0,98	
	121	**121**		**6,08**	**6,08**	**127,08**	**127,08**
							Résultat=>
	(B1) Résultat avant impôts=					4,9	

Par la suite, les colonnes sont transposées dans les sections D, E et F des états financiers.

ABC Inc.	(A)			(B)		(C)		(D)		(E)		(F)	
Chiffrier classique	Bal. de vér.					Bal. Vérif.		État des		État var.		État sit.	
Au 31 août 20X1	non régul.			Régul.		régul.		résultats		cap. Pro.		financière	
Nom compte	Dt	Ct	Fo	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct
Camion	32					32,00						32,00	
Amortissement cumulé, camion		15	r01		5,10		20,10						20,10
Espèces	20					20,00						20,00	
Capital-actions votantes		5					5,00				5,00	**(a-1)**	5,00
Réserves non distribuées		8					8,00				8,00	**(a-2)**	10,92
Dividendes	1					1,00				1,00			
Impôts à payer		0	r02		0,98		0,98						0,98
Marge bancaire		15					15,00						15,00
Produits des opérations		78					78,00		78,00				
Charges d'exploitation	68					68,00		68,00					
Dotation à l'amortissement	0		r01	5,10		5,10		5,10					
Provision pour impôts	0		r02	0,98		0,98		0,98					
	121	**121**		**6,08**	**6,08**	**127,08**	**127,08**	74,08	78,00	1,00	13,00	**52,00**	**52,00**
							Résultat=>	3,92	**(a)**	15,92	3,92	**<=Résultat**	
	(B1) Résultat avant impôts=					4,9		**78,00**	**78,00**	**16,92**	**16,92**		
								(F)	**10,92**	**=**	**15,92**	**-5**	

Les soldes sont transposées dans l'état des résultats. Le résultat de 3,92$ est trouvé par différence. Il est lui-même transféré dans les colonnes de l'état de variation des capitaux propres. Le solde résiduel de ces deux colonnes est 15,92$. Ce solde est réparti entre le capital-actions et les réserves non distribuées.

Les étapes pour la construction du chiffrier sont donc :

A) Inscrire la balance de vérification non régularisée
B) Régulariser les comptes
C) Calculer la balance de vérification régularisée
D) Transférer les soldes de produits et charges dans les colonnes de l'état des résultats et trouver le résultat, ici 3,92$
E) Transférer les soldes dans les colonnes de l'état de variation des capitaux propres et trouver le solde final, ici 15,92$
F) Transférer les soldes des comptes qui ne sont pas des comptes d'exercice dans l'état de situation financière en séparant le solde précédent en capital et en résultats non distribués.

Chiffrier de fermeture

La principale lacune du chiffrier classique est qu'il ne tient pas compte des normes IFRS. Ces normes prévoient qu'il est possible d'avoir plus qu'un seul compte pour fermer les comptes d'exercice. Par conséquent, la dernière ligne de l'exemple précédent :

Résultat=>	3,92	**(a)**	15,92	3,92	**<=Résultat**

est inadéquate pour des fermetures plus complexes.

Je propose donc le chiffrier de fermeture qui intègre les écritures de fermeture au chiffrier. Comme le chiffrier est un document de travail l'expert-compte ou l'experte-comptable peut en faire ce qu'il veut. L'idée est de simplement modifier le chiffrier classique comme suit :

	(A)			(B)		(C)		(D)		(E)		(F)	
ABC Inc.								Fermeture I		Fermeture II			
Chiffrier de fermeture	Bal. de vér.					Bal. Vérif.		État des		État var.		État sit.	
Au 31 août 20X1	non régul.			Régul.		régul.		résultats		cap. Pro.		financière	
Nom compte	Dt	Ct	Fo	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct
Camion	32					32,00						32,00	
Amortissement cumulé, camion		15	r01		5,10		20,10						20,10
Espèces	20					20,00						20,00	
Capital-actions votantes		5					5,00						5,00
Réserves non distribuées		8					8,00		***3,92***	***1,00***			10,92
Dividendes	1					1,00					1,00		
Impôts à payer		0	r02		0,98		0,98						0,98
Marge bancaire		15					15,00						15,00
Produits des opérations		78					78,00	78,00					
Charges d'exploitation	68					68,00			68,00				
Dotation à l'amortissement	0		r01	5,10		5,10			5,10				
Provision pour impôts	0		r02	0,98		0,98			0,98				
	121	**121**		**6,08**	**6,08**	**127,08**	**127,08**	**78,00**	**78,00**	**1,00**	**1,00**	**52,00**	**52,00**
		(B1) Résultat avant impôts=					4,9						

Comme vous le voyez, l'idée est fort simple. Plutôt que de simplement transposer les soldes, l'écriture de fermeture I des produits et des charges est inscrite dans les colonnes D ce qui donne le résultat de 3,92$ par différence.

De la même manière, l'écriture de fermeture II des comptes d'exercice de capitaux propres est inscrite dans les colonnes E pour trouver le débit de 1,00$ qui s'applique aux réserves non distribuées.

Le principal avantage du chiffrier de fermeture est qu'il permet la fermeture des produits et des charges à plus d'un compte et la fermeture des comptes d'exercice de capitaux propres à plus d'un compte.

Ouverture de l'exercice

Certains comptables préparent le prochain exercice pour la tenue de livre en effectuant des écritures d'ouverture. Les écritures d'ouverture se nomment aussi écritures de réouvertures, écritures de contrepassation, etc. D'autres préfèrent attendre à la fin de l'exercice pour régulariser correctement les soldes des comptes.

Les écritures d'ouverture essaient de palier aux habitudes des commis ou des teneurs de livres qui enregistrent les opérations de la même manière, exercice après exercice.

Par exemple, supposons que vous savez qu'un commis entre le paiement d'un prêt en séparant la partie des intérêts de la partie du remboursement du capital. Par exemple, le décaissement pour un prêt de 1 200 $ fait le 17 mars 20X1 est composé de 200 $ d'intérêts et de 1 000 $ de remboursement de capital. Alors le commis inscrira :

Date	Nom/Explication	Dt	Ct
20X1-03-17	Intérêts non courants	200,00	
	Prêt	1 000,00	
	Espèces		1 200,00
	Décaissement pour le prêt		

Lorsque vous avez régularisé les comptes à la fin de l'exercice précédent qui se terminait le 28 février 20X1, vous avez enregistré les intérêts courus du 17 février 20X1 au 28 février 20X1. La régularisation était donc :

Date	Nom/Explication	Dt	Ct
20X1-02-28	Intérêts non courants	73,33	
	Intérêts courus à payer		73,33
	Intérêts entre le 17 février et le 28		

Pour éviter que les intérêts courants ne soient surévalués pour l'exercice terminé le 28 février 20X2, l'écriture d'ouverture suivante est inscrite pour contre balancer le travail du commis :

Date	Nom/Explication	Dt	Ct
20X1-03-01	Intérêts courus à payer	73,33	
	Intérêts non courants		73,33
	Intérêts du 17 février au 28 déjà comptés comme charge de l'exercice antérieur		

Dans l'écriture d'ouverture, la charge est au crédit pour contre balancer le 200$ qui sera placé au débit, dont 73,33$ appartiennent à l'exercice précédent.

Intérêts non courants

Date	Débit	Crédit	Date	
20X1-02-28	0,00			<=Solde de fermeture
		73,33	20X1-03-01	<=Écriture d'ouverture
20X1-03-17	200,00			<=Écriture du commis
	126,67			**<=Solde exact du à la réouverture de l'exercice**

Plus souvent qu'autrement, l'écriture d'ouverture est simplement l'écriture de régularisation renversée.

Problèmes de la série 6

Problème 6-1

La société Josée Inc. vend des produits domestiques. Sa balance de vérification au 31 octobre 20X1 est :

Josée Inc.		
Chiffrier	Balance de vérification	
Au 31 octobre 20X1	non régularisée	
Nom compte	Dt	Ct
Équipements	150 000,00	
Amortissement cumulé, équipements		25 000,00
Assurances payées d'avance	6 200,00	
Stocks	120 000,00	
Stocks de fournitures	8 800,00	
Débiteurs	100 000,00	
Espèces	18 000,00	
Capital-actions votantes		50 000,00
Réserves non distribuées		150 000,00
Dividendes	5 000,00	
Emprunt sur équipements		78 000,00
Emprunt sur équipements exigible		0,00
Impôts à payer		0,00
TPS net à payer		2 400,00
TVQ net à payer		3 780,00
Retenues fédérales à payer		0,00
Retenues provinciales à payer		0,00
Intérêts à payer		0,00
Créditeurs		30 000,00
Marge bancaire		0,00
Ventes		957 000,00
Coût des ventes	450 000,00	
Salaires	306 180,00	
Entretiens et réparations	28 000,00	
Fournitures	13 000,00	
Télécommunications	15 000,00	
Loyer	48 000,00	
Électricité	9 000,00	
Assurances	12 000,00	
Amortissement	0,00	
Intérêts non courants	5 000,00	
Intérêts et frais bancaires	2 000,00	
Provision pour impôts	0,00	
	1 296 180,00	**1 296 180,00**

De plus, vous savez que :

1) Les fournitures en stocks à la fin de l'exercice étaient de 4 000 $.

2) La police d'assurance dans les frais payés d'avance était échue. Par contre, la période d'échéance de la nouvelle police d'assurances montre que 7 000 $ d'assurances s'appliquent au prochain exercice.
3) L'amortissement de l'équipement est linéaire sur 5 ans et la valeur résiduelle est 15 000 $.
4) Le commis a oublié la facture d'électricité du dernier mois de 900$ qui n'est pas enregistrée aux livres.
5) Les retenues fédérales sur la paie sont 3 000 $.
6) Les retenues provinciales sur la paie sont 5 000 $ en octobre.
7) Le dernier paiement des intérêts sur l'emprunt a été effectué le 23 septembre.
8) La partie exigible de l'emprunt sur équipement est 8 000 $.
9) La provision pour impôts est de 20% du résultat avant impôts.

Questions

1. À l'aide d'un chiffrier classique :
   (a) Monter le chiffrier
   (b) Faites les écritures de régularisations dans le chiffrier.
   (c) Trouver les colonnes de l'état des résultats, l'état de variation des capitaux propres et l'état de situation financière.
2. À l'aide d'un chiffrier de fermeture :
   (a) Monter le chiffrier
   (b) Faites les écritures de régularisations dans le chiffrier.
   (c) Faites les écritures de fermeture et trouver les colonnes de l'état des résultats, l'état de variation des capitaux propres et l'état de situation financière.

Solutions de la série 6

Solution 6-1

1.À l'aide d'un chiffrier classique :
(a) Monter le chiffrier
(b) Faites les écritures de régularisations dans le chiffrier.
(c) Trouver les colonnes de l'état des résultats, l'état de variation des capitaux propres et l'état de situation financière.

Les réponses sont à la page suivante.

Pour trouver la provision pour impôts, il faut trouver un premier résultat sans impôts qui est 28 270,36 $. En appliquant le taux de 20%, on obtient les impôts et le nouveau résultat de l'exercice.

	Josée Inc.													
	Chiffrier classique	Balance de vérification					Balance de vérification				État de variation des		État de situation	
	Au 31 octobre 20X1	non régularisée			Régularisations		régularisée		État des résultats		capitaux propres		financière	
No	Nom compte	Dt	Ct	Fo	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct
	Équipements	150 000,00					150 000,00						150 000,00	
	Amortissement cumulé, équipements		25 000,00	r003		27 000,00		52 000,00						52 000,00
	Assurances payées d'avance	6 200,00		r002a		6 200,00	7 000,00						7 000,00	
				r002b	7 000,00									
	Stocks	120 000,00					120 000,00						120 000,00	
	Stocks de fournitures	8 800,00		r001		4 800,00	4 000,00						4 000,00	
	Débiteurs	100 000,00					100 000,00						100 000,00	
	Espèces	18 000,00					18 000,00						18 000,00	
	Capital-actions votantes		50 000,00					50 000,00				50 000,00	**(a-1)**	50 000,00
	Réserves non distribuées		150 000,00					150 000,00				150 000,00	**(a-2)**	167 616,29
	Dividendes	5 000,00					5 000,00				5 000,00			
	Emprunt sur équipements		78 000,00	r008	8 000,00			70 000,00						70 000,00
	Emprunt sur équipements exigible		0,00	r008		8 000,00		8 000,00						8 000,00
	Impôts à payer		0,00	r009		5 654,07		5 654,07						5 654,07
	TPS net à payer		2 400,00					2 400,00						2 400,00
	TVQ net à payer		3 780,00					3 780,00						3 780,00
	Retenues fédérales à payer		0,00	r005		3 000,00		3 000,00						3 000,00
	Retenues provinciales à payer		0,00	r006		5 000,00		5 000,00						5 000,00
	Intérêts à payer		0,00	r007		649,64		649,64						649,64
	Créditeurs		30 000,00	r004		900,00		30 900,00						30 900,00
	Marge bancaire		0,00											0,00
	Ventes		957 000,00					957 000,00		957 000,00				
	Coût des ventes	450 000,00					450 000,00		450 000,00					
	Salaires	306 180,00		r005	3 000,00		314 180,00		314 180,00					
				r006	5 000,00									
	Entretiens et réparations	28 000,00					28 000,00		28 000,00					
	Fournitures	13 000,00		r001	4 800,00		17 800,00		17 800,00					
	Télécommunications	15 000,00					15 000,00		15 000,00					
	Loyer	48 000,00					48 000,00		48 000,00					
	Électricité	9 000,00		r004	900,00		9 900,00		9 900,00					
	Assurances	12 000,00		r002a	6 200,00		11 200,00		11 200,00					
				r002b		7 000,00								
	Amortissement	0,00		r003	27 000,00		27 000,00		27 000,00					
	Intérêts non courants	5 000,00		r007	649,64		5 649,64		5 649,64					
	Intérêts et frais bancaires	2 000,00					2 000,00		2 000,00					
	Provision pour impôts	0,00		r009	5 654,07		5 654,07		5 654,07					
		1 296 180,00	**1 296 180,00**		**68 203,71**	**68 203,71**	**1 338 383,71**	**1 338 383,71**	934 383,71	957 000,00	5 000,00	200 000,00	**399 000,00**	**399 000,00**
								Résultat=>	22 616,29	**(a)**	217 616,29	22 616,29	**<=Résultat**	
					Résultat avant impôts=		**28 270,36**		**957 000,00**	**957 000,00**	**222 616,29**	**222 616,29**		
									F-a)	**167 616,29**	**=**	**217 616,29**	**-50 000,00**	

2.À l'aide d'un chiffrier de fermeture :
(a)Monter le chiffrier
(b)Faites les écritures de régularisations.
(c)Faites les écritures de fermeture et trouver les colonnes de l'état des résultats, l'état de variation des capitaux propres et l'état de situation financière.

Les réponses sont à la page suivante.

Pour trouver la provision pour impôts, il faut trouver un premier résultat sans impôts qui est 28 270,36 $. En appliquant le taux de 20%, on obtient les impôts et le nouveau résultat de l'exercice.

Le chiffrier de fermeture intègre les écritures de fermeture I et II. Le résultat est ventilé aux « Réserves non distribuées » dans la fermeture I. La fermeture I est comprise dans les deux colonnes de l'état des résultats.

La fermeture II envoie les dividendes aux « Réserves non distribuées ». La fermeture II est représentée par les deux colonnes des variations des capitaux propres.

L'état de situation financière est simplement l'addition de toutes les colonnes.

	Josée Inc.										Fermeture II			
	Chiffrier de fermeture	Balance de vérification					Balance de vérification		Fermeture I		État de variation des		État de situation	
	Au 31 octobre 20X1	non régularisée			Régularisations		régularisée		État des résultats		capitaux propres		financière	
No	Nom compte	Dt	Ct	Fo	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct	Dt	Ct
	Équipements	150 000,00					150 000,00						150 000,00	
	Amortissement cumulé, équipements		25 000,00	r003		27 000,00		52 000,00						52 000,00
	Assurances payées d'avance	6 200,00		r002a		6 200,00	7 000,00						7 000,00	
				r002b	7 000,00									
	Stocks	120 000,00					120 000,00						120 000,00	
	Stocks de fournitures	8 800,00		r001		4 800,00	4 000,00						4 000,00	
	Débiteurs	100 000,00					100 000,00						100 000,00	
	Espèces	18 000,00					18 000,00						18 000,00	
	Capital-actions votantes		50 000,00					50 000,00						50 000,00
	Réserves non distribuées		150 000,00					150 000,00		22 616,29	5 000,00			167 616,29
	Dividendes	5 000,00					5 000,00					5 000,00		
	Emprunt sur équipements		78 000,00	r008	8 000,00			70 000,00						70 000,00
	Emprunt sur équipements exigible		0,00	r008		8 000,00		8 000,00						8 000,00
	Impôts à payer		0,00	r009		5 654,07		5 654,07						5 654,07
	TPS net à payer		2 400,00					2 400,00						2 400,00
	TVQ net à payer		3 780,00					3 780,00						3 780,00
	Retenues fédérales à payer		0,00	r005		3 000,00		3 000,00						3 000,00
	Retenues provinciales à payer		0,00	r006		5 000,00		5 000,00						5 000,00
	Intérêts à payer		0,00	r007		649,64		649,64						649,64
	Créditeurs		30 000,00	r004		900,00		30 900,00						30 900,00
	Marge bancaire		0,00											0,00
	Ventes		957 000,00					957 000,00	957 000,00					
	Coût des ventes	450 000,00					450 000,00			450 000,00				
	Salaires	306 180,00		r005	3 000,00		314 180,00			314 180,00				
				r006	5 000,00									
	Entretiens et réparations	28 000,00					28 000,00			28 000,00				
	Fournitures	13 000,00		r001	4 800,00		17 800,00			17 800,00				
	Télécommunications	15 000,00					15 000,00			15 000,00				
	Loyer	48 000,00					48 000,00			48 000,00				
	Électricité	9 000,00		r004	900,00		9 900,00			9 900,00				
	Assurances	12 000,00		r002a	6 200,00		11 200,00			11 200,00				
				r002b		7 000,00								
	Amortissement	0,00		r003	27 000,00		27 000,00			27 000,00				
	Intérêts non courants	5 000,00		r007	649,64		5 649,64			5 649,64				
	Intérêts et frais bancaires	2 000,00					2 000,00			2 000,00				
	Provision pour impôts	0,00		r009	5 654,07		5 654,07			5 654,07				
		1 296 180,00	**1 296 180,00**		**68 203,71**	**68 203,71**	**1 338 383,71**	**1 338 383,71**	**957 000,00**	**957 000,00**	**5 000,00**	**5 000,00**	**399 000,00**	**399 000,00**
					Résultat avant impôts=		**28 270,36**							

Série 7-Inventaire permanent et périodique

Sujets couverts :

1. Inventaire permanent
2. Inventaire périodique

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
Inventaire permanent :
Théorie, Chapitre 10, Types de contrôle des stocks, p. 254-259.
Chapitre 10, questions 2 et 3.

Inventaire périodique :
Théorie, Chapitre 6, Comptes associés aux achats, p. 163-166
Chapitre 6, questions 1, 2 et 4.

(Page blanche)

Série 8-Paie et Dividendes

Sujets couverts :

1. Paie
2. Retenues à la source fédérale
3. Retenues à la source provinciale
4. Commission des normes du Travail
5. Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail
6. Commission de la Construction du Québec
7. Comités Paritaires
8. Syndicats
9. Dividendes

Notes théoriques

Numéro d'entreprise

Les entreprises sont maintenant contrôlées au moyen d'un numéro d'entreprise unique qu'elles obtiennent des gouvernements fédéraux et provinciaux. Pour obtenir ces numéros, les organisations doivent être constituées selon les lois en vigueur.

Au fédéral, l'agence de revenu canada (ARC) demande le numéro d'assurance sociale (NAS) d'au moins l'un des propriétaires ou directeurs pour toute nouvelle inscription, ainsi que de l'activité commerciale de l'entreprise. Un numéro d'entreprise est requis pour un compte afin de satisfaire à l'une des lois fédérales suivantes :

1. TPS/TVH
2. Retenues sur la paie
3. Impôts sur le revenu des sociétés
4. Importations-exportations
5. Autres

Tous les numéros de contrôle nécessaires aux lois précédentes sont dérivés du numéro d'entreprise.

Au Québec, le numéro d'entreprise du Québec (NEQ) est l'identificateur qui permet de s'inscrire aux divers programmes et services du gouvernement du Québec. Le NEQ est attribué automatiquement lorsque l'entreprise est immatriculée.

Un numéro d'entreprise est requis pour un compte afin de satisfaire à l'une des lois du Québec suivantes :

1. Loi concernant l'impôt sur le tabac ;
2. Loi sur les impôts :
3. Loi concernant l'application de la Loi sur les impôts ;
4. Loi sur le ministère du Revenu ;
5. Loi sur le remboursement d'impôts fonciers ;

6. Loi sur la taxe de vente du Québec ;
7. Loi concernant la taxe sur les carburants ;
8. Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires ;
9. Loi sur le registraire des entreprises.

Revenu Québec est aussi impliqué dans les lois suivantes :

1. Loi sur le curateur public ;
2. Loi sur les centres financiers internationaux ;
3. Loi sur la fiscalité municipale ;
4. Loi sur les normes du travail ;
5. Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec ;
6. Loi sur le régime de rentes du Québec ;
7. Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ;
8. Loi sur la taxe d'accise ;
9. Loi sur la Société d'habitation du Québec ;
10. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales;
11. Loi sur l'assurance parentale.

Retenues sur la paie

Les retenues sur la paie ou les déductions à la source sont des prélèvements effectués sur la paye par l'employeur pour le compte des gouvernements fédéraux et provinciaux. Il y a pénalités, intérêts et autres conséquences si les étapes de ces déductions ne sont pas suivis.

Tout employeur doit obligatoirement ouvrir un compte de retenues sur la paie. Lorsque l'organisation embauche un employé, elle doit enregistrer les renseignements sur sa situation pour effectuer correctement les retenues. Par exemple, les informations sur le numéro d'assurance sociale, sur le statut marital de l'employé, sur les personnes à charge, sur l'âge, etc. sont enregistrés dans le système d'information. Par exemple, au Québec la déclaration pour la retenue d'impôt (TP-1015.3) permet de faire part de certaines déductions ou de certains crédits d'impôts personnels pour l'année, comme :

1. les montants transférés d'un conjoint à l'autre ;
2. le montant accordé en raison de l'âge
3. le montant pour une personne vivant seule
4. le montant pour revenus de retraite ;
5. la déduction relative au logement pour les résidents d'une région éloignée reconnue ;
6. le montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques.

Les retenues sont calculées par le système. Les cotisations à l'assurance emploi (AE), au Régime des rentes du Québec (RRQ) ou au régime de pension du Canada (RPC) si l'employé ne travaille pas au Québec sont fixées. En particulier au Québec, vous devez calculer les retenues pour :

1. retenues de l'impôt du Québec;
2. les cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ);
3. les cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP);
4. les sommes versées au Fonds des services de santé;
5. les sommes versées au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ainsi que la taxe compensatoire (s'il y a lieu) ;

6. les sommes pour la Commission des normes du travail,

Les retenues sont versées en remplissant les formulaires prescrits. À la fin de l'année, les déclarations de renseignements comme les feuillets T4 et les T4 sommaires sont produits pour résumer les informations de l'année. En particulier au Québec, vous devez produire les relevés suivants, au plus tard le dernier jour de février de l'année suivante :

1. les relevés 1 (RL-1) pour chaque employé ;
2. les relevés 2 (RL-2) pour chaque bénéficiaire d'une rente ou d'un revenu de retraite ;
3. les relevés 25 (RL-25) pour chaque bénéficiaire d'un régime d'intéressement ;
4. le Sommaire des retenues et des cotisations de l'employeur (RLZ-1.S) ;
5. le sommaire 2 (RL-2.S), si vous devez produire un relevé 2 ;
6. le sommaire 25 (RL-25.S), si vous devez produire un relevé 25.

Durant tout ce processus, les registres sont gardés de façon appropriée .

Référence :
http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/ras/default.aspx

Retenues à la source au fédéral

Le site WWW pour les retenues fédérales est :
http://www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/pyrll/menu-fra.html

Les principales retenues à la source sont l'assurance-emploi et l'impôt fédéral.

Cotisation à l'assurance-emploi

Pour 2021, le maximum de la rémunération assurable annuelle est de 56 300 $, le taux de cotisation est de 1,58 % et les cotisations annuelles maximales atteignent 889.54 $ pour le pays, à l'exception du Québec et 1,18 % pour un montant annuel maximal des cotisations de 664.34 $ pour le Québec. Le maximum des gains pour le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) est de 83 500 $ et le taux est à 0,494 % pour une cotisation maximale annuelle de 412.49 $. Les gouvernements du Québec et du Canada ont signé, le 1er mars 2005, une entente finale définissant les modalités de mise en œuvre du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP).

En résumé, pour le Québec, les déductions de 2009 à 2020 sont :

Année	*Part de l'employé*	*Part de l'employeur (x fois part de l'employé)*	*Maximum des gains assurables*	*Cotisation maximum annuelle de l'employé*
2021	1.18 %	1.4x	56 300 $	664.34 $
2020	1.20 %	1.4x	54 200 $	650.40 $
2019	1.25 %	1.4x	53 100 $	663.75 $
2018	1.30 %	1.4x	51 700 $	672.10 $
2017	1.27 %	1.4x	51 300 $	651.51 $
2016	1.52 %	1.4x	50 800 $	772.16 $
2015	1.54 %	1.4x	49 500 $	762.30 $
2014	1.53 %	1.4x	48 600 $	743.58 $
2013	1.52 %	1.4x	47 400 $	720.48 $
2012	1.47 %	1.4x	45 900 $	674.73 $
2011	1.41 %	1.4x	44 200 $	623.22 $
2010	1.36 %	1.4x	43 200 $	587.52 $
2009	1.38 %	1.4x	42 300 $	583.74 $

Source; https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/entreprises/sujets/retenues-paie/retenues-paie-cotisations/assurance-emploi-ae/taux-cotisation-a-ae-maximums.html

Impôt fédéral

Les variables R et K entrent dans les formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie. Les taux d'impôts marginaux sont donnés par la variable R. Si le revenu imposable est moins de 49 020 $, le taux marginal est 15% au fédéral. Le taux de 15 % utilisé pour calculer les crédits d'impôt fédéraux non remboursables ne change pas. En 2021 les variables et les taux d'impôts pour les retenues à la source sont :

Tableau 9.1 Taux (R,V), seuils de revenu (A) et constantes (K, KP) pour 2021

		1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e
Fédéral	A	0	49 020	98 040	151 978	216 511		
	R	0,1500	0,2050	0,2600	0,2900	0,3300		
	K	0	2 696	8 088	12 648	21 308		

Source; t4127-21f, p.30

Déclaration des crédits d'impôts personnels au fédéral

La TD1 détermine les crédits d'impôts personnels du contribuable pour fin de retenues à la source. Certains des montants pour 2021 sont :

Crédits d'impôt personnels fédéraux	*Montants($)*
Montant personnel de base	13 808
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 295
Montant en raison de l'âge	7 713
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant pour personnes handicapées	8 662
Montant pour époux ou conjoint de fait	13 808
Montant pour une personne à charge admissible	13 808
etc.	etc.

Source : td1-21f, p.1

Pour l'historique, voir Annexe A-Historique des taux, Déclaration des crédits d'impôts personnels au fédéral. Le début du formulaire TD1 est le suivant :

Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

Protégé B une fois rempli
TD1

Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2021

Lisez la page 2 de ce formulaire avant de le remplir. Votre employeur ou payeur utilisera ce formulaire pour déterminer l'impôt à retenir.

Remplissez ce formulaire en vous basant sur l'information qui correspond le mieux à votre situation.

Si vous ne remplissez pas ce formulaire, vos retenues d'impôt seront calculées uniquement en fonction du montant personnel de base estimé par votre employeur ou payeur selon le revenu qu'il vous paie.

Nom de famille	Prénom et initiale(s)	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	Numéro d'employé
Adresse	Code postal	**Réservé aux non-résidents** – Pays de résidence permanente	Numéro d'assurance sociale

1. Montant personnel de base – Toute personne qui réside au Canada peut demander le montant personnel de base de 13 808 $. Toutefois, si votre revenu net de toutes provenances sera supérieur à 151 978 $ et que vous indiquez 13 808 $, vous pourriez avoir un solde dû dans votre déclaration de revenus et de prestations à la fin de l'année d'imposition. Si vous prévoyez avoir un revenu supérieur à 151 978 $, vous pouvez demander un montant partiel. Pour calculer ce montant, remplissez la section appropriée du formulaire TD1-WS, Feuille de calcul pour la déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2021, et inscrivez le montant calculé ici.	
2. Montant canadien pour aidants pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience – Un seul des parents pourra demander le crédit de 2 295 $ pour chaque enfant ayant une déficience né en 2004 ou après, si l'enfant réside avec ceux-ci tout au long de l'année. Si l'enfant ne réside pas avec ses deux parents tout au long de l'année, le parent qui a droit au « Montant pour une personne à charge admissible » à la Ligne 8 pourra aussi demander le montant canadien pour aidants pour le même enfant âgé de moins de 18 ans.	
3. Montant en raison de l'âge – Si votre revenu net pour l'année de toutes provenances sera de 38 893 $ ou moins et que vous aurez 65 ans ou plus le 31 décembre 2021, inscrivez 7 713 $. Si votre revenu net pour l'année se situera entre 38 893 $ et 90 313 $ et que vous voulez calculer un montant partiel, procurez-vous le formulaire TD1-WS, Feuille de calcul pour la déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2021, et remplissez la section appropriée.	
4. Montant pour revenu de pension – Si vous recevez des paiements réguliers d'une caisse de retraite ou d'un régime de pension (sauf les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti), inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant estimatif de pension que vous recevrez dans l'année ou 2 000 $.	
5. Frais de scolarité (temps plein ou temps partiel) – Si vous êtes un étudiant à l'université, au collège ou dans un établissement d'enseignement reconnu par Emploi et Développement social Canada et que vous paierez plus de 100 $ de frais de scolarité par établissement, remplissez cette section. Si vous êtes un étudiant à temps plein ou partiel, inscrivez les frais de scolarité que vous paierez.	
6. Montant pour personnes handicapées – Si, dans votre déclaration de revenus et de prestations, vous demandez le montant pour personnes handicapées au moyen du formulaire T2201, Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées, inscrivez 8 662 $.	
7. Montant pour époux ou conjoint de fait – Si vous subvenez aux besoins de votre époux ou de votre conjoint de fait qui demeure avec vous et que son revenu net pour l'année sera inférieur à Ligne 1 (Ligne 1 plus 2 295 $ s'il a une **déficience**), inscrivez la différence entre ce montant et son revenu net estimatif pour l'année. Si son revenu net sera de Ligne 1 ou plus (Ligne 1 plus 2 295 $ ou plus s'il a une **déficience**), vous ne pouvez pas demander ce montant. Dans tous les cas, si son revenu net pour l'année sera de 24 604 $ ou moins **et** qu'il a une **déficience**, allez à la Ligne 9.	
8. Montant pour une personne à charge admissible – Si vous n'avez pas d'époux ou de conjoint de fait et que vous subvenez aux besoins d'une personne qui vous est apparentée, qui demeure avec vous et dont le revenu net pour l'année sera inférieur à Ligne 1 (Ligne 1 plus 2 295 $ si elle a une **déficience** et que vous **ne pouvez pas demander pour cette personne le montant canadien pour aidants pour enfants âgés de moins de 18 ans**), inscrivez la différence entre ce montant et son revenu net estimatif pour l'année. Si son revenu net sera de Ligne 1 ou plus (Ligne 1 plus 2 295 $ ou plus s'il a une **déficience**), vous ne pouvez pas demander ce montant. Dans tous les cas, si son revenu net pour l'année sera de 24 604 $ ou moins **et** qu'il a une **déficience et est âgée de 18 ans ou plus**, allez à la Ligne 9.	

Source : td1-21f, p.1

Dans l'exemple précédent, le crédit de base s'ajoute d'autres crédits en fonction de la situation

particulière du contribuable. Par exemple, si le revenu net du conjoint est 3 000 $, un crédit supplémentaire de « Montant pour époux ou conjoint de fait »-3 000 $ est ajouté.

PD7A-F

Le formulaire PD7A F pour le relevé de compte des retenues à la source est :

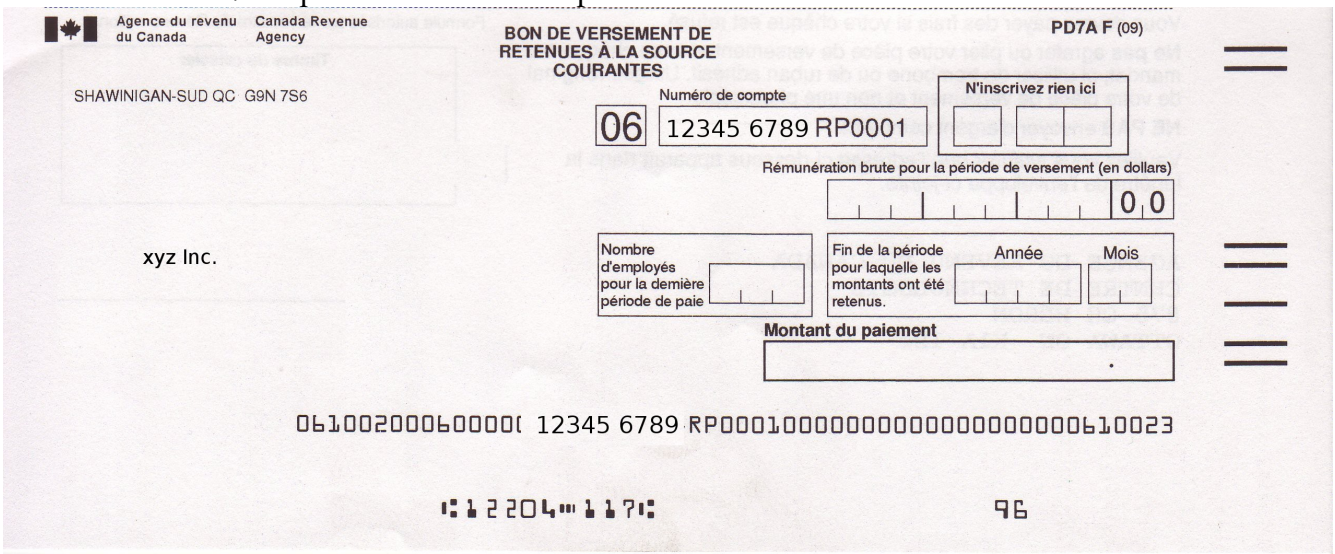
Agence du revenu du Canada Canada Revenue Agency

BON DE VERSEMENT DE RETENUES À LA SOURCE COURANTES

PD7A F (09)

SHAWINIGAN-SUD QC G9N 7S6

Numéro de compte

06 12345 6789 RP0001

N'inscrivez rien ici

Rémunération brute pour la période de versement (en dollars)

0,0

xyz Inc.

Nombre d'employés pour la dernière période de paie

Fin de la période pour laquelle les montants ont été retenus. Année Mois

Montant du paiement

0610002000600000(12345 6789 RP0001000000000000000000000610023

96

Ce formulaire est envoyé aux entreprises dûment inscrites pour les retenues à la source au fédéral. Il est retourné avant les dates limites avec le paiement des retenues et des cotisations à l'ordre de l'agence du revenu du Canada.

T4 et sommaire T4

Les T4 sont envoyés aux employés avant le 28 février de chaque année. Le sommaire T4 est envoyé au gouvernement à la même date. Les T4 résument le total des paies et des déductions pour l'année civile précédente. Les employés utilisent le T4 comme une source d'information pour la déclaration d'impôt personnel. Ils doivent entrer les montants des cases dans les lignes appropriées de la déclaration fédérale d'impôt.

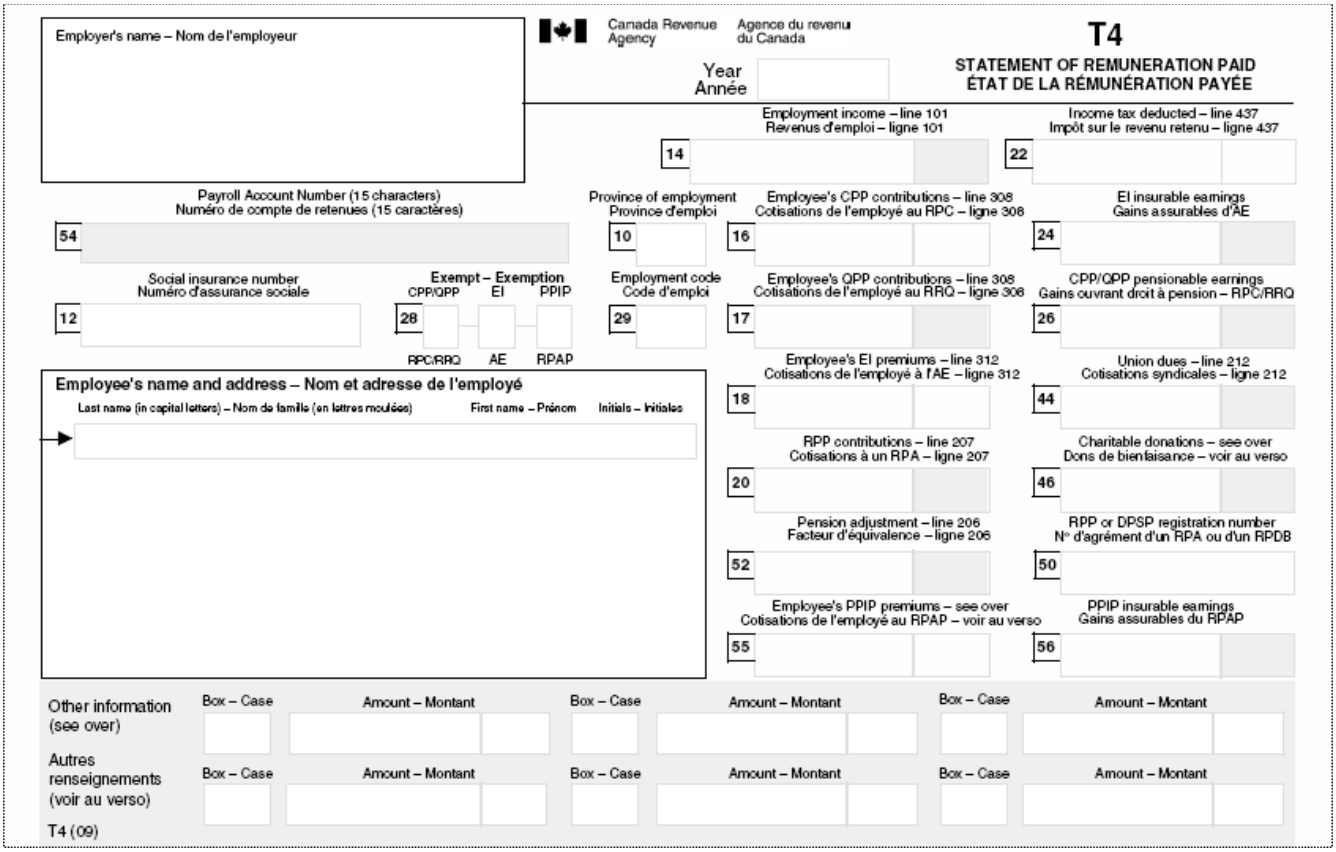

Source : ***http://www.cra-arc.gc.ca/F/pbg/tf/t4/***

Le sommaire T4 est un contrôle fédéral sur les registres de paie.

Régimes de pension ou REER collectifs

Les régimes de pension sont financés par les cotisations des employés retenus sur la paie et généralement par une contribution de l'employeur. Des règles très strictes s'appliquent quant au financement des régimes de pension pour assurer un revenu adéquat aux employés qui vont prendre leur retraite. Le système d'information doit donc enregistrer toutes les données pertinentes pour la gestion du fonds de pension selon les règles établies entre la direction et les employés.

Certaines organisations ont mis en place des systèmes de régimes épargne retraite collectifs (REER) ou l'employé et l'employeur contribuent dans des proportions variées. Là aussi, le système d'information garde les données des contributions des employés de l'employeur au fil des années.

Il est essentiel de garder les registres appropriés, même si la gestion du fonds de pension ou du régime épargne-retraite est confiée à un fiduciaire qui est un tiers indépendant des parties.

Facteur d'équivalence

Lorsque l'employé et l'employeur cotisent à un régime de pension agréé (RPA) ou à un REER collectif,

le T4 contrôle les montants versés. La somme des cotisations de l'employé, case 20 cotisations à un RPA, et de la contribution de l'employeur est entrée à la case 52, facteur d'équivalence. Par soustraction, la part de l'employeur est la case 52 moins la case 20.

Revenus imposables au fédéral et non imposables au Québec

Certains revenus sont imposables au fédéral et ne sont pas imposables au Québec. Un exemple est la contribution de l'employeur à un programme d'assurance vie dont le bénéficiaire est l'employé. Ces contributions sont imposables au fédéral, mais non imposables au Québec. Elles sont inscrites à la case 40, Autres allocations et avantages imposables, case qui est manuellement inscrite dans les cases sans numéro dans le bas du T4.

Par contre, ces montants sont déjà compris dans le total des revenus d'emploi de la case 14.

Tables des retenues à la source au fédéral

Vous trouverez à l'adresse suivante :
http://www.cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/pyrll/tbls-fra.html

les tables pour les retenues fédérales.

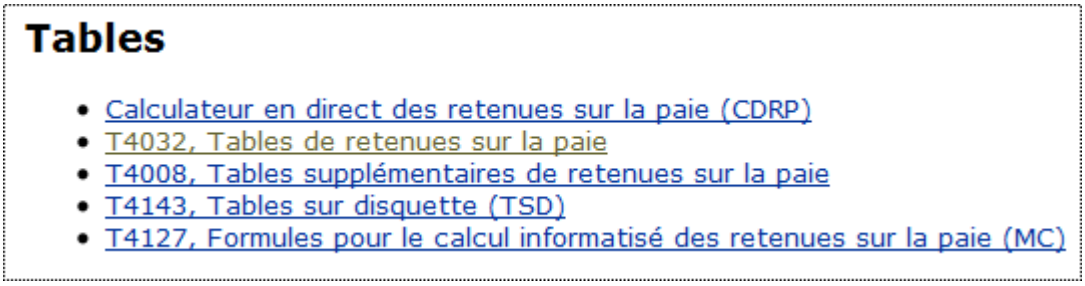

Ces tables donnent les impôts à retenir en fonction d'un code représentant un intervalle de crédits d'impôts et du salaire par période de paie.

Calculateur en direct

Une façon beaucoup plus élégante d'obtenir les retenues est le calculateur en direct à l'adresse :
http://www.cra-arc.gc.ca/esrvc-srvce/tx/bsnss/pdoc-fra.html

La première étape est de définir la période :

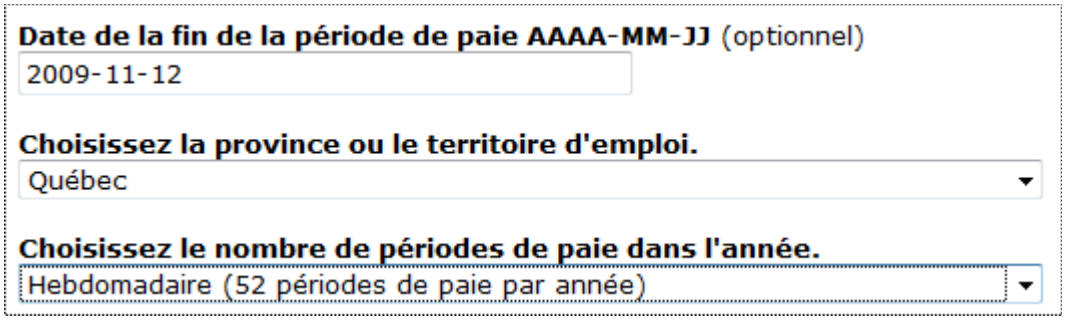

La deuxième étape est d'établir le salaire brut :

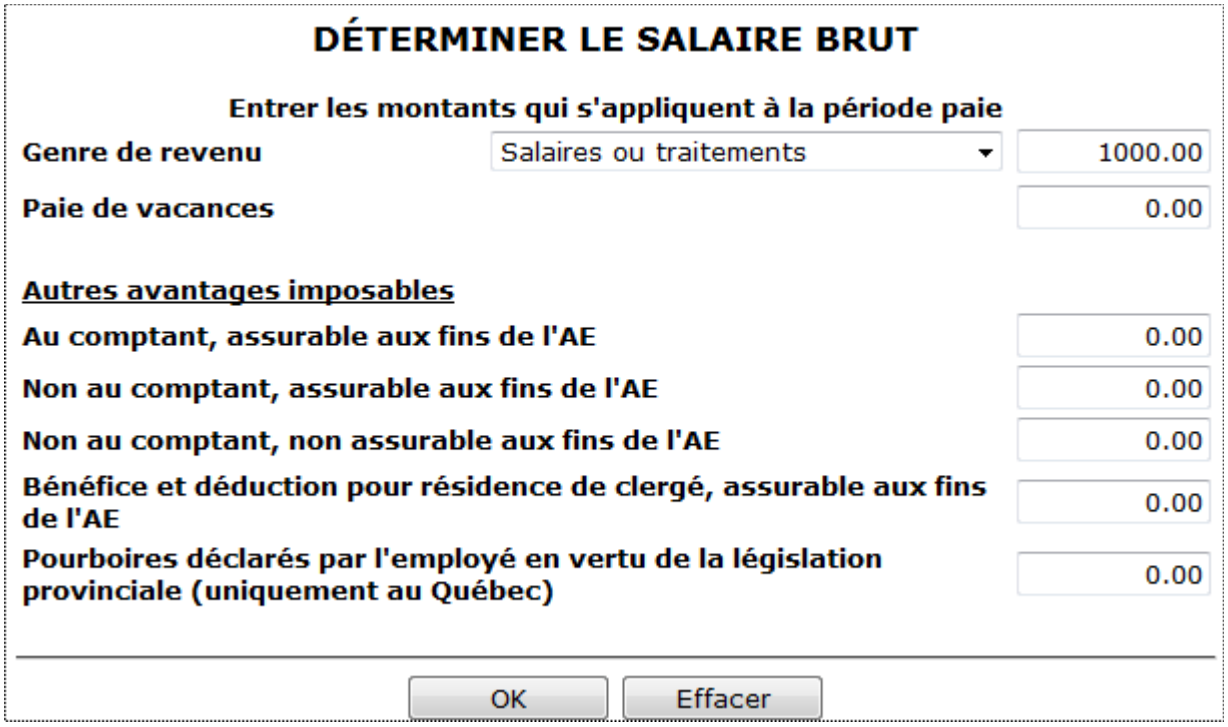

La troisième étape est de déterminer le revenu imposable :

DÉTERMINER LE REVENU IMPOSABLE

Entrer les montants qui s'appliquent à la période paie	
Cotisations à un régime de pension agréé*	100.00
Cotisations à un régime enregistré d'épargne retraite*	0.00
Les cotisations que l'employeur verse au REER de l'employé	0.00
Cotisations syndicales*	0.00
Paiement pour pension alimentaire ou allocations d'entretien requis par une ordonnance de la cour et autorisés par un bureau des services fiscaux*	0.00
Autres montants autorisés par un bureau des services fiscaux	0.00
Déduction annuelle pour les habitants des zones visées par règlement, selon le formulaire TD1	0.00

*Ces montants doivent être retenus à la source.

Ici, l'exemple indique 100$ de pension agréé.

La quatrième étape est de calculer les retenues au fédéral :

Résultats - En vigueur le 1er juillet 2009

Nom de l'employé(e)	
Nom de l'employeur	
Période de paie	Hebdomadaire (52 périodes de paie par année)
Date de la fin de la période de paie	2009-11-12
Province d'emploi	Québec
Montant total du TD1 fédéral	Code de demande 2 (10 375,01 - 12 347,00)
Montant total du TD1 provincial	S. O.
Salaires ou traitements pour la période de paie	1,000.00
Total de la rémunération assurable (AE) pour la période de paie	1,000.00
Revenu imposable	900.00
Revenu monétaire pour la période de paie	1,000.00
Retenues pour l'impôt fédéral	82.03
Retenues pour l'impôt provincial	0.00
Déduction d'impôt additionnelle demandée, selon le formulaire TD1	0.00
Total de l'impôt sur le revenu	82.03
Retenues pour le RRQ	46.17
Retenues pour l'AE	13.80
Montants retenus à la source	100.00
Total des retenues sur le revenu	242.00
Montant net	758.00

Version imprimable | Retour | Nouveau calcul

Relevé d'emploi

Lorsqu'un employé perd son emploi pour quelque raison que ce soit, démission, congédiement, manque de travail, etc. l'employeur a l'obligation de remplir un relevé d'emploi dans les 5 jours civils suivant la fin de l'emploi.

Sur le Www, le relevé d'emploi est obtenu à l'adresse :
http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/employeurs/re_web.shtml

Le relevé d'emploi ou RE est un document de l'assurance-emploi (a.-e.). Service Canada, une initiative de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), qui utilise les renseignements qui y sont inscrits pour déterminer le droit aux prestations, le taux et la durée des périodes de prestations.

Un exemple du relevé d'emploi est montré à la figure suivante :

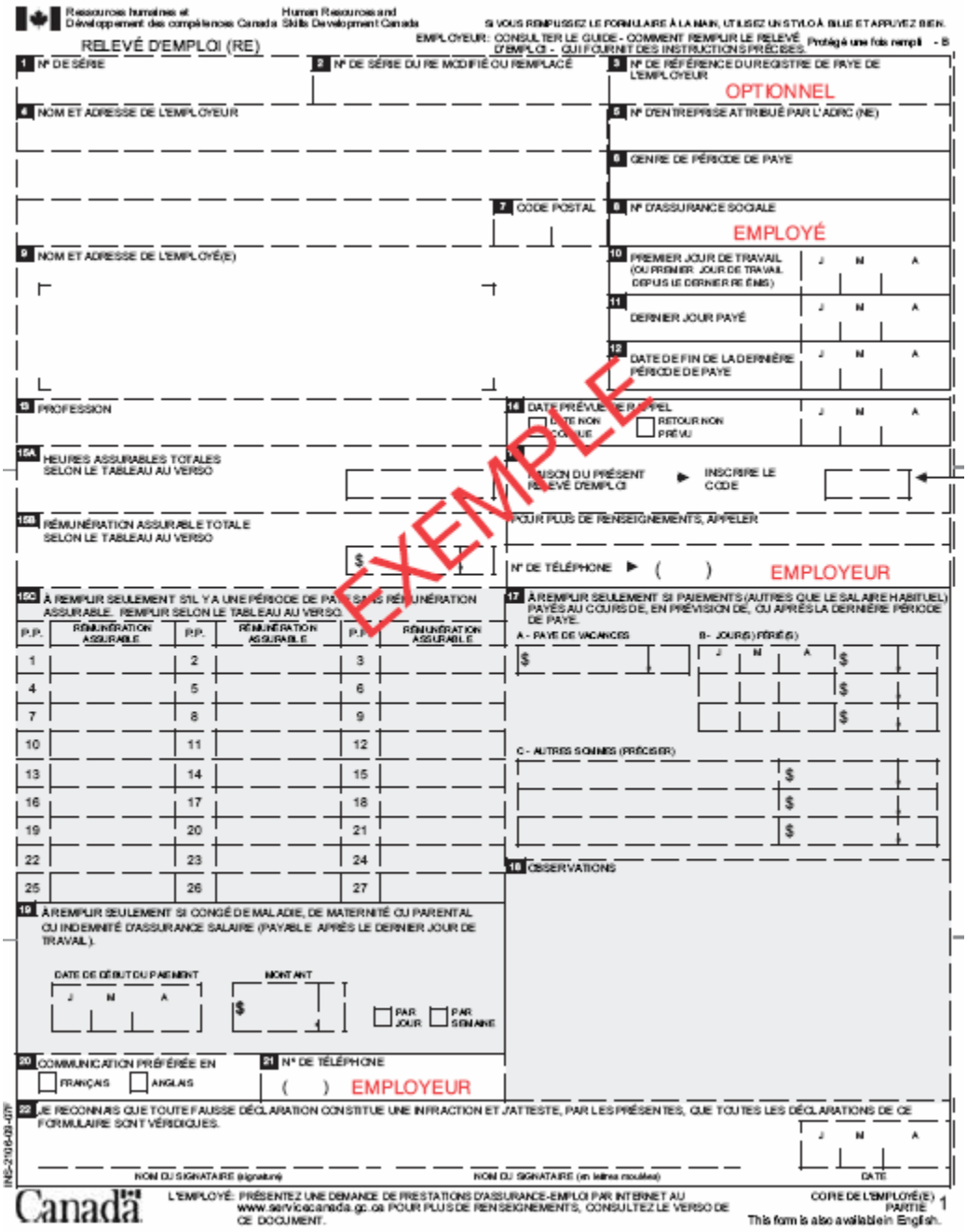

Source: ***https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/re-guide.html***

Le guide sur la manière de remplir le relevé d'emploi est à l'adresse : https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/ae-liste/rapports/re-guide.html

Une copie est envoyée au bureau de l'assurance emploi, une copie est remise à l'employé et une copie est gardée par l'employeur.

Retenues à la source du Québec

Il y a plusieurs retenues à la source au Québec. Les principales sont le Régime des rentes du Québec, le Régime québécois d'assurance parentale, les impôts personnels, etc.

À plusieurs de ces retenues correspondent une part de l'employeur. Certaines contributions de l'employeur n'ont pas leur équivalent comme retenues sur la paie de l'employé. Des exemples sont la Commission des normes du travail, les Fonds de service de santé(FSS), etc. L'ancêtre du FSS était retenu à la source sur la paie de l'employé, mais le gouvernement a décidé de l'intégrer au taux d'impôt personnel. Il ne paraît donc plus comme déduction séparée.

Régime des rentes du Québec

Le régime des rentes du Québec ou RRQ est déduit pour toute personne ayant 18 ans ou plus. Pour l'année 2021, le maximum des gains admissibles au RRQ est de 61 600 $. Par conséquent, la cotisation maximale que vous devez retenir pour chaque employé est 3 427,90 $. L'exemption générale est 3 500 $ par an et elle est séparée par période de paie. Le taux est 5,90 %. Le calcul est fait comme suit :

	2021
Maximum des gains admissibles (salaires admissibles)[1]	61 600 $
Exemption générale	3 500 $
Maximum des gains cotisables	58 100 $
Taux de cotisation[2]	5,90 %
Cotisation maximale de l'employé	3 427,90 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[3]	3 427,90 $

1. Dans ce guide, le terme *gains admissibles* est remplacé par le terme *salaire admissible*.
2. Le taux de cotisation comprend le taux de cotisation de base (5,40 %) et le taux de première cotisation supplémentaire (0,50 %).
3. Votre cotisation au RRQ pour un employé est égale à celle que vous devez retenir sur son salaire admissible.

Source : tp-1015.g(2021-01), p.40

Pour l'historique, voir Annexe A-Historique des taux, Régime des rentes du Québec.

La part de l'employeur est égale à la part de l'employé.

Régime québécois d'assurance parentale

Depuis le 1er janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) soutient financièrement les nouveaux parents. Il prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles qui prennent un congé de maternité, un congé de paternité, un congé parental ou un congé d'adoption. Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi.

Le RQAP est un régime de remplacement du revenu, c'est-à-dire qu'il faut avoir touché un revenu de travail pour y avoir droit. La référence est :
http://www.rqap.gouv.qc.ca/

En règle générale, les rémunérations assujetties aux cotisations au RQAP sont les mêmes que celles qui sont assujetties aux cotisations à l'assurance-emploi. Donc, le RQAP s'applique sur le salaire calculé au fédéral qui est souvent différent du salaire au Québec. Le revenu minimal assurable est 2 000 $ et le maximum est 83 500 $. Lorsque le revenu d'un employé est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, l'employeur doit retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire versé.

En 2021, les taux et les maximums sont comme suit :

	2021
Maximum de revenus assurables	83 500 $
Taux de cotisation de l'employé	0,494 %
Cotisation maximale de l'employé (83 500 $ × 0,00494)	412,49 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,692 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [83 500 $ × 0,00692]	577,82 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (y compris le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé.

Source : tp-1015.g(2021-01), p. 51

Pour l'historique, voir Annexe A-Historique des taux, Régime québécois d'assurance parentale.

Contribution Santé

Pour 2017, il y a abolition de la contribution santé. Il n'y a plus de retenues à la source à faire à partir du 1er janvier 2017.

À partir du 1er janvier 2013, la contribution santé(Z) étaient enlevée à la source et faisait partie de la case impôt du Québec.

La contribution santé pour 2016 était :

Revenu net annuel ($R + B_2$)		Contribution santé (Z)
supérieur à	inférieur ou égal à	
0 $	18 570 $	0 $
18 570 $	41 265 $	Le moins élevé des montants suivants : • 100 $; • 5 % x [($R + B_2$) – 18 570 $].
41 265 $	134 095 $	Le moins élevé des montants suivants : • 200 $; • 100 $ + [5 % x (($R + B_2$) – 41 265 $)].
134 095 $		Le moins élevé des montants suivants : • 1 000 $; • 200 $ + [4 % x (($R + B_2$) – 134 095 $)].

Source : tp-1015.f(2016-01), p.28

Pour l'historique, voir Annexe A-Historique des taux, Contribution Santé.

C'est le +Z ou le +200$ à la fin à l'étape 2 des formules pour le calcul des retenues à la source et des cotisations. Pour l'année 2013 par exemple, si le salaire net de l'année est 41,265$, elle était de 200$. Il faut alors l'additionner à l'impôt du Québec de l'année, puis diviser par 52 semaines. Donc, 200$/52=3.85$ par semaine qui était ajouté à l'impôt du Québec. Lorsque l'employé fait son rapport d'impôt tout est recalculé. Il est remboursé s'il a trop payé. Il paie la différence de la contribution santé si elle n'est pas déduite suffisamment dans l'année.

Cotisation au FSS

Ce sont les cotisations aux fonds de services de santé du Québec.
En 2021, les formules sont :

Taux de cotisation au FSS (en %) pour 2021

	Masse salariale totale (MST)		
	1 000 000 $ ou moins	Entre 1 000 000 $ et 6 500 000 $	6 500 000 $ ou plus
Taux de cotisation au FSS (en %) pour les employeurs dont plus de 50 % de la masse salariale totale se rapporte à des activités des secteurs primaire et manufacturier	1,25	0,7027 + (0,5473 × MST/1 000 000)[1]	4,26
Taux de cotisation au FSS (en %) pour tous les employeurs, sauf • les employeurs dont plus de 50 % de la masse salariale totale se rapporte à des activités des secteurs primaire et manufacturier; • les employeurs du secteur public.	1,65	1,1755 + (0,4745 × MST/1 000 000)[1]	4,26
Taux de cotisation au FSS (en %) pour les employeurs du secteur public	4,26		

1. Le résultat doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à 5, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre supérieur.

Source : tp-1015.g(2021-01), p.58

Par conséquent, si la masse salariale est inférieure à 1 000 000 $, le taux est 1,65 %, pour les entreprises qui ne sont pas dans les secteurs primaires ou manufacturiers.

Déclaration des crédits d'impôt personnel au Québec

Les particuliers doivent remettre à leur employeur la déclaration pour la retenue d'impôt, la TP-1015.3. Le montant de base en 2021 est 15 728 $. Les montants indexés pour établir le code de retenues sont les suivants :

Montants des crédits d'impôt personnels	2021
Montant personnel de base	15 728 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	15 728 $
Montant pour autres personnes à charge	4 403 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires (par session)	3 021 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	2 225 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	3 492 $
Montant pour personne vivant seule	1 802 $
Montant accordé en raison de l'âge	3 308 $
Montant pour revenus de retraite	2 939 $
Seuil de réduction du montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite et du montant pour prolongation de carrière	35 650 $

Source : tp-1015.g(2021-01), p.11

Une partie de la formule TP-1015.3 est montrée ici :

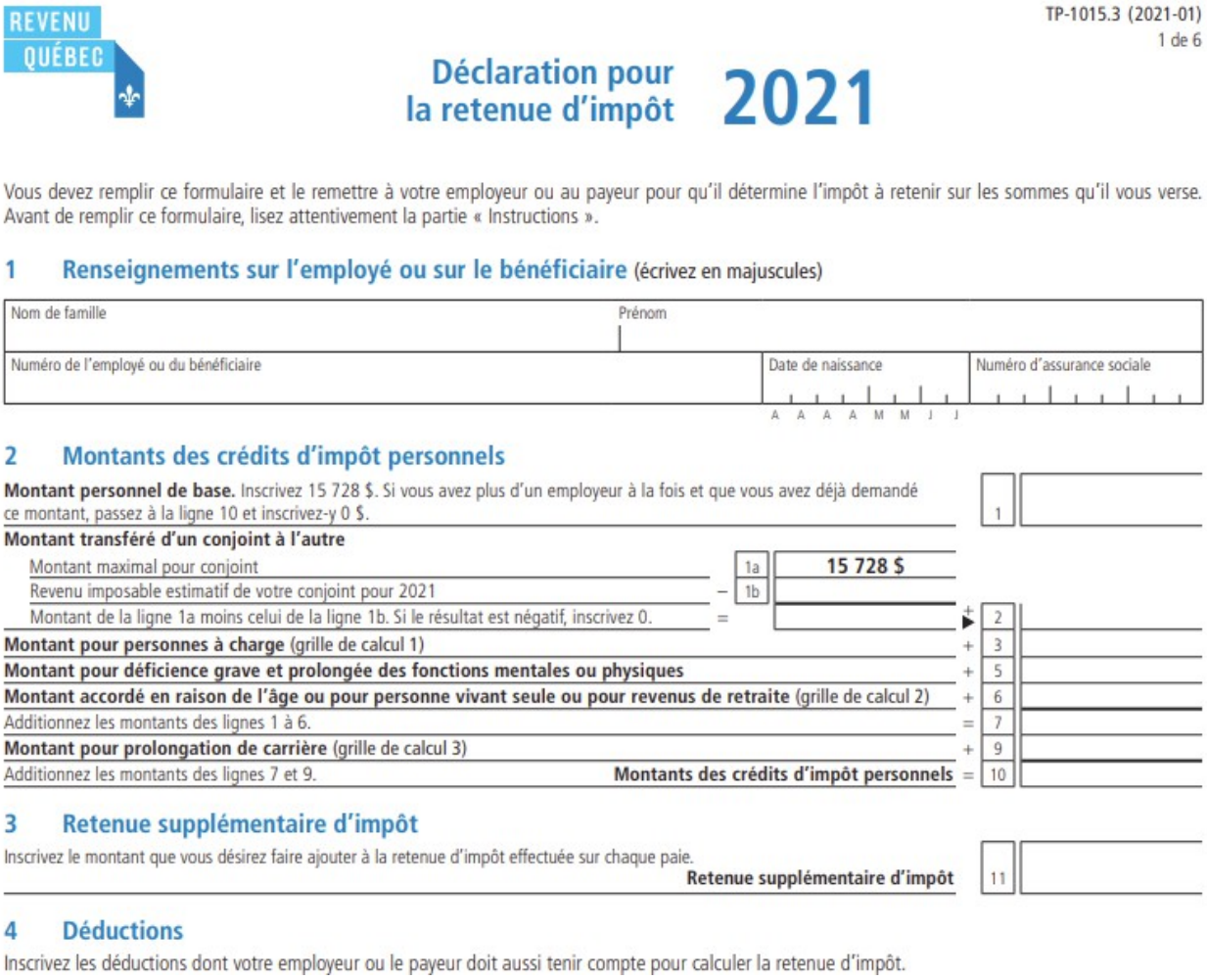

REVENU QUÉBEC

TP-1015.3 (2021-01)
1 de 6

Déclaration pour la retenue d'impôt 2021

Vous devez remplir ce formulaire et le remettre à votre employeur ou au payeur pour qu'il détermine l'impôt à retenir sur les sommes qu'il vous verse. Avant de remplir ce formulaire, lisez attentivement la partie « Instructions ».

1 Renseignements sur l'employé ou sur le bénéficiaire (écrivez en majuscules)

Nom de famille	Prénom

Numéro de l'employé ou du bénéficiaire	Date de naissance (A A A A M M J J)	Numéro d'assurance sociale

2 Montants des crédits d'impôt personnels

Montant personnel de base. Inscrivez 15 728 $. Si vous avez plus d'un employeur à la fois et que vous avez déjà demandé ce montant, passez à la ligne 10 et inscrivez-y 0 $.			1	
Montant transféré d'un conjoint à l'autre				
Montant maximal pour conjoint	1a	15 728 $		
Revenu imposable estimatif de votre conjoint pour 2021 –	1b			
Montant de la ligne 1a moins celui de la ligne 1b. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. =			+ 2	
Montant pour personnes à charge (grille de calcul 1)			+ 3	
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques			+ 5	
Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite (grille de calcul 2)			+ 6	
Additionnez les montants des lignes 1 à 6.			= 7	
Montant pour prolongation de carrière (grille de calcul 3)			+ 9	
Additionnez les montants des lignes 7 et 9. **Montants des crédits d'impôt personnels**			= 10	

3 Retenue supplémentaire d'impôt

Inscrivez le montant que vous désirez faire ajouter à la retenue d'impôt effectuée sur chaque paie. **Retenue supplémentaire d'impôt**	11	

4 Déductions

Inscrivez les déductions dont votre employeur ou le payeur doit aussi tenir compte pour calculer la retenue d'impôt.

Source : ***http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/tp/tp-1015_3/default.aspx***

Retenue d'impôts au Québec

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2020 sont :

Seuils de revenu et taux d'imposition pour 2021

Revenu imposable		Taux	Constante
supérieur à	inférieur ou égal à		
–	45 105 $	15 %	0 $
45 105 $	90 200 $	20 %	2 255 $
90 200 $	109 755 $	24 %	5 863 $
109 755 $	–	25,75 %	7 783 $

Source : tp-1015.g(2021-01), p. 10

Revenus imposables au Québec et non imposables au fédéral

Certains revenus sont imposables au Québec et ne sont pas imposables au fédéral. Un exemple est la contribution de l'employeur à un programme d'assurance maladie dont le bénéficiaire est l'employé. Ces contributions sont imposables au Québec, mais non imposables au fédéral. Elles sont inscrites à la case J Régime Privé d'assurance Maladie et P Régime d'assurance interentreprises du relevé 1.

Par contre, ces montants sont déjà compris dans le total des revenus d'emploi de la case A.

Table des retenues à la source d'impôt du Québec

Les tables des retenues à la source d'impôt du Québec TP-1015.TI sont à l'adresse :
http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/tp/tp-1015_ti/default.aspx

Comme les tables fédérales, elles donnent les déductions en fonction d'un code de crédit d'impôt et de la paie par période.

WinRAS – Calcul des retenues à la source et des cotisations de l'employeur

Une façon plus élégante de calculer les retenues est d'utiliser le logiciel WinRAS qui est complètement gratuit et offert par Revenu Québec. L'adresse de téléchargement est :
https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/outils/winras-calcul-des-retenues-a-la-source-et-des-cotisations-de-lemployeur/

Au départ, le logiciel demande des informations sur l'employé :

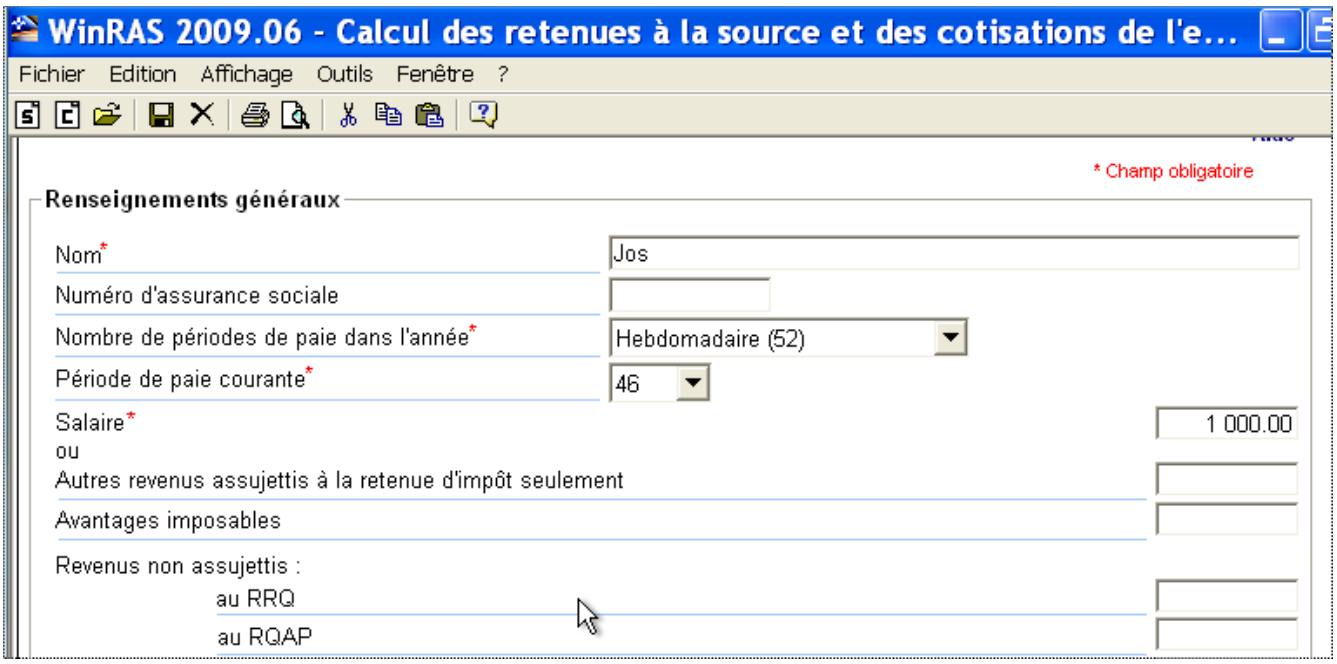

Dans l'onglet « Déductions s'appliquant à la période de paie », la cotisation au RPA est indiqué ainsi que d'autres déductions qui s'appliquent.

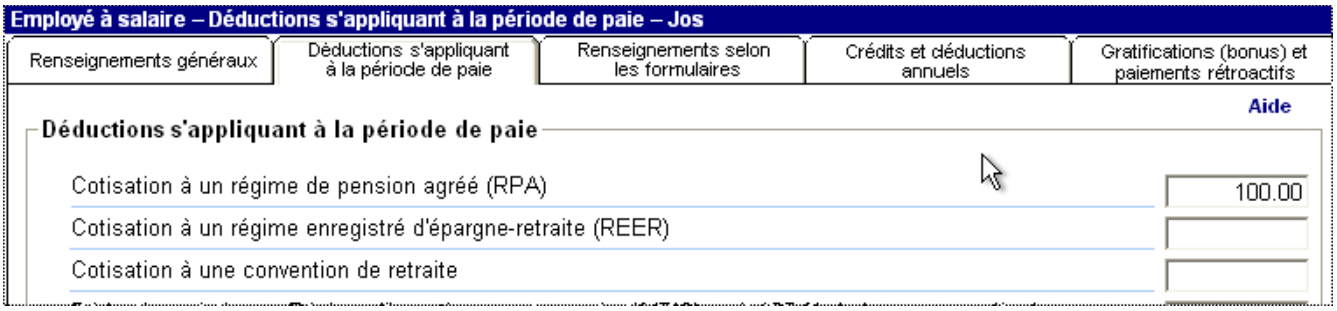

Dans l'onglet « Renseignements selon les formulaires », les crédits d'impôts au Québec sont indiqués.

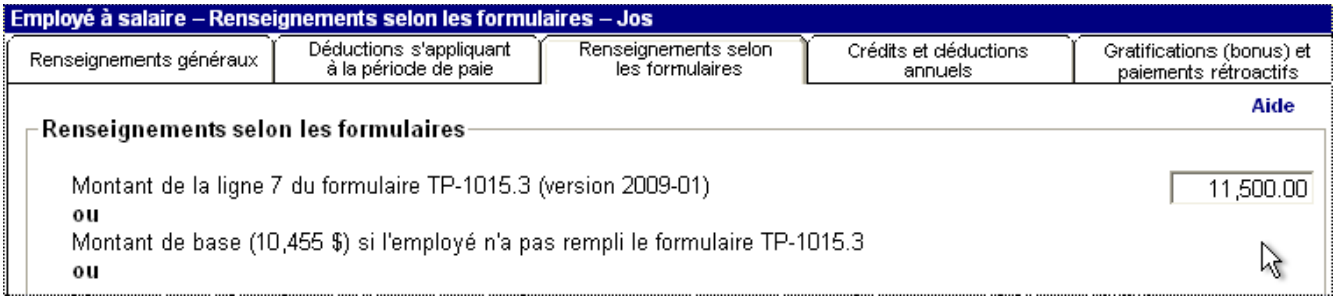

En cliquant le bouton « résultat » du premier onglet, toutes les retenues sur la paie de l'employé sont calculées.

Rapport WinRAS 2009
Résultats de la fiche de calcul - Employé à salaire

Nom de l'employé	Jos
Numéro d'assurance sociale	___ ___ ___
Période de paie courante	46
Nombre de périodes de paie dans l'année	Hebdomadaire (52)
Code de retenues selon le formulaire TP-1015.3	B : 10 456.00 à 12 000.00

Revenus pour la période de paie

Revenu brut	1,000.00
Gratifications (bonus) ou paiements rétroactifs de salaire	0.00
Revenu imposable	880.29

Retenues à la source pour la période de paie

Impôt du Québec sur le revenu brut	102.31
Impôt du Québec sur les gratifications (bonus) ou les paiements rétroactifs de salaire	0.00
Total de l'impôt du Québec	102.31
Cotisation au RRQ	46.17
Cotisation au RQAP	4.84
Total des cotisations	51.01

De plus, le logiciel calcule les cotisations de l'employeur.

Cotisations de l'employeur pour la période de paie

Régime de rentes du Québec (RRQ)	
Cotisation	46.17
Taux de cotisation	4.95 %
Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	
Cotisation	6.77
Taux de cotisation	0.68 %
Fonds des services de santé (FSS)	
Cotisation	27.00
Taux de cotisation	2.70 %
Exemption de la cotisation	S. O.

Les taux utilisés pour les calculs sont en vigueur depuis le 1er June 2009.

TPZ-1015

L'employeur verse les retenues à l'aide du formulaire TPZ-1015 pour les remises provinciales qui est le suivant, depuis le 1er janvier 2011 :

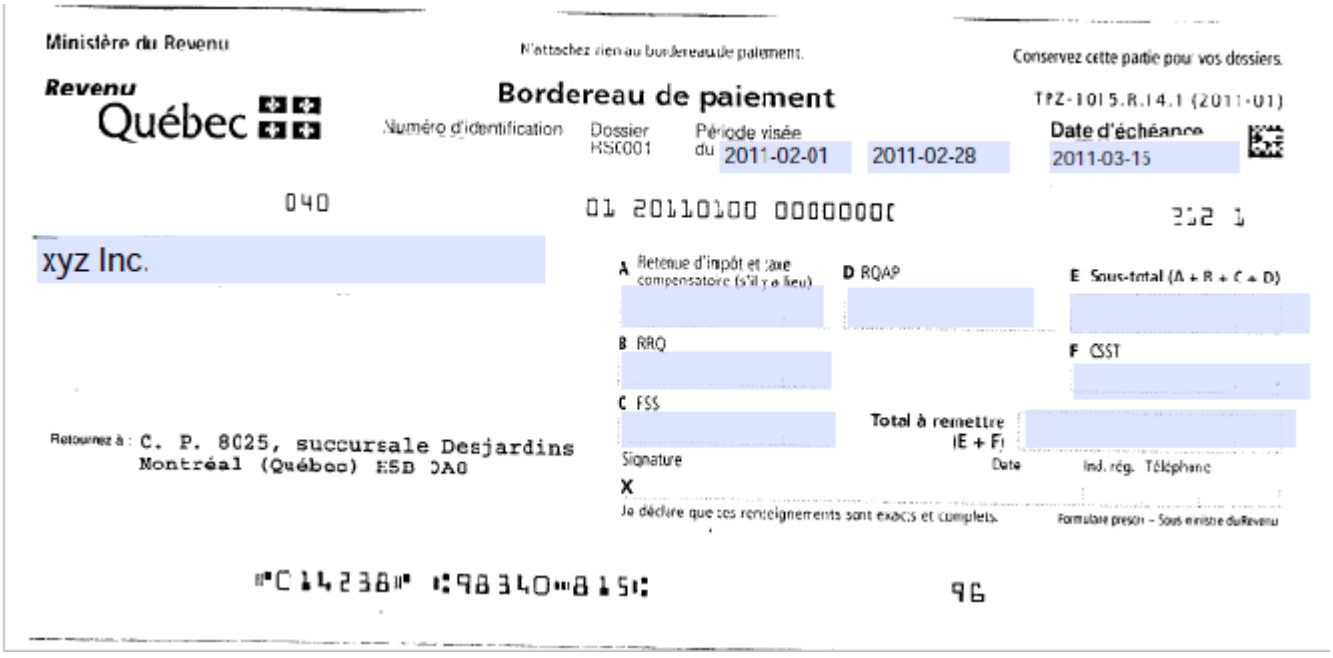

Il comprend le versement mensuel à la CNESST. Avant le 1er janvier 2011, il était comme suit :

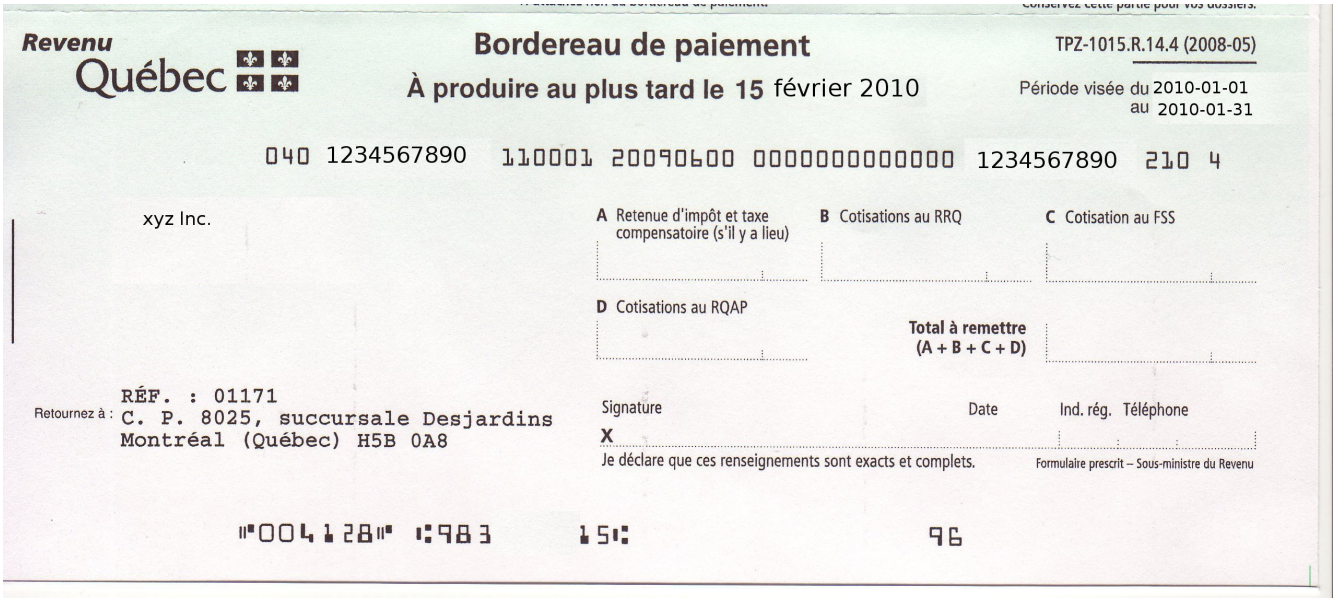

Ce formulaire est envoyé aux entreprises dûment enregistrées et ayant un numéro de déductions à la source au Québec.

Relevés 1 et sommaire des relevés 1

Les Relevés 1 sont envoyés aux employés avant le 28 février de chaque année. Le sommaire des relevés 1 est envoyé au gouvernement à la même date. Les relevés 1 résument le total des paies et des déductions pour l'année civile précédente. Les employés utilisent le relevé 1 comme une source

d'information pour la déclaration d'impôt personnel. Ils doivent entrer les montants des cases dans les lignes appropriées de la déclaration d'impôt du Québec.

Le relevé 1 est comme suit :

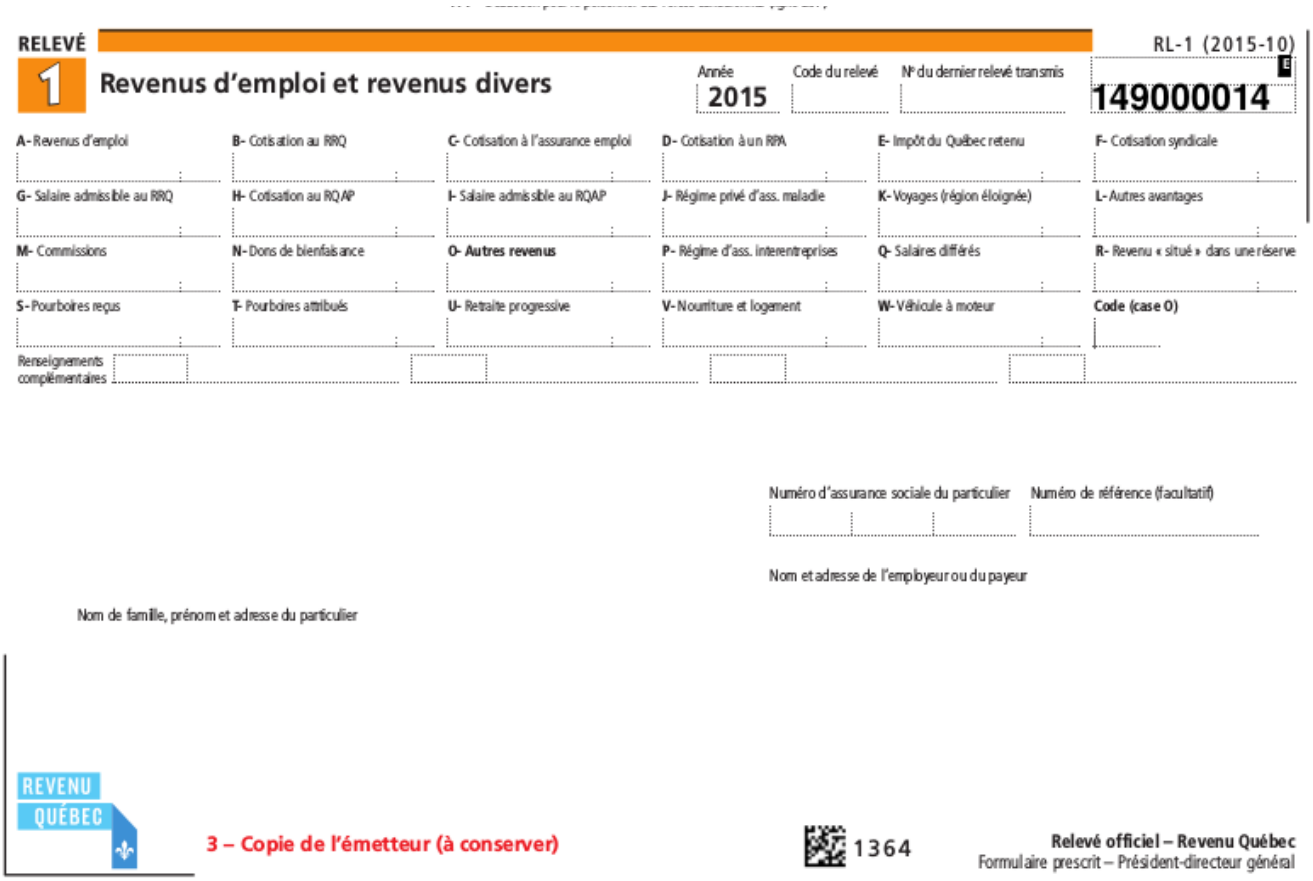

RELEVÉ 1 — Revenus d'emploi et revenus divers — RL-1 (2015-10)

Année 2015 | Code du relevé | N° du dernier relevé transmis | 149000014

A- Revenus d'emploi	B- Cotisation au RRQ	C- Cotisation à l'assurance emploi	D- Cotisation à un RPA	E- Impôt du Québec retenu	F- Cotisation syndicale
G- Salaire admissible au RRQ	H- Cotisation au RQAP	I- Salaire admissible au RQAP	J- Régime privé d'ass. maladie	K- Voyages (région éloignée)	L- Autres avantages
M- Commissions	N- Dons de bienfaisance	O- Autres revenus	P- Régime d'ass. interentreprises	Q- Salaires différés	R- Revenu « situé » dans une réserve
S- Pourboires reçus	T- Pourboires attribués	U- Retraite progressive	V- Nourriture et logement	W- Véhicule à moteur	Code (case O)

Renseignements complémentaires

Numéro d'assurance sociale du particulier | Numéro de référence (facultatif)

Nom et adresse de l'employeur ou du payeur

Nom de famille, prénom et adresse du particulier

REVENU QUÉBEC

3 – Copie de l'émetteur (à conserver)

1364

Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit – Président-directeur général

Source : ***http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/rl/rl-1/default.aspx***

Le sommaire RLZ-1S des relevés 1 est un contrôle sur les paies, les retenues et les cotisations de l'année civile précédente. Il est disponible à l'adresse : http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/rlz/rlz-1_s/default.aspx

Commission des Normes du Travail

Le mandat de la Commission des normes du travail a été pris en charge par Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Ce mandat est l'application de la Loi sur les normes du travail. Cette loi établit les conditions minimales de travail en l'absence de conditions prévues par une convention collective, un contrat de travail ou un décret. La loi sur les normes du travail, la loi sur la fête nationale et les règlements de ces lois font en sorte que la commission s'occupe :

1. des salaires ;
2. de la durée du travail et les heures supplémentaires ;
3. des jours fériés, chômés et payés ;
4. de l'absence pour cause de maladie, d'accident ou d'acte criminel;

5. d’avis de cessation d’emploi
6. de travail des enfants;
7. des disparités de traitements;
8. de pourboire;
9. des congés annuels;
10. de la fête nationale;
11. des absences et congés pour raisons familiales ou parentales;
12. des avis de licenciement collectif;
13. et du harcèlement psychologique au travail.

Le système d’information doit donc enregistrer les données pertinentes aux règlements et lois en vigueur comme le respect des périodes de vacances, l’octroi des congés fériés, etc.

Il y a plusieurs services en ligne comme les demandes de renseignements, la création d’un bulletin de paye, les séminaires, des outils de calculs pour la paye et le cyberinfo CNT.

En résumé, le maximum de la rémunération assujettie et le taux de cotisation de la CNT en 2020 sont :

	2021
Maximum de la rémunération assujettie	83 500 $
Taux de cotisation	0.07 %

Source : tp-1015.g(2021-01), p.65

Pour les années précédentes, ils sont :

Année	***Maximum de la rémunération assujettie ($)***	***Taux de cotisation***
2020	78 500	0.07%
2019	76 500	0.07%
2018	74 000	0.07%
2017	72 500	0.07%
2016	71 500	0.07%
2015	70 000	0.08%
2014	69 000	0.08%
2013	67 500	0.08%
2012	66 000	0.08%
2011	64 000	0.08%
2010	62 500	0.08%

Référence :
http://www.cnt.gouv.qc.ca/accueil/index.html

CNESST

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est le nouvel organisme chargé de l'application des lois des Normes du Travail, de l'Équité salariale et de la loi sur la santé et sécurité au travail. Entre autre, elle est responsable des lois suivantes :

1. Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) (L.R.Q., c.S-2.1. Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
2. Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) (L.R.Q., c. A-3.001). Régime de réparation pour des blessures ou maladies causées par le travail.
3. Loi sur l'indemnisation des victimes d'amiantose ou de silicose dans les mines et les carrières (L.R.Q., c. I-7). Régime spécial d'indemnisation pour les travailleurs des mines et carrières.
4. Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (L.R.Q., c. I-6) et Loi visant à favoriser le civisme (L.R.Q., c. C-20). Indemnisation des victimes d'actes criminels et celle des sauveteurs qui se blessent en portant secours à quelqu'un.
5. Loi sur l'indemnisation des agents de l'État (L.R.C., 1985, c. G-5). Indemnités à verser aux employés du gouvernement fédéral selon les taux et les conditions prévues par la loi québécoise.
6. Etc.

En octobre les employeurs reçoivent la « Décision de classification » pour l'année suivante. La « Décision de classification » informe l'organisation de la classification de ses activités. Elle indique les taux de prime pour l'année suivante. Pour vous donner une idée des taux, en voici quelques-uns :

Unité	***Titre de l'unité***	***Taux CSST 2009 par 100$ de masse salariale***
80020	Travail dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	0,94 $
80080	Montage de charpente métallique et de réservoir	21,98 $
80140	Travaux de maçonnerie	19,96 $
80170	Travaux d'électricité	5,92 $

Comme vous le voyez, les taux varient en fonction du risque d'accident. Pour le montage de charpente métallique, il en coûte 21,98$ par 100$ de paie pour être assuré. L'assurance est obligatoire pour les employés qui travaillent au Québec. Pas mal plus risqué que le travail dans les bureaux.

À chaque année, au mois de janvier, les employeurs reçoivent le formulaire « Déclaration des salaires ». Ils y déclarent tous les salaires versés durant l'année qui vient de se terminer, ainsi que les salaires prévus pour l'année en cours. Le formulaire doit être retourné rempli avant le 15 mars suivant. En mars, la CSST commence à envoyer les « Avis de cotisation ». La prime doit être payée, selon les modalités qui sont offertes, avant la date d'échéance mentionnée sur l'avis.

Référence :
http://www.csst.qc.ca/employeurs/Pages/employeurs.aspx

Déclaration des salaires CNESST, 2011 et après

Depuis le 1er janvier 2011, les prélèvements de CNESST se font sur le formulaire des retenues à la source provinciale.

Déclaration des salaires CNESST avant 2011

Le formulaire est le suivant :

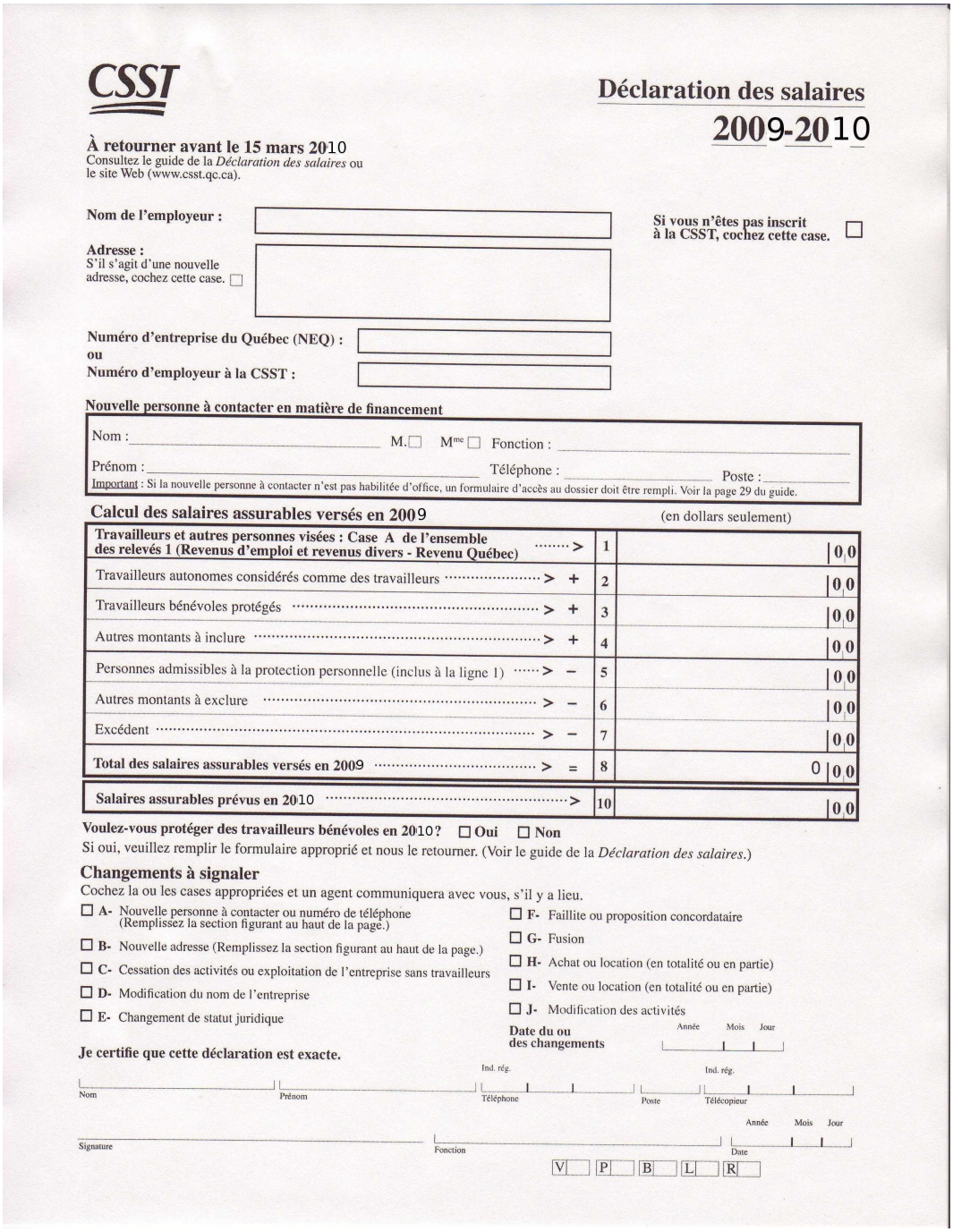

CSST

Déclaration des salaires
2009-2010

À retourner avant le 15 mars 2010
Consultez le guide de la *Déclaration des salaires* ou le site Web (www.csst.qc.ca).

Nom de l'employeur :

Si vous n'êtes pas inscrit à la CSST, cochez cette case. ☐

Adresse :
S'il s'agit d'une nouvelle adresse, cochez cette case. ☐

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :
ou
Numéro d'employeur à la CSST :

Nouvelle personne à contacter en matière de financement

Nom : _____ M. ☐ Mme ☐ Fonction : _____
Prénom : _____ Téléphone : _____ Poste : _____
Important : Si la nouvelle personne à contacter n'est pas habilitée d'office, un formulaire d'accès au dossier doit être rempli. Voir la page 29 du guide.

Calcul des salaires assurables versés en 2009 (en dollars seulement)

Travailleurs et autres personnes visées : Case A de l'ensemble des relevés 1 (Revenus d'emploi et revenus divers - Revenu Québec) ····· >		1	,00
Travailleurs autonomes considérés comme des travailleurs ····· >	+	2	,00
Travailleurs bénévoles protégés ····· >	+	3	,00
Autres montants à inclure ····· >	+	4	,00
Personnes admissibles à la protection personnelle (inclus à la ligne 1) ····· >	−	5	,00
Autres montants à exclure ····· >	−	6	,00
Excédent ····· >	−	7	,00
Total des salaires assurables versés en 2009 ····· >	=	8	0,00
Salaires assurables prévus en 2010 ····· >		10	,00

Voulez-vous protéger des travailleurs bénévoles en 2010 ? ☐ **Oui** ☐ **Non**
Si oui, veuillez remplir le formulaire approprié et nous le retourner. (Voir le guide de la *Déclaration des salaires*.)

Changements à signaler
Cochez la ou les cases appropriées et un agent communiquera avec vous, s'il y a lieu.

- ☐ **A-** Nouvelle personne à contacter ou numéro de téléphone (Remplissez la section figurant au haut de la page.)
- ☐ **B-** Nouvelle adresse (Remplissez la section figurant au haut de la page.)
- ☐ **C-** Cessation des activités ou exploitation de l'entreprise sans travailleurs
- ☐ **D-** Modification du nom de l'entreprise
- ☐ **E-** Changement de statut juridique
- ☐ **F-** Faillite ou proposition concordataire
- ☐ **G-** Fusion
- ☐ **H-** Achat ou location (en totalité ou en partie)
- ☐ **I-** Vente ou location (en totalité ou en partie)
- ☐ **J-** Modification des activités

Date du ou des changements Année Mois Jour

Je certifie que cette déclaration est exacte.

Nom _____ Prénom _____ Ind. rég. Téléphone _____ Poste _____ Ind. rég. Télécopieur _____

Signature _____ Fonction _____ Date Année Mois Jour

V ☐ P ☐ B ☐ L ☐ R ☐

À la case 1, il faut indiquer le total des cases A des relevés 1 au Québec. Le salaire maximum assurable

en 2011 est 64 000 $. Il était 62 500 $ en 2010, 62 000 $ en 2009 et 60 500 $ en 2008. S'il y a un excédent, il est indiqué à la ligne 7. Pour de plus amples informations, voir le guide de la CSST : http://www.cnesst.gouv.qc.ca/publications/200/Pages/dc_200_415.aspx

CCQ

La Commission de la construction du Québec (CCQ) est responsable de l'application de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20). Elle se finance par des prélèvements sur la masse salariale effectué auprès de la main-d'œuvre et des employeurs de l'industrie de la construction. Cet organisme s'occupe d'avantages sociaux, retraite et assurance, de formation professionnelle, de gestion de la main-d'œuvre et dans l'application des conventions collectives de l'industrie de la construction.

L'employeur a la responsabilité de s'enregistrer à la Commission de la construction du Québec (CCQ) et :

1. respecter les obligations d'embauche et de région de travail;
2. appliquer les conventions collectives;
3. aviser la CCQ d'embauche et mise à pied;
4. adhérer à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).;
5. fournir un rapport mensuel.

Dans le rapport mensuel, les employeurs transmettent différents renseignements comme la main-d'œuvre embauchée, les heures travaillées par secteur d'activités, etc. Ce document est accompagné des remises et contributions prévues aux conventions collectives et à la Loi R-20. Le rapport est envoyé avant 15 du mois suivant la période de rapport mensuel. La cotisation à l'AECQ est de 200 $ par année et peut être acquittée en un seul versement avec la production du rapport mensuel du mois d'octobre ou en deux versements de 100 $ chacun avec les rapports mensuels des mois d'octobre et d'avril.

Référence :
http://www.ccq.org/J_ResponsabilitesEmployeur.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=Employeur

Régie du bâtiment

Selon la Loi sur le bâtiment, la mission de la Régie du bâtiment du Québec
La mission et la vision Selon la Loi sur le bâtiment, la mission de la Régie du bâtiment du Québec est " d'assurer la qualité des travaux de construction et la sécurité des personnes qui accèdent à un bâtiment ou à un équipement destiné à l'usage du public ou qui utilisent une installation non rattachée à un bâtiment ".

Pour progresser dès les prochaines années dans la réalisation de sa vision «Des citoyens avisés qui évoluent dans des installations et des bâtiments bien construits», la Régie compte intensifier ses efforts de sensibilisation auprès du public et des intervenants 1, intégrer toutes ses formes d'intervention sur la base d'analyses de risque et accroître sa capacité d'offrir des services par la mise au point de banques d'information et de transactions en ligne de même que par l'établissement de partenariats.

Le Code de construction et le Code de sécurité La Régie s'affaire actuellement à réaliser la refonte complète des lois et règlements qu'elle applique par la mise en place du Code de construction et du Code de sécurité, comme le prévoit la Loi sur le bâtiment qui est administrée par la Régie.

En regroupant toutes les dispositions réglementaires dans un seul Code de construction et un seul Code de sécurité, la Loi sur le bâtiment permet la simplification d'une abondante réglementation qui a souvent été décriée par le milieu de la construction. Cette réglementation traitera de :

1. Bâtiment;
2. Installations électriques;
3. Installations de plomberie;
4. Installations sous pression;
5. Installations destinées à utiliser, distribuer ou entreposer du gaz;
6. Ascenseurs et appareils élévateurs;
7. Jeux mécaniques;
8. Remontées mécaniques;
9. Bains publics;
10. Économie d'énergie;
11. Équipements pétroliers

Ces codes instaurent par ailleurs un meilleur partage des responsabilités entre les différents intervenants susceptibles d'agir sur la qualité des travaux de construction et la sécurité des personnes. Les intervenants sont les propriétaires et les spécialistes en construction qui comprennent les entrepreneurs, les constructeurs propriétaires et les concepteurs comme les architectes, les ingénieurs, les technologues ainsi que toutes autres personnes visées par la Loi.

De leur côté, les propriétaires sont tenus au respect du Code de sécurité à l'égard des bâtiments, équipements et installations qu'ils exploitent.

Référence :
http://www.rbq.gouv.qc.ca/index.asp

Comités paritaires

Le comité paritaire est une organisation ou patrons et ouvriers gèrent eux-mêmes leurs relations de travail. L'intervention de l'État est prépondérant et peut annuler ou neutraliser le rôle du comité paritaire et les revendications des travailleurs et des employeurs.

Comme exemple, prenons le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal (CPA Montréal). Le CPA est un organisme sans but lucratif formé d'associations d'employeurs et de salariés pour négocier et administrer le Décret sur l'industrie des services automobiles de la région de Montréal.

Le CPA Montréal est le moyen par lequel l'industrie se donne des règles de fonctionnement, s'administre, se développe et s'autodiscipline. Le CPA Montréal offre l'encadrement idéal aux travailleurs de l'industrie dans le but de maintenir leurs compétences et par le fait même l'uniformité de

la qualité des services offerts à la clientèle.

En plus de promouvoir l'image de l'industrie et de favoriser la relève, le CPA Montréal établit des conditions équitables de travail aux travailleurs et encourage une saine concurrence entre les entreprises.

Le CPA de Montréal a pour mandat l'observance du Décret et du Règlement de qualification professionnelle. Il a entre autres la marge de manœuvre nécessaire pour déterminer :

1. Les conditions de travail soumises au Conseil des ministres en vue qu'elles deviennent un règlement, le Décret;
2. Le contenu des examens de qualification et de compétence de la main-d'œuvre;
3. Les catégories de compétence;
4. La reconnaissance des cartes émises par les autres CPA;
5. La formation continue.

La mission du CPA de Montréal est :

1. Offrir des conditions équitables de travail aux travailleurs;
2. Promouvoir l'image de l'industrie et favoriser la relève;
3. Maintenir à jour les compétences des travailleurs qualifiés;
4. Favoriser une saine concurrence entre les entreprises.

Elle comprend également la vente, la fourniture et la distribution de produits, pièces et accessoires nécessaires à la réalisation de ces activités. Pour la protection des consommateurs, un véhicule ne doit pas être altéré d'aucune façon à la suite d'une réparation.

La déduction sur la paie de l'employé est un pourcentage de son salaire, par exemple 0,4%. La cotisation de l'employeur est habituellement égale à la contribution de l'employé.

Le document suivant contient une liste des comités paritaires au Québec :
https://www.travail.gouv.qc.ca/toute_linformation_sur/comite_paritaire.html

Syndicats

Les syndicats sont des regroupements de travailleurs qui négocient des conventions collectives pour leurs membres. Les cotisations syndicales sont prélevées directement à la source selon la formule RAND et envoyées aux syndicats concernés.

Année civile et exercice financier

La paie est basée sur l'année civile, par exemple du 1er janvier au 31 décembre 20X1.

L'exercice financier normalement se termine à la fin d'un mois choisi par les dirigeants de l'entité en affaires, par exemple du 1er avril 20X1 au 31 mars 20X2.

Par conséquent, les cumulatifs pour les relevés de paie sont du 1er janvier 20X1 au 31 décembre 20X1 de la même année.

Les charges cumulatives pour l'entité dans les états financiers sont du début de l'exercice jusqu'à la fin de l'exercice. Ici, la charge de paie dans les registres comptables est du 1er avril 20X1 au 31 mars 20X2.

Le livre de paie ou le journal des salaires est basé sur l'année civile du 1er janvier au 31 décembre. Les registres comptables de l'entité sont basés sur l'exercice financier qui commence à une date autre que le 1er janvier et qui se termine à une date autre que le 31 décembre.

Dividendes

Les dividendes sont des revenus pour les actionnaires. Il faut envoyer aux actionnaires des T5 et des relevés 3. Des sommaires sont envoyés au fédéral et au provincial.

Le T5 envoyé aux actionnaires a la forme suivante :

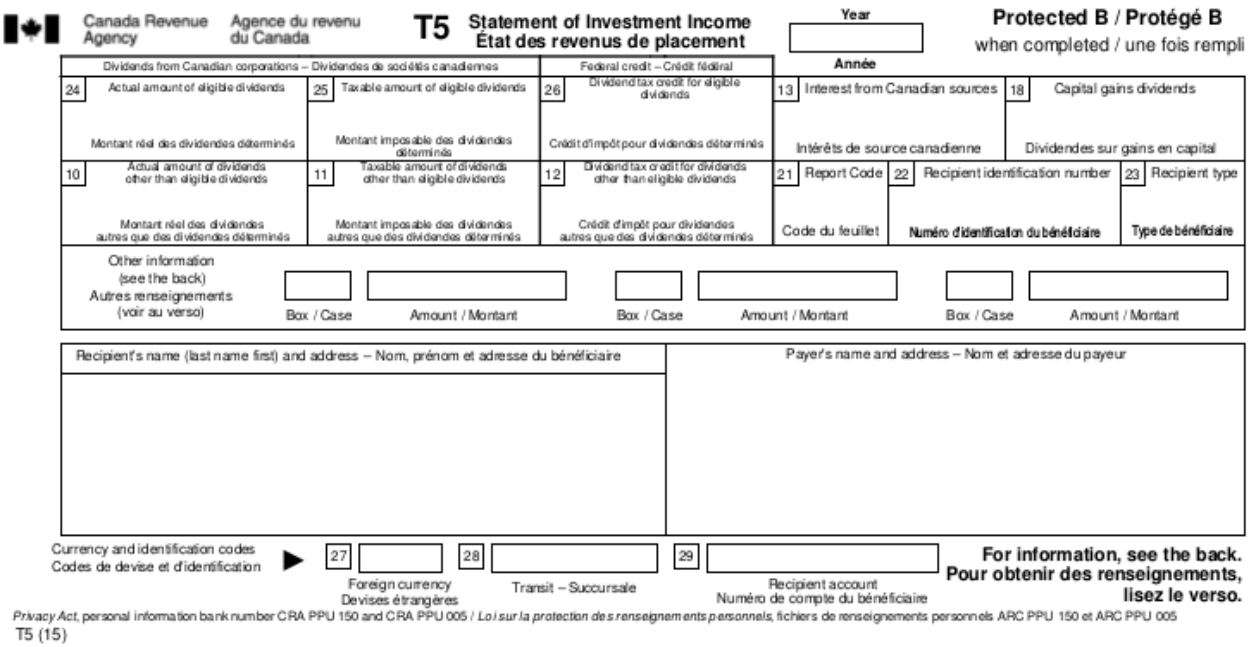

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada

T5 Statement of Investment Income / État des revenus de placement

Year / Année

Protected B / Protégé B when completed / une fois rempli

Dividends from Canadian corporations – Dividendes de sociétés canadiennes		Federal credit – Crédit fédéral			
24 Actual amount of eligible dividends Montant réel des dividendes déterminés	25 Taxable amount of eligible dividends Montant imposable des dividendes déterminés	26 Dividend tax credit for eligible dividends Crédit d'impôt pour dividendes déterminés	13 Interest from Canadian sources Intérêts de source canadienne	18 Capital gains dividends Dividendes sur gains en capital	
10 Actual amount of dividends other than eligible dividends Montant réel des dividendes autres que des dividendes déterminés	11 Taxable amount of dividends other than eligible dividends Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés	12 Dividend tax credit for dividends other than eligible dividends Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés	21 Report Code Code du feuillet	22 Recipient identification number Numéro d'identification du bénéficiaire	23 Recipient type Type de bénéficiaire

Other information (see the back) / Autres renseignements (voir au verso)

Box / Case — Amount / Montant — Box / Case — Amount / Montant — Box / Case — Amount / Montant

Recipient's name (last name first) and address – Nom, prénom et adresse du bénéficiaire

Payer's name and address – Nom et adresse du payeur

Currency and identification codes / Codes de devise et d'identification ▶

27 Foreign currency / Devises étrangères — 28 Transit – Succursale — 29 Recipient account / Numéro de compte du bénéficiaire

For information, see the back. Pour obtenir des renseignements, lisez le verso.

Privacy Act, personal information bank number CRA PPU 150 and CRA PPU 005 / *Loi sur la protection des renseignements personnels*, fichiers de renseignements personnels ARC PPU 150 et ARC PPU 005

T5 (15)

Source : http://www.cra-arc.gc.ca/F/pbg/tf/t5/

Il y a une différence entre les dividendes déterminés et les dividendes autres que déterminés. Des dividendes déterminés proviennent du revenu imposable qui n'est pas admissible à la déduction accordée aux petites entreprises ou DPE. Dans la majorité des cas, les PME québécoises versent des dividendes autres que des dividendes déterminés.

Au fédéral, le montant imposable des dividendes déterminés est trouvé en multipliant le montant des dividendes déterminés reçus par 138%. La table suivante donne les facteurs de majoration :

Facteur de majoration (dividendes déterminés)

Année	*Montant réel des dividendes déterminés multiplié par :*
2012 et plus	38 %
2011	41 %
2010	44 %
2009 et moins	45 %

Source : ***http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4015/***
et
Case 25 – Montant imposable des dividendes déterminés

Les crédits d'impôt pour dividendes déterminés en pourcentage des dividendes majorés et en fraction de la majoration sont :

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés

Année	*Montant réel des dividendes déterminés multiplié par :*	*Facteur de majoration ajoutée multiplié par :*
2012 et plus	15,0198 %	6 / 11
2011	16,4354 %	13 / 23
2010	17,9739 %	10 / 17
2009 et moins	18,97 %	11 / 18

Source : ***http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4015/***
et
Case 26 – Crédit d'impôt pour dividendes déterminés

Le montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés est trouvé en multipliant le montant des dividendes reçus par :

Facteur de majoration (dividendes autres que déterminés)

Année	*Montant réel des dividendes autres que déterminés multiplié par :*
2019 et plus	15 %
2018	16 %
2016 et 2017	17 %
2014 et 2015	18 %
2013 et moins	25 %

Source : ***http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4015/***
et
Case 11 – Montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés

Les crédits d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés en pourcentage des dividendes majorés et en fraction de la majoration sont :

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés

Année	*Montant imposable des dividendes déterminés multiplié par :*	*Facteur de majoration ajoutée multiplié par :*
2019 et plus	9,0301 %	9 / 13
2018	10,0313 %	8 / 11
2016 et 2017	10,5217 %	21 / 29
2014 et 2015	11,0169 %	13 / 18
2013 et moins	13,3333 %	2 / 3

Source : http://www.cra-arc.gc.ca/F/pub/tg/t4015/

et

Case 12 – Crédit d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés

Le T5 sommaire qui est un contrôle sur les T5 individuels est obtenu à l'adresse suivante : http://www.cra-arc.gc.ca/F/pbg/tf/t5sum/

Cette règle s'applique aussi au Québec. Le montant imposable des dividendes déterminés est trouvé en multipliant le montant des dividendes déterminés reçus par 138%. La table suivante donne les facteurs de majoration :

Facteur de majoration (dividendes déterminés)

Année	*Montant réel des dividendes déterminés multiplié par :*
2012 et plus	38 %
2011	41 %
2010	44 %
2008 à 2009	45 %

Source : rl-3.g

Pour le Québec, les crédits d'impôts sont un pourcentage des dividendes versés et non majorés. Les crédits d'impôt pour dividendes déterminés en pourcentage du montant réel des dividendes versés sont :

Crédit d'impôt pour dividendes déterminés

Année	*Montant réel des dividendes déterminés multiplié par :*
2020	16,146 %
2019	16,2564 %
28 mars au 31 décembre 2018	16,3668 %
2012 au 27 mars 2018	16,422 %
2011	16,779 %
2010	17,136 %
2008-2009	17,255 %

Source : rl-3.g et Plan économique du Québec (Mars 2018)
(http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/planeconomique_18-19.pdf)

Le montant imposable des dividendes autres que des dividendes déterminés est trouvé en multipliant le montant des dividendes versés par :

Facteur de majoration (dividendes autres que déterminés)

Année	*Montant réel des dividendes autres que déterminés multiplié par :*
2019	15 %
2018	16 %
2016 et 2017	17 %
2014 et 2015	18 %
2008 à 2013	25 %

Source : rl-3.g

Les crédits d'impôt pour dividendes autres que des dividendes déterminés en pourcentage du montant réel des dividendes versés sont :

Crédit d'impôt pour dividendes autres que déterminés

Année	*Montant réel des dividendes autres que déterminés multiplié par :*
2021 et plus	4,6115 %
2020	5,4855 %
2019	6,3825 %
28 mars au 31 décembre 2018	7,222 %
1er janvier au 27 mars 2018	8,1075 %
2016 à 2017	8,2485 %
2014 et 2015	8,319 %
2008 à 2013	10 %

Source : rl-3.g et Plan économique du Québec (Mars 2018)
(http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/planeconomique_18-19.pdf)

Le relevé 3 a la forme suivante :

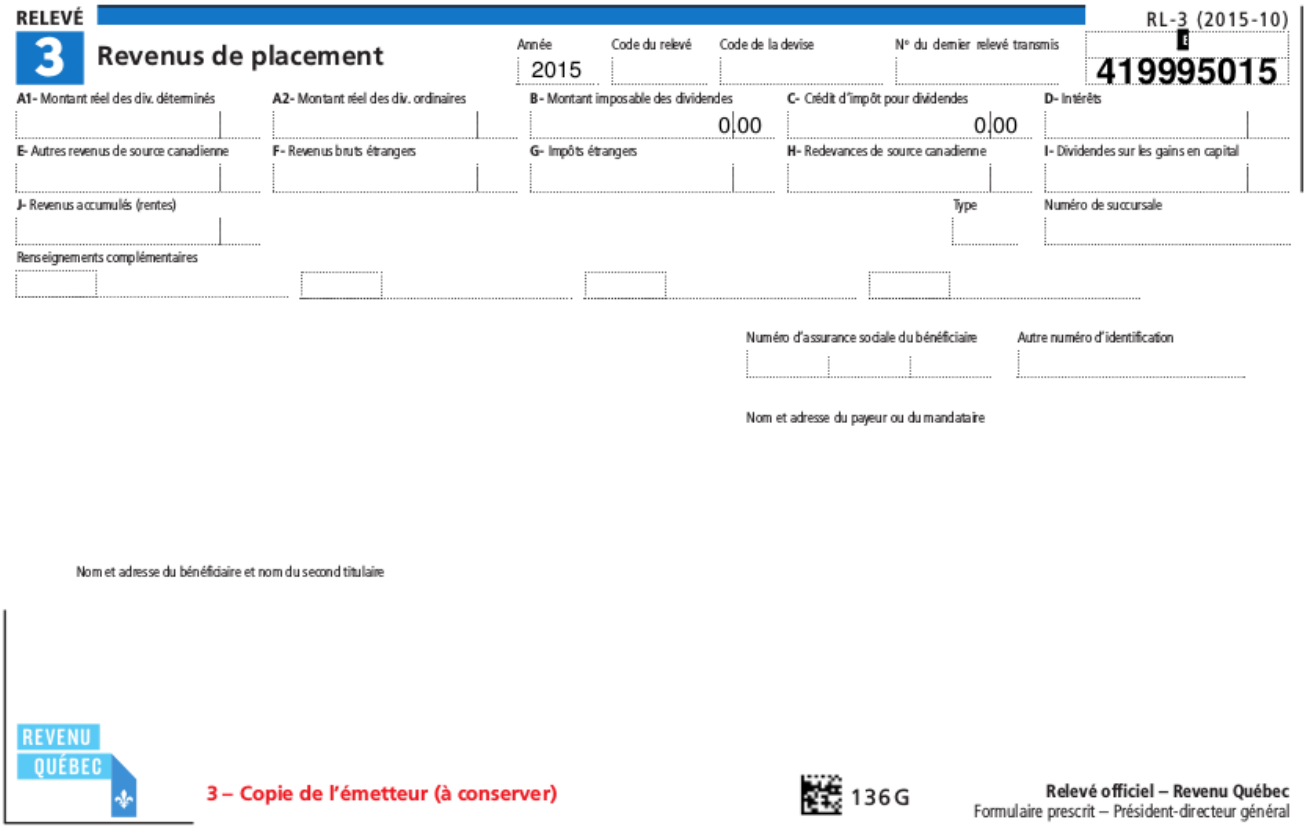
RELEVÉ 3 Revenus de placement

RL-3 (2015-10)

Année 2015 | Code du relevé | Code de la devise | N° du dernier relevé transmis | 419995015

A1- Montant réel des div. déterminés | A2- Montant réel des div. ordinaires | B- Montant imposable des dividendes 0,00 | C- Crédit d'impôt pour dividendes 0,00 | D- Intérêts

E- Autres revenus de source canadienne | F- Revenus bruts étrangers | G- Impôts étrangers | H- Redevances de source canadienne | I- Dividendes sur les gains en capital

J- Revenus accumulés (rentes) | Type | Numéro de succursale

Renseignements complémentaires

Numéro d'assurance sociale du bénéficiaire | Autre numéro d'identification

Nom et adresse du payeur ou du mandataire

Nom et adresse du bénéficiaire et nom du second titulaire

REVENU QUÉBEC

3 – Copie de l'émetteur (à conserver)

136G

Relevé officiel – Revenu Québec
Formulaire prescrit – Président-directeur général

Source : ***http://www.revenuquebec.ca/fr/sepf/formulaires/rl/rl-3/default.aspx***

À partir de 2015, il n'est plus nécessaire de produire le sommaire relevé 3.

Série 9-Flux de trésorerie et espèces

Sujets couverts :

1. État des flux de trésorerie
2. Petite Caisse
3. Conciliation bancaire

Problèmes dans « Pierre Véronneau, Comptabilité et IFRS/IAS de base au Canada Livre d'étude-Tome I » , disponible sur http://www.er.uqam.ca/nobel/r31114/, :
État des flux de trésorerie :
Théorie, Chapitre 8, Flux de trésorerie, p. 205-236.
Chapitre 8, questions 1 à 7 inclusivement.

Petite Caisse :
n/a

Conciliation bancaire :
n/a

Notes théoriques

Petite caisse

La petite caisse est une façon de payer de petites factures sans être obligé de faire un chèque à chacune des transactions. Plusieurs charges comme les timbres poste, les reçus d'essence, les frais de bureau et autres sont des transactions avec de petits montants. Par exemple, si vous achetez quelques crayons, le chèque et les frais de l'institution financière couteront plus cher que les crayons.

La petite caisse est un endroit comme un tiroir, un coffret ou autre dans lequel il y a un petit montant d'argent comptant par exemple 100 $ ou 200 $. Les petites factures comme un stationnement de 8 $ sont payés à qui de droit à même les argents de la Petite Caisse et ces factures, comportant le nom de la personne qui a encouru la dépense, est ajoutée dans la Petite Caisse. Lorsque les fonds de la Petite Caisse sont trop petits, un chèque est émis à l'ordre de la Petite Caisse. Le montant est ventilé au résumé des charges qui correspondent aux reçus dans la Petite Caisse. Par exemple, le 29 mars 20X1, le solde de la Petite Caisse est 35$. Elle était de 100$ au départ. Les charges sont :

Stationnement	35,25
Essence	25,18
Frais de bureau	4,57
	65,00

Un chèque est alors fait à l'ordre de la Petite Caisse pour ce montant de 65$ et l'écriture est :

Date	Nom/Explication	Dt	Ct
20X1-03-29	Stationnement	35,25	
	Essence	25,18	
	Frais de bureau	4,57	
	Espèces		65,00
	Chèque à l'ordre de Petite Caisse		

La Petite Caisse telle que décrite précédemment est une *Petite Caisse à Fonds Fixe*. C'est la façon la plus simple de tenir une petite caisse.

Il y a aussi la *Petite Caisse à Fonds Variables*. Dans ce cas, la Petite Caisse est traitée comme tout autre compte bancaire. Dans ce dernier cas, le Registre de la Petite Caisse est habituellement un journal combiné d'encaissements et de décaissements pour ce fonds.

Petite Caisse et Fraude

La petite caisse est un actif qui est matériellement très faible. Par conséquent, plusieurs n'y portent pas attention. Dites-vous bien que les fraudeurs cherchent les endroits qui ne sont pas contrôlés.

Même si une petite caisse n'a que 100$, il n'est pas rare de voir des dizaines de milliers de dollars de charges qui sont transigés par ce poste dans un exercice financier. Avec les outils de manipulation d'image à la disposition de tous aujourd'hui, il est très facile de faire de fausses factures. Par exemple :

1. Fausses factures
   (a) Poste
   (b) Essence
   (c) Stationnement
   (d) Frais de bureau
   (e) Frais de représentation (repas, partie de golf, etc.)
   (f) Dédommagements aux employés qui sont en réalité un salaire (pizza, etc.)
   (g) Etc.
2. Factures en double
   (a) Poste
   (b) Essence
   (c) Stationnement
   (d) Frais de bureau
   (e) Frais de représentation (repas, partie de golf, etc.)
   (f) Etc.

Les inspecteurs d'impôts prennent un soin particulier à vérifier la Petite Caisse.

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire est une étape très importante dans la tenue des registres comptables. Cette étape vérifie s'il n'y a pas d'erreurs dans les registres et dans les transactions effectuées par l'institution financière.

Pour effectuer une conciliation bancaire, il faut les documents suivants :

1. La conciliation bancaire du mois précédent
2. Le journal des encaissements du mois
3. Le journal des décaissements du mois
4. Le relevé de l'institution financière du mois, comprenant au minimum un PDF des chèques changés dans votre compte pour vérifier les endossements

Les étapes de la conciliation bancaire sont très simples. Ces étapes sont :

1. Cocher en même temps chacune des transactions à l'institution financière et la transaction correspondante dans la conciliation bancaire du mois précédent ou le journal des encaissements ou le journal des décaissements.
   (a) Il doit y avoir une correspondance de un à un entre une transaction à l'institution financière et vos registres. Par exemple, l'un de vos chèques peut être passé deux fois à l'institution financière.
   (b) Vérifiez les chèques pour de la contrefaçon, par exemple une fraude dans l'endossement.
2. Enregistrez dans vos registres les transactions à l'institution financière qui ne sont pas inscrites, par exemple les intérêts et les frais bancaires, les retraits pré-autorisés, etc. et cochez les sur le relevé et dans vos registres.
   (a) Vérifiez que ces transactions sont légitimes, par exemple l'institution financière a chargé trop de frais bancaires.
   (b) S'il y a des erreurs, demandez à l'institution financière de les corriger.
3. Dresser la conciliation bancaire. À cette étape, tous les éléments du relevé de l'institution financière sont cochés. Certains encaissements et décaissements dans vos registres peuvent ne pas être cochés. Un exemple de conciliation bancaire est montré à la figure suivante :

	ABC Inc.		
	Conciliation bancaire		
	Au 30 novembre 20X1		
20X1-11-30	Solde fin, selon institution financière		10 000,04
	Erreurs de l'institution financière		
	-Chèque enlevé de notre compte qui ne nous appartient pas		100,07
	-Frais de banque chargés 50$ aurait dû Être 20$		30,00
20X1-11-30	Solde fin, sans erreur		10 130,11
	Plus dépôts en circulation		
20X1-10-30	No 204		1 234,12
20X1-10-31	No 205		934,89
	etc.		
			2 169,01
	Moins chèques en circulation		
20X1-09-23	Fournisseur F1	1468	567,14
20X1-10-14	Fournisseur F5	1579	1 247,34
20X1-11-29	Joseph Arthur, Salaires	1694	641,97
	etc.		
			2 456,45
20X1-11-30	**Solde du compte de grand livre**		**9 842,67**
	(Solde inst.fin. Sans erreur+dépôts circ.-chèques circ.)		

1. Le solde du relevé de l'institution financière, ici 10 000,04 $ est corrigé s'il y a des erreurs pour ici donner 10 130,11 $
2. Les dépôts en circulation, non cochés, sont ajoutés au solde corrigé, ici il y a 2 169,01 $ de dépôts en circulation
3. Les chèques en circulation, non cochés, sont soustraits, ici il y a 2 456,45 $ de chèques non encore changés à l'institution financière
4. Le solde devrait être celui qui correspond au compte de grand livre, compte de grand livre qui est le compte à l'institution financière. Ici, le solde dans le grand livre devrait être 9 842,67 $

Il y a un compte de grand livre par compte bancaire. S'il y a une différence, il faut trouver l'erreur. Toutes sortes d'erreur sont possibles :

1. Mauvais numéro de chèque
2. Mauvais montant, par exemple deux chiffres intervertis, erreur divisible par 9
3. Dépôt non effectué par l'institution financière, il arrive quelques fois que l'institution financière dépose votre dépôt dans un compte qui n'est pas le vôtre.
4. Chèques de quelqu'un que vous ne connaissez pas qui passe dans votre compte
5. Retrait pré-autorisé d'un montant plus élevé que vous n'avez autorisé
6. Etc.

La majorité des erreurs sont toujours en votre défaveur. Bizarre!

Annexe A-Historique de la paie

Impôt fédéral

Les variables R et K entrent dans les formules pour le calcul informatisé des retenues sur la paie pour 2020 à 2009 sont :

Tableau 9.1 Taux (R,V), seuils de revenu (A) et constantes (K, KP) pour 2020

		1er	2e	3e	4e	5e	6e
Fédéral	A	0	48 535	97 069	150 473	214 368	
	R	0,1500	0,2050	0,2600	0,2900	0,3300	
	K	0	2 669	8 008	12 522	21 097	

Source; t4127-20f, p.29

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour l'année 2019

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 47 630	0,150	0
47 630 – 95 259	0,205	2 620
95 259 – 147 667	0,260	7 859
147 667 – 210 371	0,290	12 289
210 371 – et plus	0,330	20 704

Source; t4127-19f, p.18

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2018

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 46 605	0,150	0
46 605 – 93 208	0,205	2 563
93 208 – 144 489	0,260	7 690
144 489 – 205 842	0,290	12 024
205 842 – et plus	0,330	20 258

Source; t4127-18f, p.18

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2017

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 45 916	0,150	0
45 916 – 91 831	0,205	2 525
91 831 – 142 353	0,260	7 576
142 353 – 202 800	0,290	11 847
202 800 – et plus	0,330	19 959

Source; t4127-17f, p.18

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2016

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 45 282	0,150	0
45 282 – 90 563	0,205	2 491
90 563 – 140 388	0,260	7 471
140 388 – 200 000	0,290	11 683
200 000 – et plus	0,330	19 683

Source; t4127-16f, p.18

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2015

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 44 701	0,15	0
44 701 – 89 401	0,22	3 129
89 401 – 138 586	0,26	6 705
138 586 – et plus	0,29	10 863

Source; t4127-15f, p.18

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2014

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 43 953	0,15	0
43 953 – 87 907	0,22	3 077
87 907 – 136 270	0,26	6 593
136 270 – et plus	0,29	10 681

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2013

Revenu imposable annuel (A) Plus de – Pas plus de ($)	Taux (R)	Constante ($) (K)
0 – 43 561	0,15	0
43 561 – 87 123	0,22	3 049
87 123 – 135 054	0,26	6 534
135 054 – et plus	0,29	10 586

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2012		
Revenu imposable annuel A Plus de – Pas plus de	Taux R	Constante K
0 $ – 42 707 $	0,15	0 $
42 707 – 85 414	0,22	2 989
85 414 – 132 406	0,26	6 406
132 406 – et plus	0,29	10 378

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2011		
Revenu imposable annuel A Plus de – Pas plus de	Taux R	Constante K
0 $ – 41 544 $	0,15	0 $
41 544 – 83 088	0,22	2 908
83 088 – 128 800	0,26	6 232
128 800 – et plus	0,29	10 096

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2010		
Revenu imposable annuel A Plus de – Pas plus de	Taux R	Constante K
0 $ – 40 970 $	0,15	0 $
40 970 – 81 941	0,22	2 868
81 941 – 127 021	0,26	6 146
127 021 – et plus	0,29	9 956

Taux d'impôt et seuils de revenu fédéraux pour 2009		
Revenu imposable annuel A Plus de – Pas plus de	**Taux R**	**Constante K**
0 $ – 38 832 $	0,15	0 $
38 832 – 77 664	0,22	2 718
77 664 – 126 264	0,26	5 825
126 264 – et plus	0,29	9 613

Déclaration des crédits d'impôts personnels au fédéral

Certains des montants pour 2020 à 2011 sont les suivants, pour 2020 ils sont :

Crédits d'impôt personnels fédéraux	***Montants($)***
Montant personnel de base	12 298
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 273
Montant en raison de l'âge	7 637
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant pour personnes handicapées	8 576
Montant pour époux ou conjoint de fait	12 298
Montant pour une personne à charge admissible	12 298
etc.	...

Source : td1-20f, p.1

Crédits d'impôt personnels fédéraux	***Montants($)***
Montant personnel de base	12 069
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 230
Montant en raison de l'âge	7 494
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant pour personnes handicapées	8 416
Montant pour époux ou conjoint de fait	12 069
Montant pour une personne à charge admissible	12 069
etc.	...

Source : td1-19f, p.1

Pour 2018 ils sont :

Crédits d'impôt personnels fédéraux	***Montants($)***

Montant personnel de base	11 809
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 182
Montant en raison de l'âge	7 333
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant pour personnes handicapées	8 235
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 809
Montant pour une personne à charge admissible	11 809
etc.	...

Source : td1-18f, p.1

Pour 2017 ils sont :

Montants personnels fédéraux

Certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale.

Montant personnel de base	11 635 $
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 150
Montant en raison de l'âge	7 225
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant pour personnes handicapées	8 113
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 635
Montant pour une personne à charge admissible	11 635
Montant pour aidants naturels	4 732
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 883

Pour en savoir plus sur les montants personnels pour 2017, voir le formulaire TD1 fédéral, *Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2017.*

Source : t4127-17f, p.5

Pour 2016 :

Montants personnels fédéraux

Certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale.

Montant personnel de base	11 474 $
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience	2 121
Montant en raison de l'âge	7 125
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	8 001
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 474
Montant pour une personne à charge admissible	11 474
Montant pour aidants naturels	4 667
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 788

Pour en savoir plus sur les montants personnels pour 2016, voir le formulaire TD1 fédéral, *Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2016.*

Source : t4127-16f, p.5

Pour 2015, ils sont :

Montants personnels fédéraux

Certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale.

Montant personnel de base	11 327 $
Montant pour aidants familiaux pour enfants âgés de moins de 18 ans	2 093
Montant en raison de l'âge	7 033
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	7 899
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 327
Montant pour une personne à charge admissible	11 327
Montant pour aidants naturels	4 608
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 700

Pour en savoir plus sur les montants personnels pour 2015, voir le formulaire TD1 fédéral, *Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2015.*

Source : t4127-16f, p.5

Pour 2014 :

Montants personnels fédéraux

Certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale.

Montant personnel de base	11 138 $
Montant pour enfants	2 255
Montant en raison de l'âge	6 916
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	7 766
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 138
Montant pour une personne à charge admissible	11 138
Montant pour aidants naturels	4 530
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 589

Pour en savoir plus sur les montants personnels pour 2014, voir le formulaire TD1 fédéral, *Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2014.*

Pour 2013 :

Montants personnels fédéraux

Certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale.

Montant personnel de base	11 038 $
Montant pour enfants	2 234
Montant en raison de l'âge	6 854
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	7 697
Montant pour époux ou conjoint de fait	11 038
Montant pour une personne à charge admissible	11 038
Montant pour aidants naturels	4 490
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 530

Pour en savoir plus sur les montants personnels pour 2013, voir le formulaire TD1 fédéral, *Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2013*.

Pour 2012 :

Montants personnels fédéraux pour 2012

Pour 2012, certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale. Le facteur d'indexation fédéral pour 2012 est de 2,8 %. Pour obtenir des renseignements détaillés concernant tous les montants personnels pour 2012, consultez le formulaire TD1 fédéral.

Montant personnel de base	10 822 $
Montant pour enfants	2 191
Montant en raison de l'âge	6 720
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	7 546
Montant pour époux ou conjoint de fait	10 822
Montant pour personne à charge admissible	10 822
Montant pour aidants naturels	4 402
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	6 402

Pour 2011 :

Montants personnels fédéraux pour 2011

Pour 2011, certains montants personnels fédéraux ont augmenté à la suite de l'indexation fédérale. Le facteur d'indexation fédéral pour 2011 est de 1,4 %. Pour obtenir des renseignements détaillés concernant tous les montants personnels pour 2011, consultez le formulaire TD1 fédéral.

Montant personnel de base	10 527 $
Montant pour enfants	2 131
Montant en raison de l'âge	6 537
Montant pour revenu de pension	2 000
Montant relatif aux études, par mois (temps plein)	465
Montant relatif aux études, par mois (temps partiel)	140
Montant pour personnes handicapées	7 341
Montant pour époux ou conjoint de fait	10 527
Montant pour personne à charge admissible	10 527
Montant pour aidants naturels	4 282
Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience	4 282

Régime des rentes du Québec (RRQ)

Voici les variables pour 2020 à 2008. Pour 2020 et 2019, les variables sont :

	2020	2019
Maximum des gains admissibles (salaires admissibles)	58 700 $	57 400 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	55 200 $	53 900 $
Taux de cotisation	5,70 %	5,55 %
Cotisation maximale de l'employé	3 146,40 $	2 991,45 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)	3 146,40 $	2 991,45 $

Source : tp-1015.g(2020-01), p.17

Pour 2018 et 2017, les variables sont :

	2018	2017
Maximum des gains admissibles[1]	55 900 $	55 300 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	52 400 $	51 800 $
Taux de cotisation	5,40 %	5,40 %
Cotisation maximale de l'employé	2 829,60 $	2 797,20 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 829,60 $	2 797,20 $

1. Dans ce guide, le terme *gains admissibles* est remplacé par le terme *salaire admissible*.
2. Votre cotisation au RRQ pour un employé est égale à celle que vous devez retenir sur son salaire admissible.

Source : tp-1015.g(2018-01), p.51

Pour 2016 et 2015, les variables sont :

	2016	2015
Maximum des gains admissibles[1]	54 900 $	53 600 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	51 400 $	50 100 $
Taux de cotisation	5,325 %	5,25 %
Cotisation maximale de l'employé	2 737,05 $	2 630,25 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 737,05 $	2 630,25 $

1. Dans ce guide, le terme *gains admissibles* est remplacé par le terme *salaire admissible*.
2. Votre cotisation au RRQ pour un employé est égale à celle que vous devez retenir sur son salaire admissible.

Source : tp-1015.g(2016-01), p.60

Pour l'année 2014 et 2013 :

	2014	2013
Maximum des gains admissibles[1]	52 500 $	51 100 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	49 000 $	47 600 $
Taux de cotisation	5,175 %	5,10 %
Cotisation maximale de l'employé	2 535,75 $	2 427,60 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 535,75 $	2 427,60 $

1. Dans ce guide, le terme *gains admissibles* est remplacé par le terme *salaire admissible*.
2. Votre cotisation au RRQ pour un employé est égale à celle que vous devez **retenir** sur son salaire admissible.

Pour l'année 2012 et 2011 :

	2012	2011
Maximum des gains admissibles[1]	50 100 $	48 300 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	46 600 $	44 800 $
Taux de cotisation	5,025 %	4,95 %
Cotisation maximale de l'employé	2 341,65 $	2 217,60 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 341,65 $	2 217,60 $

1. Pour faciliter la lecture, le terme *gains admissibles* est remplacé par le terme *salaire admissible* dans ce guide.
2. Votre cotisation au RRQ pour un employé est égale à celle que vous devez **retenir** sur son salaire admissible.

Pour l'année 2010 et 2009 :

	2010	2009
Maximum des gains admissibles[1]	47 200 $	46 300 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	43 700 $	42 800 $
Taux de cotisation	4,95 %	4,95 %
Cotisation maximale de l'employé	2 163,15 $	2 118,60 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 163,15 $	2 118,60 $

Pour l'année 2008, le calcul était fait comme suit :

	2009	2008
Maximum des gains admissibles[1]	46 300 $	44 900 $
Exemption générale	3 500 $	3 500 $
Maximum des gains cotisables	42 800 $	41 400 $
Taux de cotisation	4,95 %	4,95 %
Cotisation maximale de l'employé	2 118,60 $	2 049,30 $
Cotisation maximale de l'employeur (par employé)[2]	2 118,60 $	2 049,30 $

Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)

Les taux et les maximums de 2020 à 2008 sont présentés dans les tableaux suivants.
En 2020 et 2019, les taux et les maximums sont comme suit :

	2020	2019
Maximum de revenus assurables	78 500 $	76 500 $
Taux de cotisation de l'employé	0,494 %	0,526 %
Cotisation maximale de l'employé (78 500 $ × 0,00494)	387,79 $	402,39 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,692 %	0,736 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [78 500 $ × 0,00692]	543,22 $	563,04 $

Source : tp-1015.g(2020-01), p.18 et 52

En 2018 et 2017, les taux et les maximums sont :

	2018	2017
Maximum de revenus assurables	74 000 $	72 500 $
Taux de cotisation de l'employé	0,548 %	0,548 %
Cotisation maximale de l'employé (74 000 $ × 0,00548)	405,52 $	397,30 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,767 %	0,767 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [74 000 $ × 0,00767]	567,58 $	556,08 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (y compris le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. **Cependant, malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.9).

Source : tp-1015.g(2018-01), p.66

En 2016 et 2015, les taux et les maximums sont comme suit :

	2016	2015
Maximum de revenus assurables	71 500 $	70 000 $
Taux de cotisation de l'employé	0,548 %	0,559 %
Cotisation maximale de l'employé (71 500 $ x 0,00548)	391,82 $	391,30 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,767 %	0,782 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [71 500 $ x 0,00767]	548,41 $	547,40 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (y compris le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. **Cependant, malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.8).

Source : tp-1015.g(2016-01), p.75

Pour 2014 et 2013 :

	2014	2013
Maximum de revenus assurables	69 000 $	67 500 $
Taux de cotisation de l'employé	0,559 %	0,559 %
Cotisation maximale de l'employé (69 000 $ x 0,00559)	385,71 $	377,33 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,782 %	0,782 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [69 000 $ x 0,00782]	539,58 $	527,85 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (cela comprend le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, **malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.8).

Les taux et les maximums de 2012 et 2011 sont :

	2012	2011
Maximum de revenus assurables	66 000 $	64 000 $
Taux de cotisation de l'employé	0,559 %	0,537 %
Cotisation maximale de l'employé (66 000 $ x 0,00559)	368,94 $	343,68 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,782 %	0,752 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [66 000 $ x 0,00782]	516,12 $	481,28 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (cela comprend le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, **malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.8).

Pour 2010 et 2011, ils sont :

	2010	2009
Maximum de revenus assurables	62 500 $	62 000 $
Taux de cotisation de l'employé	0,506 %	0,484 %
Cotisation maximale de l'employé (62 500 $ x 0,00506)	316,25 $	300,08 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,708 %	0,677 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [62 500 $ x 0,00708]	442,50 $	419,74 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (cela comprend le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, **malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.8).

Les taux et les maximums de 2008 sont :

	2009	2008
Maximum de revenus assurables	62 000 $	60 500 $
Taux de cotisation de l'employé	0,484 %	0,450 %
Cotisation maximale de l'employé (62 000 $ x 0,00484)	300,08 $	272,25 $
Taux de cotisation de l'employeur	0,677 %	0,630 %
Cotisation maximale de l'employeur (par employé) [62 000 $ x 0,00677]	419,74 $	381,15 $
Seuil minimum d'assujettissement[1]	2 000 $	2 000 $

1. Lorsque le revenu de travail (cela comprend le salaire admissible) d'un employé pour une année est inférieur à 2 000 $, l'employé n'a pas à cotiser au RQAP pour cette année. Cependant, **malgré ce seuil de 2 000 $, vous devez retenir et payer les cotisations au RQAP à partir du premier dollar de salaire admissible que vous versez à l'employé** (voyez la partie 7.8).

Contribution Santé

Pour 2017, il y a abolition de la contribution santé. Il n'y a plus de retenues à la source à faire à partir du 1er janvier 2017. La contribution santé pour 2016 est :

Revenu net annuel ($R + B_2$)		Contribution santé (Z)
supérieur à	inférieur ou égal à	
0 $	18 570 $	0 $
18 570 $	41 265 $	Le moins élevé des montants suivants : • 100 $; • 5 % x [($R + B_2$) – 18 570 $].
41 265 $	134 095 $	Le moins élevé des montants suivants : • 200 $; • 100 $ + [5 % x (($R + B_2$) – 41 265 $)].
134 095 $		Le moins élevé des montants suivants : • 1 000 $; • 200 $ + [4 % x (($R + B_2$) – 134 095 $)].

Source : tp-1015.f(2016-01), p.28

En 2015, les taux et les montants sont comme suit :

Revenu net annuel estimatif (R)		Contribution santé (Z)
supérieur à	inférieur ou égal à	
0 $	18 370 $	0 $
18 370 $	40 820 $	Le moins élevé des montants suivants : • 100 $; • 5 % x (R – 18 370 $).
40 820 $	132 650 $	Le moins élevé des montants suivants : • 200 $; • 100 $ + [5 % x (R – 40 820 $)].
132 650 $		Le moins élevé des montants suivants : • 1 000 $; • 200 $ + [4 % x (R – 132 650 $)].

Source : tp-1015.f(2015-01), p.36

En 2014, les taux et les montants sont :

Revenu net annuel estimatif (R)		Contribution santé (Z)
supérieur à	inférieur ou égal à	
0 $	18 175 $	0 $
18 175 $	40 390 $	Le moins élevé des montants suivants : • 100 $; • 5 % x (R – 18 175 $).
40 390 $	131 260 $	Le moins élevé des montants suivants : • 200 $; • 100 $ + [5 % x (R – 40 390 $)].
131 260 $		Le moins élevé des montants suivants : • 1 000 $; • 200 $ + [4 % x (R – 131 260 $)].

Et en 2013, ils sont :

Z = contribution santé pour l'année selon le revenu net annuel estimatif

Revenu net annuel estimatif (R)		Contribution santé (Z)
supérieur à	inférieur ou égal à	
0 $	18 000 $	0 $
18 000 $	40 000 $	**Le moins élevé des montants suivants :** • 100 $; • 5 % x (R – 18 000 $).
40 000 $	130 000 $	**Le moins élevé des montants suivants :** • 200 $; • 100 $ + [5 % x (R – 40 000 $)].
130 000 $		**Le moins élevé des montants suivants :** • 1 000 $; • 200 $ + [4 % x (R – 130 000 $)].

Note

La contribution santé retenue pour l'année ne doit pas dépasser le montant maximal annuel. Dès que le montant maximal annuel est atteint, vous devez cesser de retenir cette contribution.

Cotisation au FSS

Ce sont les cotisations aux fonds de services de santé du Québec.
En 2020, les formules sont :

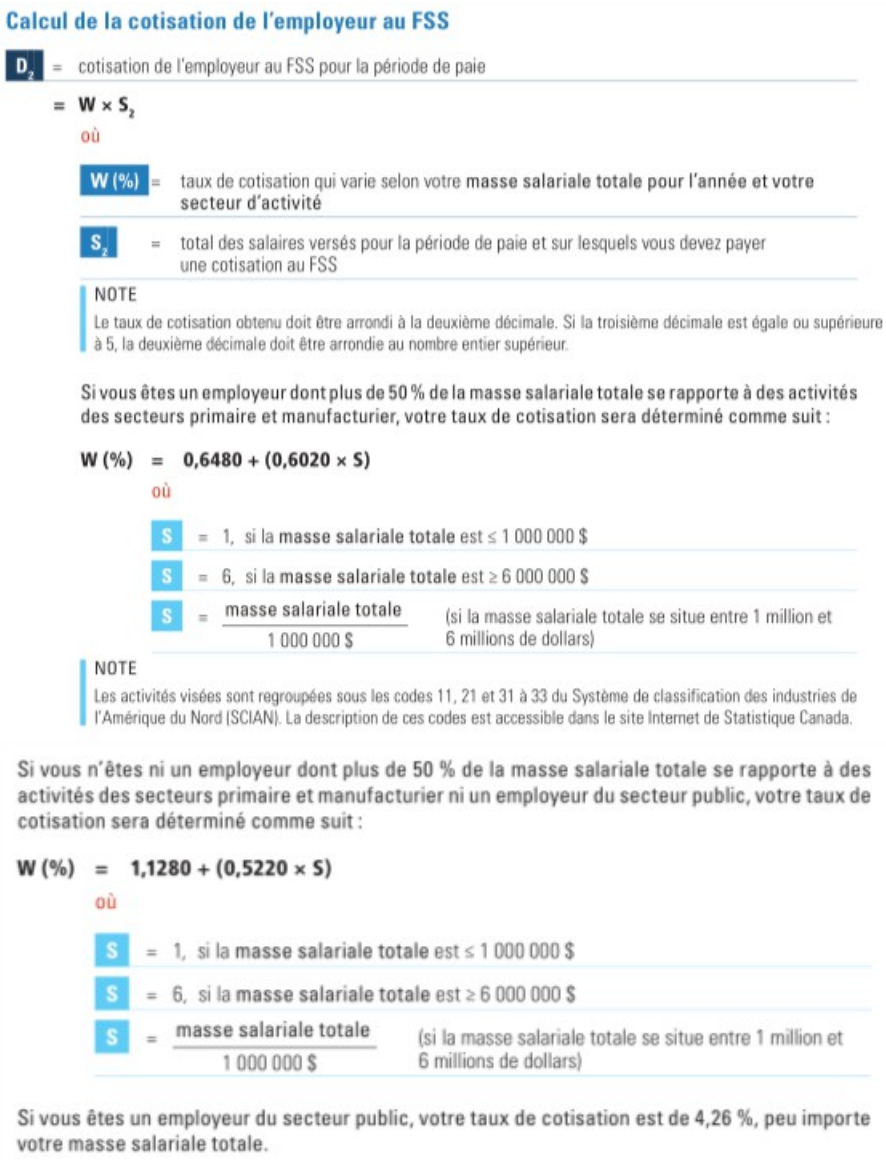

Calcul de la cotisation de l'employeur au FSS

D_2 = cotisation de l'employeur au FSS pour la période de paie

$= W \times S_2$

où

W (%) = taux de cotisation qui varie selon votre **masse salariale totale pour l'année** et votre secteur d'activité

S_2 = total des salaires versés pour la période de paie et sur lesquels vous devez payer une cotisation au FSS

NOTE

Le taux de cotisation obtenu doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à 5, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre entier supérieur.

Si vous êtes un employeur dont plus de 50 % de la masse salariale totale se rapporte à des activités des secteurs primaire et manufacturier, votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

$$W\ (\%) = 0{,}6480 + (0{,}6020 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 6, si la **masse salariale totale** est ≥ 6 000 000 $

$S = \dfrac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 6 millions de dollars)

NOTE

Les activités visées sont regroupées sous les codes 11, 21 et 31 à 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La description de ces codes est accessible dans le site Internet de Statistique Canada.

Si vous n'êtes ni un employeur dont plus de 50 % de la masse salariale totale se rapporte à des activités des secteurs primaire et manufacturier ni un employeur du secteur public, votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

$$W\ (\%) = 1{,}1280 + (0{,}5220 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 6, si la **masse salariale totale** est ≥ 6 000 000 $

$S = \dfrac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 6 millions de dollars)

Si vous êtes un employeur du secteur public, votre taux de cotisation est de 4,26 %, peu importe votre masse salariale totale.

Source : tp-1015.f(2020-01), p.33

Par conséquent, si la masse salariale est inférieure à 1 000 000 $, le taux est 1,65 %, pour les entreprises qui ne sont pas dans les secteurs primaires ou manufacturiers.

En 2019, les formules sont :

Calcul de la cotisation de l'employeur au FSS

D_2 = cotisation de l'employeur au FSS pour la période de paie

= $W \times S_2$

où

W (%) = taux de cotisation qui varie selon votre **masse salariale totale pour l'année et votre secteur d'activité**

S_2 = total des salaires versés pour la période de paie et sur lesquels vous devez payer une cotisation au FSS

> **NOTE**
> Le taux de cotisation obtenu doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à 5, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre entier supérieur.

Si vous êtes un **employeur des secteurs primaire et manufacturier** et que plus de 50 % de votre masse salariale totale se rapporte à des activités de ces secteurs (voyez la note ci-après), votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

W (%) = $0{,}648 + (0{,}602 \times S)$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 6, si la **masse salariale totale** est ≥ 6 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 6 millions de dollars)

> **NOTE**
> Les activités visées sont regroupées sous les codes 11, 21 et 31 à 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La description de ces codes est accessible dans le site Internet de Statistique Canada.

Si vous êtes un **employeur des secteurs des services et de la construction**, votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

$$W(\%) = 1{,}1880 + (0{,}5120 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 6, si la **masse salariale totale** est ≥ 6 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 6 millions de dollars)

Si vous êtes un **employeur du secteur public**, votre taux de cotisation est de 4,26 %, peu importe votre masse salariale totale.

Source : tp-1015.f(2019-01), p.37

En 2018, les formules sont :

Calcul de la cotisation de l'employeur au FSS

D_2 = cotisation de l'employeur au FSS pour la période de paie

$$= W \times S_2$$

NOTE

Le taux de cotisation obtenu doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à 5, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre entier supérieur.

où

W (%) = taux de cotisation qui varie en fonction de la **masse salariale totale**

S_2 = total des salaires versés pour la période de paie et sur lesquels vous devez payer une cotisation au FSS

Pour 2018, si vous êtes un employeur des secteurs primaire et manufacturier et que plus de 50 % de votre masse salariale totale se rapporte à des activités de ces secteurs (voyez la note ci-après), votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

$$W(\%) = 0{,}81 + (0{,}69 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 5, si la **masse salariale totale** est ≥ 5 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 5 millions de dollars)

NOTE

Les activités visées sont regroupées sous les codes 11, 21 et 31 à 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La description de ces codes est accessible dans le site Internet de Statistique Canada.

Dans les autres cas, votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

$$W\,(\%) = 1{,}81 + (0{,}49 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 5, si la **masse salariale totale** est ≥ 5 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 5 millions de dollars)

Si vous êtes un nouvel employeur, la **masse salariale totale** pour les deux premières années civiles consécutives est égale aux salaires versés du début de l'année civile à la fin de la période couverte par le paiement de la cotisation au FSS. Le taux de cotisation doit donc être rajusté, pour chaque période de paiement, en tenant compte de la **masse salariale totale** cumulative des périodes précédentes.

Si vous n'êtes pas un nouvel employeur, la **masse salariale totale** est généralement égale à la **masse salariale totale** de l'année précédente.

Source : tp-1015.f(2018-01), p.39

En 2017, les formules sont :

Calcul de la cotisation de l'employeur au FSS

D_2 = cotisation de l'employeur au FSS pour la période de paie

= $W \times S_2$

NOTE

Le taux de cotisation obtenu doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à 5, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre entier supérieur.

où

W (%) = taux de cotisation qui varie en fonction de la **masse salariale totale**

S_2 = total des salaires versés pour la période de paie et sur lesquels vous devez payer une cotisation au FSS

Pour 2017, si vous êtes un employeur des secteurs primaire et manufacturier et que plus de 50 % de votre masse salariale totale se rapporte à des activités de ces secteurs (voyez la note ci-après), votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

W (%) = $0{,}8725 + (0{,}6775 \times S)$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 5, si la **masse salariale totale** est ≥ 5 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 5 millions de dollars)

NOTE

Les activités visées sont regroupées sous les codes 11, 21 et 31 à 33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). La description de ces codes est accessible dans le site Internet de Statistique Canada.

Dans les autres cas, votre taux de cotisation sera déterminé comme suit :

W (%) = $2{,}06 + (0{,}44 \times S)$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 5, si la **masse salariale totale** est ≥ 5 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 5 millions de dollars)

Source : tp-1015.f(2017-01), p.36

En 2016, les formules sont :

Calcul de la cotisation de l'employeur au FSS

D_2 = cotisation de l'employeur au FSS pour la période de paie

= $W \times S_2$

où

W (%) = taux de cotisation qui varie en fonction de la **masse salariale totale**

S_2 = total des salaires versés pour la période de paie et sur lesquels vous devez payer une cotisation au FSS

Si vous avez droit à une réduction du taux de cotisation pour les PME des secteurs primaire et manufacturier, le taux de cotisation est déterminé selon la formule suivante :

$$W(\%) = 0{,}935 + (0{,}665 \times S)$$

Si vous n'avez pas droit à cette réduction, le taux de cotisation est déterminé selon la formule suivante :

$$W(\%) = 2{,}31 + (0{,}39 \times S)$$

où

S = 1, si la **masse salariale totale** est ≤ 1 000 000 $

S = 5, si la **masse salariale totale** est ≥ 5 000 000 $

$$S = \frac{\text{masse salariale totale}}{1\,000\,000\ \$}$$ (si la masse salariale totale se situe entre 1 million et 5 millions de dollars)

NOTE

Le taux de cotisation obtenu doit être arrondi à la deuxième décimale. Si la troisième décimale est égale ou supérieure à cinq, la deuxième décimale doit être arrondie au nombre entier supérieur.

Source : tp-1015.f(2016-01), p.43

Par conséquent, si la masse salariale est inférieure à 1 000 000 $, le taux est 2,7 %, pour les entreprises qui ne sont pas dans les secteurs primaires ou manufacturiers.

Déclaration des crédits d'impôt personnel au Québec

Les particuliers doivent remettre à leur employeur la déclaration pour la retenue d'impôt, la TP-1015.3.

Les montants indexés en 2020 et 2019 pour établir le code de retenues sont les suivants :

Montants des crédits d'impôt personnels	2020	2019
Montant personnel de base	15 532 $	15 269 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	15 532 $	15 269 $
Montant pour autres personnes à charge	4 348 $	4 274 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires (par session)	2 983 $	2 933 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	2 197 $	2 160 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	3 449 $	3 391 $
Montant pour personne vivant seule	1 780 $	1 750 $
Montant accordé en raison de l'âge	3 267 $	3 212 $
Montant pour revenus de retraite	2 902 $	2 853 $
Seuil de réduction du montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite et du montant pour prolongation de carrière	35 205 $	34 610 $

Source : tp-1015.g(2020-01), p.15

Les montants indexés en 2018 et 2017 pour établir le code de retenues sont :

	2018	2017
Montant de base	15 012 $	11 635 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	15 012 $	11 635 $
Montant pour autres personnes à charge majeures	4 202 $	3 125 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires (par session)	2 884 $	2 145 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	2 124 $	1 685 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	3 334 $	2 645 $
Montant pour personne vivant seule	1 721 $	1 365 $
Montant accordé en raison de l'âge	3 158 $	2 505 $
Montant pour revenus de retraite	2 805 $	2 225 $
Seuil de réduction du montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite et du montant pour travailleur de 62 ans ou plus	34 030 $	33 755 $

Source : tp-1015.g(2018-01), p.16

Le montant de base en 2016 est 11 550 $. Les montants indexés pour établir le code de retenues sont les suivants :

	2016	2015
Montant de base	11 550 $	11 425 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	11 550 $	11 425 $
Montant pour autres personnes à charge majeures	3 100 $	3 065 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires	2 130 $	2 105 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	1 675 $	1 655 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	2 625 $	2 595 $
Montant pour personne vivant seule	1 355 $	1 340 $
Montant accordé en raison de l'âge	2 485 $	2 460 $
Montant pour revenus de retraite	2 210 $	2 185 $
Seuil de réduction qui sert à calculer le revenu familial net (ce revenu est utilisé pour calculer le montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite)	33 505 $	33 145 $
Taux d'indexation pour 2016 : 1,09 %		

Source : tp-1015.g(2016-01), p.15

Pour 2014 et 2013, les montant sont :

	2014	2013
Montant de base	11 305 $	11 195 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	11 305 $	11 195 $
Montant pour autres personnes à charge majeures	3 035 $	3 005 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires	2 085 $	2 065 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	1 640 $	1 625 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	2 570 $	2 545 $
Montant pour personne vivant seule	1 325 $	1 310 $
Montant accordé en raison de l'âge	2 435 $	2 410 $
Montant pour revenus de retraite	2 160 $	2 140 $
Seuil de réduction qui sert à calculer le revenu familial net (ce revenu est utilisé pour calculer le montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite)	32 795 $	32 480 $
Facteur d'indexation pour 2014 : 0,97 %		

En 2012 et 2011, ils sont

	2012	2011
Montant de base	10 925 $	10 640 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	10 925 $	10 640 $
Montant pour autres personnes à charge majeures	2 930 $	2 855 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires	2 015 $	1 965 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	1 585 $	1 545 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	2 485 $	2 420 $
Montant pour personne vivant seule	1 280 $	1 245 $
Montant accordé en raison de l'âge	2 350 $	2 290 $
Montant pour revenus de retraite	2 090 $	2 035 $
Seuil de réduction qui sert à calculer le revenu familial net (ce revenu est utilisé pour calculer le montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite)	31 695 $	30 875 $
Facteur d'indexation pour 2012 : 2,66 %		

En 2010, ils étaient :

	2011	2010
Montant de base	10 640 $	10 505 $
Montant transféré d'un conjoint à l'autre	10 640 $	10 505 $
Montant pour autres personnes à charge majeures	2 855 $	2 820 $
Montant pour enfant mineur aux études postsecondaires	1 965 $	1 940 $
Montant additionnel pour personne vivant seule (famille monoparentale)	1 545 $	1 525 $
Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	2 420 $	2 390 $
Montant pour personne vivant seule	1 245 $	1 230 $
Montant accordé en raison de l'âge	2 290 $	2 260 $
Montant pour revenus de retraite	2 035 $	2 010 $
Seuil de réduction qui sert à calculer le revenu familial net (ce revenu est utilisé pour calculer le montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite)	30 875 $	30 490 $
Facteur d'indexation pour 2011 : 1,27 %		

Retenue d'impôts au Québec

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2020 à 2009 sont montrées dans les tableaux suivants.
Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2020 sont :

Seuils de revenu et taux d'imposition pour 2020

Revenu imposable		Taux	Constante
supérieur à	inférieur ou égal à		
–	44 545 $	15 %	0 $
44 545 $	89 080 $	20 %	2 227 $
89 080 $	108 390 $	24 %	5 790 $
108 390 $	–	25,75 %	7 687 $

Source : tp-1015.f(2020-01), p. 28

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2019 sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	43 790 $	15 %	0 $
43 790 $	87 575 $	20 %	2 189 $
87 575 $	106 555 $	24 %	5 692 $
106 555 $		25,75 %	7 557 $

Source : tp-1015.f(2019-01), p. 31

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2018 sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	43 055 $	15 %	0 $
43 055 $	86 105 $	20 %	2 152 $
86 105 $	104 765 $	24 %	5 596 $
104 765 $		25,75 %	7 430 $

Source : tp-1015.f(2018-01), p. 29

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2017 sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	42 705 $	16 %	0 $
42 705 $	85 405 $	20 %	1 708 $
85 405 $	103 915 $	24 %	5 124 $
103 915 $		25,75 %	6 942 $

Source : tp-1015.f(2017-01), p. 27

En 2016, elles sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	42 390 $	16 %	0 $
42 390 $	84 780 $	20 %	1 695 $
84 780 $	103 150 $	24 %	5 086 $
103 150 $		25,75 %	6 891 $

Source : tp-1015.f(2016-01), p. 28

en 2015 elles sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	41 935 $	16 %	0 $
41 935 $	83 865 $	20 %	1 677 $
83 865 $	102 040 $	24 %	5 032 $
102 040 $		25, 75 %	6 817 $

Source : tp-1015.f(2015-01), p. 15

Pour 2014, elles sont :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	41 495 $	16 %	0 $
41 495 $	82 985 $	20 %	1 659 $
82 985 $	100 970 $	24 %	4 979 $
100 970 $		25, 75 %	6 746 $

En 2013 :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	41 095 $	16 %	0 $
41 095 $	82 190 $	20 %	1 644 $
82 190 $	100 000 $	24 %	4 931 $
100 000 $		25, 75 %	6 681 $

En 2012, elles étaient :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	40 100 $	16 %	0 $
40 100 $	80 200 $	20 %	1 604 $
80 200 $		24 %	4 812 $

En 2011, elles étaient :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	39 060 $	16 %	0 $
39 060 $	78 120 $	20 %	1 562 $
78 120 $		24 %	4 687 $

Les variables pour la retenue de l'impôt au Québec en 2010 étaient :

Revenu imposable annuel (I)		Taux d'imposition (T)	Constante (K)
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	38 570 $	16 %	0 $
38 570 $	77 140 $	20 %	1 542 $
77 140 $		24 %	4 628 $

En 2009, ces variables pour la retenue de l'impôt au Québec étaient :

Barème de l'impôt

Revenu imposable annuel (variable I)		T	K
supérieur à	inférieur ou égal à		
0 $	38 385 $	16 %	0 $
38 385 $	76 770 $	20 %	1 535 $
76 770 $		24 %	4 606 $

Bibliographie

Byrd, Chlala, Ménard, La publication de l'information financière: problèmes particuliers, Volume 3, 2e édition, Clarence Byrd Inc., 1992

IASB, Normes IFRS, Angleterre, IASB.

Comptables Professionnels Agréés Canada, Manuel de CPA Canada, CPA Canada.

Jerry J. Weygandt, Donald E. Kieso, Barbara Trenholm, Paul Kimmel, Adaptation de Cécile Carpentier - Nicole Lanoue - Pascale Lapointe, Principes de comptabilité, ERPI, 2002.

Lauzon, Léo-Paul, Fondements conceptuels de la comptabilité financière, Exposé critique, Gaétan Morin Editeur, 1990

McMahon, Gosselin, Lacombe, Bilodeau, Durocher, Comptabilité intermédiaire, Analyse théorique et pratique, Chenelière Education, 2012.

Ménard, Chlala, Kieso, Weygandt, Irvine, Silvester, Comptabilité intermédiaire, 3e édition, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc. 1991

Michel Bernard, Sylvain Houde, Léo-Paul Lauzon, Ahmed Naciri et Guy Villeneuve, La comptabilité appliquée à la gestion, Gaëtan Morin Éditeur, 2003, 908 p.

(Page Blanche)

Sites Internet

http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/Thematiques/Sc_administratives/index.html
Bibliothèque de l'UQAM Guides thématiques - Sciences administratives
Ressources disponibles à la bibliothèque et dans Internet pour la discipline.

http://www.bibliotheques.ugam.ca/InfoSphere/index.html
Bibliothèque de l'UQAM - Infosphère
Tutoriel pour acquérir certaines compétences de base dans la recherche d'information: définition du sujet de recherche, choix des sources d'information, utilisation des nouvelles technologies, repérage de l'information, évaluation et utilisation de l'information.

http://www.cs.cmu.edu/UnofficiaI/Canadiana/LlSEZ.html
Canadiana - répertoire canadien

http://strategis.ic.qc.ca
Site d'industrie Canada

http://www.sedar.com
SEDAR - tous les documents publics financiers des sociétés ouvertes canadiennes

http://specials.ft.com/ft500/may2001/FT31FEOVHMC.htm
Classement des 500 plus grandes entreprises au monde et des 100 pour le Canada (Financial Times)

http://www.fibv.com
Site du International Federation of Stock Exchanges - Nombreuses statistiques sur toutes les bourses du monde

http://www.sec.gov/edgarhp.htm
EDGAR – les états financiers américains. Site semblable à SEDAR

http://www.unites.uqam.ca/bib/Service/Bibliotheques/Centrale/CDSG/anal.htm
Où trouver les documents pour la finance (sociétés, industries, ratios, analyse d'états financiers et autres) à la bibliothèque de I'UQAM

http://www.justquotes.com
Site américain pour l'investisseur

http://www.quicken.ca/fra/index.html
Site canadien pour l'investisseur (en français)

http://www.finance-net.com
Répertoire financier fait en France.

http://cf.finance.yahoo.com/
Section financière du site Yahoo

http://finance.google.com/finance
Section financière du site Google

http://www.tsx.com/fr/index.html
La bourse de Toronto

Les revues et journaux financiers
- http://lesaffaires.com/ (Les Affaires)
- http://www.ledevoir.com/econ/economie.html (Section « Économie » du Devoir)
- http://www.theqlobeandmail.com/hubs/rob.html (Section « Report on Business » du Globe and Mail)
- http://www.canadianbusiness.com/jndex.shtml (Canadian Business)
- http://www.ft.com/ (Financial Times)
- http ://pathfinder.com/fortune/ (Fortune)
- http://www.economist.com/ (The Economist)
- http://www.businessweek.com/ (Business Week)
- http://www.forbes.com/ (Forbes)

Merveilles du monde :

http://en.wikipedia.org/wiki/Seven_Wonders_of_the_World

Videos sur 7 merveilles du monde

Historique des versions

Version 1.00 : septembre 2009.
Version 2.00 : Nouvelles constantes de paie 2010.
Version 2.01 : Nouvelles constantes de paie 2011.
Version 2.02 : Nouvelles constantes de paie 2012.
Version 2.03 : Nouvelles constantes de paie 2013.
Version 2.14 : Nouvelles constantes de paie 2014.
Version 2.15 : Nouvelles constantes de paie 2015.
Version 2.16 : Nouvelles constantes de paie 2016.
Version 2.17 : Nouvelles constantes de paie 2017.
Version 2.18 : Nouvelles constantes de paie 2018.
Version 2.19 : Nouvelles constantes de paie 2019.
Version 2.20 : Nouvelles constantes de paie 2020.
Version 2.21 : Nouvelles constantes de paie 2021.

Comptabilité-Notes théoriques, problèmes et solutions

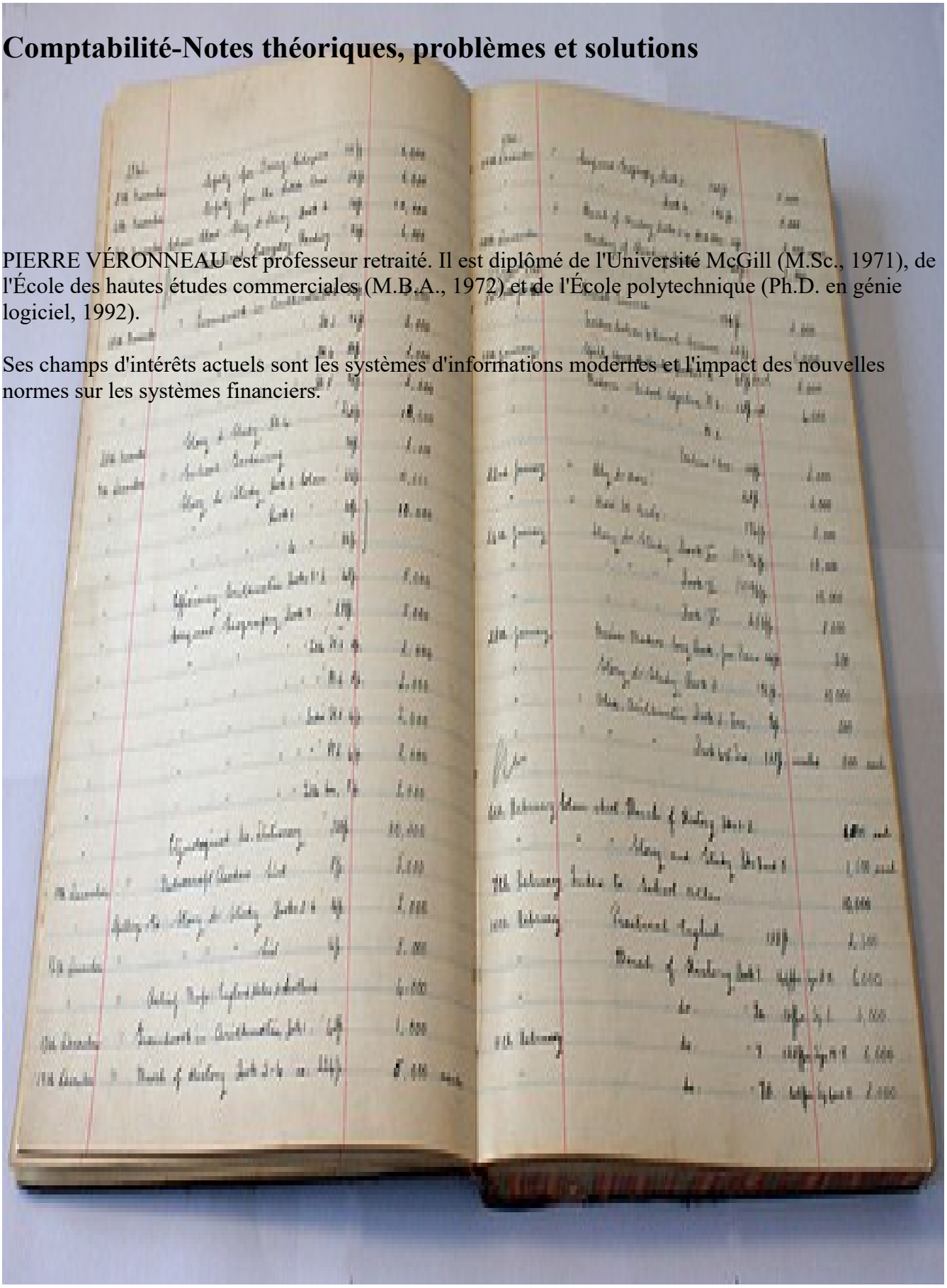

PIERRE VÉRONNEAU est professeur retraité. Il est diplômé de l'Université McGill (M.Sc., 1971), de l'École des hautes études commerciales (M.B.A., 1972) et de l'École polytechnique (Ph.D. en génie logiciel, 1992).

Ses champs d'intérêts actuels sont les systèmes d'informations modernes et l'impact des nouvelles normes sur les systèmes financiers.